This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,478,535

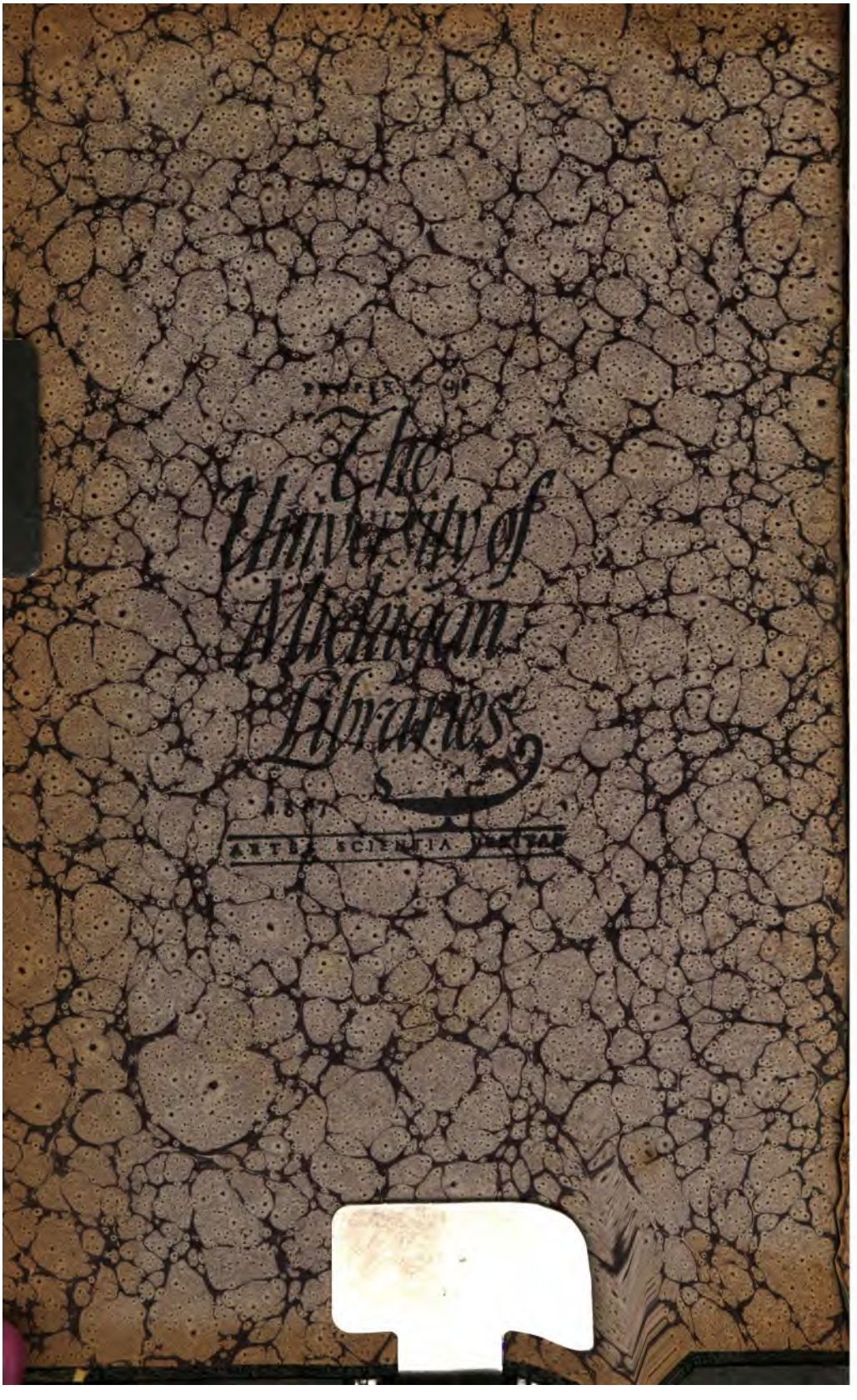
The University of Michigan Library
ARTES SCIENTIA VERITAS

NOTES HISTORIQUES

RELATIVES

AU BUREAU DES FINANCES

DE LILLE.

IMPRIMÉ PAR HOREMANS, A WAZEMMES (NORD).

Le Boutenlx pinx. Imp Lemercier Paris. A.Carrière del 1854

MESSIRE CHARLES EUBERT DU CHAMBGE DE LIESSART.

Chevalier, Premier Président du Bureau des Finances et Domaines
de la Généralité de Lille.

Né en 1706. – Mort en 1777.

NOTES HISTORIQUES

RELATIVES

AUX OFFICES ET AUX OFFICIERS

DU

BUREAU DES FINANCES

DE LA GÉNÉRALITÉ DE LILLE,

PAR

M. Eléonore-Paul-Constant baron DU CHAMBGE DE LIESSART,

COMMANDEUR DE L'ORDRE PONTIFICAL DE ST-GRÉGOIRE-LE-GRAND.

LILLE,

L. LELEU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE TENREMONDE, 17,

1855.

HJ
9470
.L73
D83

748394-190

INTRODUCTION.

En publiant ce travail, j'ai espéré qu'il pourrait être de quelque intérêt pour un grand nombre de familles de ce pays-ci. J'adresse l'expression de ma gratitude à toutes les personnes qui ont montré une obligeance extrême à me fournir des renseignements, et particulièrement à Monsieur le Comte Léon d'Esclaibes de Clairmont, comte d'Hust et du St.-Empire-Romain et à Monsieur Eugène Imbert de la Phalecque, qui, par leurs connaissances et leur bonté, m'ont aidé dans cet ouvrage.

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Lors de la conquête de Louis XIV dans les Pays-Bas, il existait à Lille une cour souveraine appelée Chambre des Comptes, qui était chargée d'entendre et d'examiner les comptes des agents du trésor public. Elle avait été instituée en 1385 par Philippe-le-Hardi, comte de Flandre et duc de Bourgogne, et elle avait sous sa juridiction les provinces de Flandres, de Haynaut, d'Artois, de Namur, du Tournésis, du Cambrésis et de la seigneurie de Malines. Après la prise de Lille par les Français, en

1667, la plupart des officiers de cette cour suivirent le roi d'Espagne, qui les rétablit à Bruges et ensuite à Bruxelles. Pour remplacer la Chambre des Comptes dans les pays qu'il venait de réunir à la France, Louis XIV, par édit du 11 septembre 1691, créa le Bureau des Finances : « Nous avons, dit le roi dans » cet édit, établi un Bureau des Finances et géné- » ralité en notre ville de Lille en Flandres, pour » toute l'étendue du ressort du parlement de Tour- » nay et cour souveraine de Mons, comté d'Artois, » gouvernement de Dunkerque, Gravelines et Bour- » bourg et pays situés d'entre Sambre et Meuse, » lequel bureau aura sa séance en la ville de Lille, » dans les lieux qui seront désignés pour cet effet » dans la Chambre des Comptes établie en ladite ville » par Philippe-le-Hardy, duc de Bourgogne, de la » maison de France, en 1385. »

Le même édit règle ainsi qu'il suit la composition du Bureau des Finances :

» Et pour composer ledit bureau d'un nombre » d'officiers suffisant pour examiner et décider toutes » les affaires dont nous entendons leur attribuer la » connoissance, nous avons créé et érigé, créons et » érigeons, en titre d'offices formés et héréditaires, » deux nos conseillers, premier et second présidents, » trésoriers de France et généraux de nos finances, » avec pouvoir de présider tant en la chambre du » conseil qu'en l'audience et ailleurs; douze nos » conseillers-trésoriers de France, généraux de nos » finances; un notre conseiller aussi trésorier de

» France, général des finances, garde-scel; un notre » conseiller et procureur pour nous audit bureau; » un notre conseiller, substitut dudit procureur; un » notre conseiller receveur-payeur des gâges et épices » des officiers dudit bureau; un greffier principal et » un commis du greffe; un premier huissier garde- » meubles et trois autres huissiers et six procureurs » postulants. »

Un office de chevalier d'honneur fut adjoint au Bureau des Finances par édit de juillet 1702.

L'office de conseiller-receveur payeur des gages n'eut jamais de titulaire et fut supprimé par un édit d'octobre 1772. Deux commis du greffe étaient chargés de recevoir et de payer les gages et les épices.

Le Bureau des Finances comprenait donc :

Un premier président;
Un second président;
Un chevalier d'honneur;
Douze trésoriers de France;
Un trésorier de France, garde-scel;
Un procureur du roi;
Un substitut du procureur du roi;
Un greffier en chef;
Un commis du greffe;
Un commis-receveur payeur des gages;
Un commis-receveur des épices;
Un commis-contrôleur des épices;
Un arpenteur-expert juré des domaines;
Six procureurs postulants;
Un huissier garde-meubles;
Trois huissiers ordinaires.

Les gages de ces officiers étaient fixés ainsi : au premier président, deux mille livres; au second président, quinze cents livres; au trésorier garde-scel, douze cents livres et à chacun des douze trésoriers de France, mille livres; au procureur du roi, douze cents livres; à son substitut, cinq cents livres; au greffier principal, six cents livres; aux commis du greffe, chacun trois cents livres; au premier huissier garde-meubles du bureau, cent livres et à chacun des trois autres huissiers, soixante-quinze livres. Des offices de secrétaires du roi, maison et couronne de France, avaient été créés près le Bureau des Finances par édits de novembre 1707, mai 1708 et septembre 1713, mais ils ne trouvèrent pas d'acquéreurs et ils furent supprimés par l'édit du mois de juin 1715.

Les attributions du Bureau des Finances étaient fort étendues : il était chargé de rechercher les domaines dans les pays conquis, de veiller à leur établissement et à leur conservation, de recevoir les fois et hommages, aveux et dénombrements des fiefs relevant du roi, de visiter les édifices dépendant desdits domaines, de pourvoir aux réparations nécessaires, même à l'entretien des grands chemins pour l'utilité des habitants et la commodité du commerce, de recevoir les cautions que les officiers comptables étaient obligés de donner pour la sûreté de leur maniement, d'arrêter les états des recettes générales des finances, domaines et bois; de tenir la main à ce que les charges de ces recettes fussent

ponctuellement payées et acquittées suivant et conformément aux états que le roi en faisait arrêter; d'examiner les comptes des deniers d'octroi des villes, bourgs et villages soumis à sa juridiction, et de veiller à ce que le produit en fut employé suivant leur destination.

« Voulons (ce sont les termes de l'édit de 1691), » que les dits présidents, trésoriers de France et » généraux de nos finances connoissent, jugent et » décident en première instance et privativement à » nos baillifs, prévots, lieutenants, hommes de fiefs » et autres juges, de tous les procès et différens qui » se pourront mouvoir et intenter pour raison de » notre domaine, cens, surcens, rentes et autres » droits, circonstances et dépendances, ensemble » de toute matière d'aubeine, espave, batardise, des- » hérences et de toutes les entreprises et usurpations » faites sur nos domaines et droits dans toute l'éten- » due de ladite généralité. Et à cette fin, nous lui » avons attribué et attribuons pareille juridiction et » connoissance que celle attribuée aux officiers des » autres bureaux des finances de notre royaume, » par l'édit du mois d'avril 1627, dont copie sera ci- » attachée sous le contre-scel de notre chancellerie. » Comme aussi, nous leur avons attribué et attri- » buons la connoissance des contestations qui pour- » ront survenir à l'avenir au sujet du paiement des » droits des quatre membres de Flandres et des droits » de feux, cheminées, impôts sur les boissons et » autres qui se lèvent en Hainaut; compris dans le

» bail des domaines desdits pays, à la charge de » l'appel au conseil. Et d'autant que la plupart des » contestations qui surviennent dans le recouvre- » ment desdits droits, sont de si petite conséquence » que l'appel en notre conseil des jugements rendus » par lesdits trésoriers de France, pourroit être à » charge à nos sujets, par les frais de voyage et au- » tres qu'ils seroient obligez de supporter : Nous » voulons, pour la plus grande commodité et soula- » gement de nos dits sujets, que lorsqu'il ne s'agira » que de la somme de 20 livres, les jugements ren- » dus par lesdits trésoriers de France, soient exé- » cutez comme rendus en dernier ressort et sans » appel. Lesdits présidents trésoriers de France » recevront les fois et hommages de tous les fiefs » relevant de nous, dans toute l'étendue de ladite » généralité, à l'exception de ceux situez dans le » ressort de notre cour de Mons, laquelle nous avons » maintenus et confirmés au droit et possession où » elle est, de recevoir les fois et hommages de nos » vassaux dans son ressort et de leur faire donner des » aveus et dénombrements de leurs fiefs ; et à l'ex- » ception aussi des terres titrées, comme duchez, » comtez, marquisats, baronnies, dont les proprié- » taires pourront, si bon leur semble, faire les fois » et hommages à notre personne, ou à notre très- » cher et féal chevalier, chancelier de France, ou » audit Bureau des Finances. »

« Recevront pareillement des aveus et dénom- » brements de tous les fiefs, tant de ceux dont ils

» auront reçu les fois et hommages, que des fiefs et
» terres titrées, dont les fois et hommages auront
» été faits à notre personne ou à celle de notre très-
» cher et féal chevalier, chancelier de France, ex-
» cepté les fiefs du ressort de notre cour de Mons,
» après néanmoins que les aveus et dénombrements
» auront été blamez par nos procureur et baillages
» ou baillifs, etc., et semonçeurs es lieux où il n'y a
» point de procureurs pour NOUS, et les blamez juges
» en la manière accoutumée par les hommes de
» fiefs et autres juges, ausquels le renvoy en aura
» été fait par lesdits trésoriers de France, à charge
» de remettre tous les trois mois au dépot de notre
» Chambre des Comptes à Lille, les originaux des
» actes de foi et hommage, aveus et dénombrements
» qu'ils auront reçus en la forme dite ci-dessus.
» Voulons que les saisies des fiefs relevant de NOUS,
» faute d'hommage, droits et devoirs, soient faites à
» la diligence de notre procureur audit bureau, ou
» des baillifs semonçeurs dans les lieux où il n'y a
» point de procureur pour NOUS, sans qu'il puisse
» être accordé aucune main levée desdites saisies,
» qu'après l'hommage rendu et nos droits liquidez
» et payez; et à la charge par nos vassaux de fournir
» les aveus et dénombrements, dans le temps et aux
» peines sous lesquelles ils y sont obligez. Pour la
» réception desquels hommages, aveus et dénom-
» brements, lesdits trésoriers de France ne pourront
» prendre que les droits portez par le tarif joint et
» attaché sous le contre-scel de notre présent édit,

» le tout sans préjudice des droits appartenans à » nos baillifs, prévots, leurs lieutenants et hommes » de fiefs, pour la saisine des fiefs mouvant de NOUS, » dont les reliefs seront faits pardevant eux, à la » charge qu'ils envoyeront les acquéreurs, propriétaires et possesseurs pardevant les trésoriers de » France à Lille pour rendre leurs aveus et dénombrements, et que les dits reliefs seront payez à » l'ordinaire es mains du receveur général de nos » domaines ou de ses commis dans les provinces du » ressort de notre dit bureau. Et en cas que nous » jugeassions à propos de faire travailler au papier » terrier des terres relevans de NOUS dans lesdites » provinces, la commission pour y procéder, sera » adressée à notre dit bureau, auquel nous avons » attribué et attribuons la connoissance de tout ce » qui concerne l'exécution de nos états de distribution de deniers, tant des recettes générales de » nos finances, que de celles de nos domaines et » bois, même de la solde et gages des officiers de » maréchaussée de nos dits pays, avec pouvoir de » décerner toutes contraintes contre les comptables » qui refuseroient de payer les gages et droits dont » les fonds seroient entre leurs mains, de procéder » à la réception des cautions qui seront présentées » par les comptables de leur département; à la charge » d'en envoyer à notre chambre des comptes à Paris, » les actes dans la fin de l'année pendant laquelle » les dites cautions auront été reçues, et d'arrêter » tous les ans les états au vray desdites recettes

» générales de nos finances, domaines et bois, en-
» semble des gages et soldes des officiers des maré-
» chaussées des dits pays. »

» Voulons que pour la seureté de nos deniers, les
» dits présidents-trésoriers de France, fassent ap-
» poser le scellé et procéder à l'inventaire des biens
» et effets des comptables qui s'absenteront par le
» désordre de leurs affaires, même de ceux qui dé-
» céderont pendant l'année de leur exercice, à moins
» que les héritiers ne fassent leurs soumissions au
» greffe du bureau; de payer les dettes qui pourroient
» être sur les comptes desdits comptables; auquel
» cas il leur sera fait main-levée desdits scellés.
» Donnons pouvoir auxdits trésoriers de France,
» d'ouïr et examiner, clore et arrêter les comptes
» des deniers d'octroy des villes, bourgs et villages
» de l'étendue du ressort dudit bureau, excepté ceux
» des corps d'état et des grosses villes, dont les
» intendans et commissaires au renouvellement des
» loix desdites villes sont auditeurs, et de procéder
» à l'appurement desdits comptes; comme aussi à
» la réception des officiers dont l'adresse des pro-
» visions aura été faite audit bureau, et à l'enregis-
» trement de celles des autres officiers dont les
» gages sont assignez sur lesdits états de nos finan-
» ces, domaines et bois, ensemble à l'enregistrement
» des lettres d'annoblissement, chevalerie, d'érection
» de terres en dignitez, marquisats, comté, baronnie,
» lettres d'octroye et autres concessions qui seront
» accordées, de nouveau confirmées ou continuées

» aux particuliers et communautez. Pourront lesdits » présidents et trésoriers de France prendre la qualité » de grands voyers; et en faisant leurs chevauchées, » s'ils remarquent que les chemins royaux soient » mal entretenus, ils se feront rendre compte par » les baillifs des diligences qu'ils auront faites pour » les faire réparer. Et en ce cas qu'ils ayent fait payer » des amendes pour raison de ce et que ledit che- » min n'ayant point été réparez, lesdits trésoriers de » France pourront leur faire rapporter lesdites amen- » des pour en être les deniers employez sur leurs » ordonnances à la réparation desdits chemins; » feront les visites, adjudications et réceptions des » ouvrages à faire pour les réparations de nos do- » maines, ensemble des ponts et chaussées étant à » notre charge esdits pays, dont la dépense sera » payée sur leurs ordonnances, par les fermiers de » nos domaines, auxquels il en sera tenu compte » sur le prix de leurs baux. »

L'édit de 1691 attribue « à tous les officiers du » Bureau des finances les mêmes honneurs, dignités, » rangs, séances, prééminences, pouvoir, autorité, » connaissance, juridiction, prérogatives, privilèges, » exemptions, franchises, libertés, profits et émolu- » ments dont jouissent les officiers de pareille qua- » lité au Bureau des finances de Paris et aux autres » Bureaux des finances du royaume, encore que le » tout ne soit ici particulièrement déclaré, et en outre » auxdits présidents, trésoriers de France, procu- » reur du roi, substitut, payeur des gages et greffier

» principal, les mêmes honneurs, privilèges et » exemptions attribués au parlement de Tournay et » ceux dont les officiers royaux de la gouvernance » de Lille jouissent actuellement dans ladite ville, » avec le droit de committimus audit parlement de » Tournay. »

Parmi les privilèges dont jouissaient les officiers du Bureau des finances de Paris et ceux du parlement de Flandre, l'un des plus importants était la noblesse au premier degré qui leur donnait droit aux qualifications de MESSIRE et de CHEVALIER. Lorsque ces officiers décédaient revêtus de leurs offices, ou lorsqu'ils avaient servi vingt ans, leurs enfants et descendants nés et à naître, étaient réputés nobles et comme tels, possédaient tous les privilèges et exemptions de la noblesse. Ces droits avaient été reconnus pour les officiers du Bureau des finances de Paris et par conséquent pour ceux du Bureau des finances de Lille, par les édits d'avril 1705 et septembre 1720, et pour les officiers du parlement de Flandres, par les édits de décembre 1713 et la déclaration du 4 janvier 1754. La noblesse n'était attribuée qu'au premier président, au second président, au chevalier d'honneur, aux trésoriers de France, au procureur du roi, à son substitut et au greffier en chef (1).

---

(1) Au parlement de Paris et dans quelques autres cours souveraines du royaume, la noblesse résultant des offices était *graduelle*, c'est-à-dire qu'elle appartenait bien à l'officier tant

Les Bureaux des finances du royaume furent supprimés par l'édit 10 de la loi du 7 septembre 1790, et à cette époque, le Bureau des finances de Lille était composé ainsi qu'il suit :

PREMIER PRÉSIDENT.

MM. DU CHAMBGE DE LIESSART.

SECOND PRÉSIDENT.

DU SART D'ESCARNE.

CHEVALIER D'HONNEUR.

IMBERT DE LA PHALECQUE.

TRÉSORIERS DE FRANCE.

LELEU DE LEVIGNE.
REGNAULT.
GOUDART DE CANVILLE.
DE LAGARDE DE BOUTIGNY.
BAILLIEU D'AVRINCOURT.
BEAUGRAND.
RICOURT DE BEAUFREMEZ.
QUECQ DE SÉVELINGUE.

---

qu'il restait en fonctions, mais qu'elle ne passait à sa postérité qu'après que sa charge avait été remplie successivement par deux générations. Les officiers du parlement de Flandre et ceux du Bureau des finances jouissaient au contraire de la noblesse au premier degré, c'est-à-dire qu'ils la transmettaient directement à tous leurs descendants, même ceux du premier degré, pourvu qu'ils aient rempli leur charge pendant vingt ans, ou qu'ils moururent en exercice de cette charge.

LE GILLON DE MONTJOYE.
QUECQ D'HENRIPRET.
SCULFORT DE MALAINVAUX.
MARONIEZ DU SART.
BONNIER DU METZ.

TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES.

BONNIER DE LAYENS.
BECQUET.
QUECQ DE LA CHÉRYE.
DE FONTAINE.
BERNARD DE MEURIN.
BONNIER DU METZ.
DE FONTAINE DE RESBECQ.

GENS DU ROI.

MALUS, procureur du roi.
BONNIER DU PLOUICH, procureur du roi.
CASTELLAIN DE VENDEVILLE, greffier en chef et en second.
DEMEUNINCK, chapelain.

NOTES HISTORIQUES

RELATIVES AUX

OFFICES & AUX OFFICIERS DU BUREAU DES FINANCES DE LA GÉNÉRALITÉ DE LILLE.

PREMIÈRE SECTION.

ARTICLE 1.er

ARONIO DES ESCALUS, ARONIO DE ROMBLAY.

ARMES. De sinople au lion rampant d'argent, couronné et armé d'or, lampassé de gueules, et à la bande partie d'azur et de gueules brochant sur le tout.

§ 1. JEAN-BAPTISTE ARONIO, chevalier, seigneur des Escalus, fils de Jean-Baptiste Aronio, d'origine génoise et de Marie-Magdeleine Tesson, fut créé trésorier de France le 6 février 1693 et installé le 12 du même mois. Il exerça cette charge pendant vingt-huit ans, s'en démit le 12 mai 1721 et obtint le 18 juillet de cette même année le titre de tréso-

rier de France honoraire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 17 juin 1723. Il avait épousé le 17 octobre 16.. Elisabeth Baldina de Surmont, fille de Philippe et de demoiselle Vanalckemade, dont il eut douze enfants qui suivent et parmi lesquels Jean-François-Marie lui succéda dans sa charge de trésorier de France.

1.° Jean-Jérôme Aronio, seigneur de le Vigne, né le 27 septembre 1683, mort le 7 avril 1768, enterré dans l'église St-André à Lille, ne laissant point d'enfants de Marie-Jeanne-Joseph Plœtevoet, qu'il avait épousée le 10 février 1726 et dont il était veuf depuis le 8 avril 1760. Elle était fille de Pierre-Joseph Plœtevoet et de Marie-Jeanne de Flandres.

2.° Wallerand-Augustin Aronio, seigneur des Escalus, né le 7 décembre 1685, mort en célibat le 24 mars 1754.

3.° Marie-Angélique Aronio, morte en bas âge.

4.° Marie-Silvie Aronio, morte aussi en bas âge.

5.° Philippe-Louis Aronio, seigneur de Lestrée, Heldingue, né le 17 février 1689, fut marié le 21 mai 1724, à Marie-Lucrèce-Joseph de Fourmestraulx, morte le 20 août 1776, fille d'Antoine-Joseph de Fourmestraulx, chevalier, seigneur d'Ostove, trésorier de France, et de Cécile-Thérèse du Mortier. Monsieur Aronio de Lestrée mourut le 10 décembre 1772, ayant eu

de son mariage quatre filles dont deux se marièrent, l'une à Monsieur Potteau de la Chaussée, l'autre à Monsieur de Lencquesaing, écuyer, ancien capitaine au régiment de Navarre. Leurs postérités se continuent aujourd'hui.

6.° Elisabeth-Julie Aronio, née le 20 juin 1692, morte prieure de l'abbaye de Mouchy-Humières.

7.° Marie-Françoise Aronio, née le 4 décembre 1693, morte en célibat, le 3 octobre 1740.

8.° Jean-François-Marie, qui formera le paragraphe suivant.

9.° Pierre-Alexandre Aronio, né le 24 avril 1696, entré le 17 septembre 1716 au noviciat des Jésuites à Nancy, mort le 25 novembre 1782.

10.° Marie-Robertine-Eugénie Aronio, morte en bas âge.

11.° Jean-Baptiste-Joseph Aronio, dit l'abbé Aronio de Monti, né le 15 février 1699; il entra le 27 septembre 1719 au grand séminaire de Saint-Sulpice, passa quelques années après docteur en Sorbonne, et mourut le 18 octobre 1772, supérieur du séminaire de Toulouse.

12.° Louis-Albert-Eugène Aronio, mort en bas âge.

§ 2. Jean-François-Marie Aronio de Romblay, chevalier, seigneur de Romblay, Fontenelle, Desruelle, Verlannoy, né le 25 février 1695, fut créé trésorier de France le 3 juillet 1721, en remplacement de son père, Jean-Baptiste, et fut installé le

12 du même mois. Il se démit de sa charge le 15 février 1758, eut pour successeur Monsieur Vignoble, et reçut le 26 mars de la même année des lettres d'honoraire et de vétérance qu'il possédait encore quand il mourut le 23 juin 1774. Monsieur Aronio de Romblay s'était allié le 10 février 1740 à Marie-Julie-Joseph Hespel, fille de Joseph Hespel, écuyer, seigneur de Loos, et de Marie-Madeleine-Claire Bridoul, dont il eut les douze enfants suivants.

1.° Marie-Julie Aronio, née le 26 octobre 1740, morte le 23 décembre 1820, s'étant mariée en 1763 à Augustin-Théodore Van Zeller, écuyer, seigneur d'Osthove, échevin de la ville de Lille, dont elle avait eu des enfants.

2.° Charlotte-Augustine Aronio, née le 20 avril 1743, morte le 14 avril 1818, laissant des enfants de Louis-Joseph le Couvreur, écuyer, seigneur d'Orifontaine, ancien rewart et mayeur de Lille, qu'elle avait épousé le 22 mai 1763. Il était fils de François-Louis et de Marie-Cécile Van Zeller.

3.° Philippe-Séraphin Aronio, né le 6 novembre 1744, mort étant en pension en 1755.

4.° N... Aronio, mort en bas âge.

5.° Louis-Joseph Aronio, né le 28 octobre 1747, mort le 29 du même mois.

6.° Elisabeth-Amélie Aronio, née le 4 septembre 1748, morte le 9 octobre 1786, épousa en 1763 Louis-Ignace-Joseph Cardon de Montreuil, écuyer, seigneur de Montreuil, fils de

Ignace-Joseph Cardon, écuyer, seigneur de Beauffremez, mayeur et rewart de Lille, et de Christine-Charlotte-Joseph Cardon de Garsignies. De cette union vinrent deux filles et un fils, père de Monseigneur Cardon de Garsignies, actuellement Evêque de Soissons et de ses frères.

7.° Louis-Robert Aronio de Fontenelle, né le 3 juin 1770, mort le 26 mai 1831, s'étant allié le 13 février 1787, à Thérèse-Joseph-Isabelle de Navigheer de Kemmel, dont deux filles et un fils; l'une des filles épousa Monsieur Damiens de Ranchicourt, l'autre, Marie-Louise-Julie, morte le 4 mai 1853, était alliée à Monsieur Justin Macquart, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, ancien membre général du Pas-de-Calais, dont postérité nombreuse: Quant au fils, Charles Aronio de Fontenelle, il est mort le 8 juillet 1809, à l'âge de 19 ans; c'était un jeune homme remarquable, plein de vertus et de mérite. Sa vie est écrite dans les écoliers vertueux, par l'abbé Caron.

8.° Michel-Eugène-Joseph (1) Aronio, seigneur de le Vigne, né le 2 septembre 1746, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, fut conseiller de Préfecture. Il décéda le 22 avril 1832, ayant eu sept enfants, dont on va

(1) Michel-Eugène-Joseph Aronio de le Vigne devait être placé plus haut, étant né en 1746, mais la filiation eût été pénible à suivre

parler immédiatement, de Marie-Philippine-Théodore Bruneau, morte le 21 avril 1822, fille d'Antoine-François-Auguste Bruneau de Beaumetz, chevalier, président à mortier au Parlement de Flandre, et de Marie-Anne-Romaine Odemaer, fille de Jean-Baptiste-Bernard Odemaer, conseiller au Parlement de Flandre, et de Marie-Madelaine Wacrenier du Rosel.

A. Marie-Philippine-Julie Aronio, née le 15 novembre 1777, morte le 20 mars 1848, elle s'était alliée le 6 septembre 1802, à Clément-Joseph de Lespaul, écuyer.

B. Louise-Romaine-Eugénie Aronio, née le 26 janvier 1780, morte le 25 décembre 1844, étant veuve depuis le 13 janvier de la même année de Monsieur du Bois des Cretons, qu'elle avait épousé le 30 juillet 1803. Leur fils, mort en Afrique, capitaine aux chasseurs à pieds, a laissé deux filles, dont l'une a épousé, en 1850, le comte O'Mahony.

C. Roland-François-Marie Aronio, né le 11 février 1785, chevalier des ordres de St-Louis et de la Légion-d'Honneur, ancien capitaine de cavalerie, décédé le 13 octobre 1850, sans alliance.

D. Charles-Emmanuel-Alphonse Aronio, né le 30 octobre 1786, mort célibataire, le 22 septembre 1834.

E. Marie-Louise-Sophie Aronio, née le 29 décembre 1788, mariée le 26 novembre 1822

à Philippe-Louis-Joseph de Rouvroy, mort en 1851, laissant un fils, Monsieur Michel-Julien-Anaclet de Rouvroy.

F. Marie-Charlotte-Léonide Aronio, née le 23 janvier 1797, alliée le 14 juin 1826, à Charles-Constant vicomte de Hamel de Bellenglise, chevalier de l'ordre du Phénix d'Hohenloe, ancien officier de cavalerie.

G. Marie-Albert-Joseph-Jérôme (1) Aronio, né le 5 avril 1782, ancien adjoint à la mairie de Lille, marié le 30 décembre 1812 à Eugénie-Joseph-Louise Godefroy, fille de Denis-Joseph, seigneur de Maillart, et de Marie-Julie-Eugénie de Lencquesaing. De cette union naquirent les trois enfants qui suivent.

a. Marie-Joseph-Clémence Aronio, née le 13 juillet 1817, alliée le 5 juin 1841 à Edouard-Louis-Martial du Soulier. Elle est morte à Boulogne-sur-Mer, le 4 août 1850, laissant des enfants.

b. Marie-Cécile-Eugénie Aronio, mariée le 1.er juillet 1840 à Monsieur Marie-François-Luglien de Jouenne d'Esgrigny, actuellement colonel d'infanterie, dont postérité.

c. Jérôme-Marie-Théodore-Joseph Aronio de Romblai, né le 15 octobre 1815, marié le 20 novembre 1839 à Mathilde-Marie de Lafonteyne

(1) Marie-Albert-Joseph-Jérôme Aronio, d'après la date de sa naissance, aurait du être placé plus haut, mais la filiation eût été moins facile à comprendre.

de Villers, fille d'Auguste-Joseph de Lafonteyne de Villers, et de sa première femme Amélie-Henriette-Joseph de Fontaine de Santes. Les enfants de Monsieur Aronio de Romblay et de Mademoiselle de Lafonteyne sont :

a. a. Ulmar-Jérôme-Marie Aronio de Romblai, né le 6 juin 1841.

b. b. Marie-Virginie-Albertine Aronio de Romblai, née le 18 octobre 1843.

c. c. Jeanne-Marie-Eugénie Aronio de Romblai, née le 28 juin 1845.

d. d. Marthe-Cécile-Marie Aronio de Romblai, née le 25 avril 1847.

e. e. Aline-Clémence-Marie Aronio de Romblai, née le 3 novembre 1849.

f. f. Albert-Luglien-Marie Aronio de Romblai, né le 24 avril 1851.

Article 2.

BAILLIEU D'AVRINCOURT.

Armes. De sinople au chevron d'or accompagné de trois besans de même.

Augustin-Martin-Joseph Baillieu d'Avrincourt, chevalier, seigneur d'Avrincourt à Bouvines, né en décembre 1753, de Charles Baillieu (de Valenciennes) et de demoiselle Denyse ; fut créé, en remplacement de Monsieur de Mauraige, trésorier de France, le 12 mars 1783 et installé le 10 avril suivant. Il exerçait encore, en 1790, lors de l'abolisse-

ment des Bureaux des Finances et mourut le 3 mars 1799. Il s'était allié à Bernardine-Alexandrine-Rosalie le Gillon de Montjoie, sœur du trésorier de France, et morte le 18 octobre 1845, âgée de 92 ans. De ce mariage naquirent :

1.° Narcisse Baillieu d'Avrincourt, mort.

2.° Charles Baillieu d'Avrincourt, mort.

3.° Camille Baillieu d'Avrincourt, mort.

4.° Marie-Honorine Baillieu d'Avrincourt, morte à Lille en 1849, sans alliance.

5° Cyrille-Emmanuel-Joseph Baillieu d'Avrincourt, né le 1.er septembre 1786, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, ancien lieutenant de chasseurs à cheval dans la vieille garde et ancien capitaine de cavalerie. Il épousa en janvier 1822 Henriette-Sophie-Victoire de Hamel de Bellenglise.

Monsieur Baillieu d'Avrincourt est mort à Lille, le 9 octobre 1852, laissant les enfants ci-dessous désignés:

A. Camille-Bernard Baillieu d'Avrincourt, né le 6 janvier 1824.

B. Charles-Cyrille Baillieu d'Avrincourt, né le 2 octobre 1827.

C. Agathe-Albertine Baillieu d'Avrincourt, mariée le 10 juin 1851 à Ludovic-Auguste-Marie de Maulde de la Tourelle, écuyer, fils de Joseph-Auguste de Maulde de la Tourelle, écuyer, et de Claire-Fortunée-Joséphine de Forest de Quartdeville, fille de Eugène-Alexandre-Nicolas

de Forest de Quartdeville, chevalier, ancien avocat général au parlement de Flandre, mort le 16 août 1839, pair de France, premier président de la cour royale de Douai, commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur; et de Joseph-Louise-Fortunée Bidé de la Grandville, morte le 16 mai 1801.

Article 3.

BAYART DU PONT-A-VENDIN.

Armes. D'azur au chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules; à la catice d'or brochant sur le tout et mise en bande.

Bruno Bayart du Pont-a-Vendin, chevalier, seigneur du Pont-à-Vendin, fils de Bruno Bayart, écuyer, seigneur du Pont-à-Vendin et de Marguerite d'Audenarde; naquit le 12 décembre 1657. Il fut créé trésorier de France le 25 février 1693, fut installé le 7 mars suivant et fut remplacé dans sa charge par Adrien-Philippe de Lisle, en 1713.

Monsieur Bayart du Pont-à-Vendin mourut en célibat, le 23 décembre 1710 et fut inhumé en l'église St-Etienne, à Lille.

Article 4.

BEAUGRAND.

Jacques-Henry Beaugrand, chevalier, fils de N..... Beaugrand (de Bailleul), remplaça Monsieur de Fon-

taine de Saintes dans la charge de trésorier de France, par création du 9 avril 1783. Il exerçait encore en 1790.

Article 5.

BECQUET.

Armes. De gueules à la fasce d'or surmonté de trois étoiles d'argent et accompagné en pointe d'un canard aussi d'argent, sans pattes.

Louis-Alexandre Becquet, chevalier, né à Arras, était le frère de Charles-Guislain Becquet, chevalier, conseiller au conseil provincial d'Artois. Il fut créé et reçu trésorier de France en remplacement de Monsieur Deschamps de Hautpont, le 20 décembre 1751, et fut remplacé lui-même en 1783 par Monsieur Ricourt. Monsieur Becquet s'était démis de son office en avril 1783 et avait reçu, cette même année, des lettres de trésorier de France honoraire, dont il jouissait encore en 1790. Sa nièce épousa le chevalier des Lyons, officier d'artillerie.

Article 6.

BERNARD DE MEURIN.

Armes. D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois abeilles au naturel.

Jean-Baptiste-Joseph Bernard de Meurin, chevalier, né à Lille, le 24 décembre 1734, de Henry-

Dominique Bernard, lieutenant au régiment de Nice, et de Judith Le Sage. Il fut créé le 24 mars 1756 et reçu le 24 mai suivant trésorier de France garde-scel, en place de Monsieur Lagache de Bourgies, décédé. Il quitta son office le 10 avril 1783, eut pour successeur Monsieur Quecq d'Henripret; ayant toutefois obtenu le titre de trésorier de France honoraire, qu'il conserva jusqu'à l'abolition des Bureaux des Finances du royaume, en 1790. Monsieur Bernard de Meurin mourut à Lille, le 25 juin 1813, sans s'être marié.

Article 7.

LE BLANC.

Armes.....

André-Philippe-Joseph Le Blanc, chevalier, fut créé substitut du procureur du roi le 9 mai 1777 et installé le 15 des mêmes mois et an, en place de Monsieur Grenet de Marquette; il eut pour successeur Monsieur Bonnier du Plouich, en 1787. Monsieur Le Blanc décéda le 1er mars 1786, ne laissant pas d'enfant de mademoiselle Cardon, qu'il avait épousée le 1er février 1780, fille de Jean-Baptiste Bruno Cardon et de Marie-Albertine-Cunégonde Muérille.

Article 8.

BONNIER DE LAYENS.
BONNIER DU METZ.
BONNIER DU PLOUICH.

Armes. D'azur au chevron d'or accompagné de trois trèfles de même.

§ 1. Louis-François-Joseph Bonnier de Layens, chevalier, fils de Jacques et de Catherine Le Sage, remplaça par création du 3 mars ou mai 1748 et par réception du 15 mai de la même année, Monsieur Verghelle de Lambersart, comme trésorier de France. Il se démit de sa charge le 26 janvier 1770, et ayant obtenu le titre de trésorier de France honoraire, il fut remplacé le 10 mai suivant par Monsieur de Croix. Monsieur Bonnier de Layens s'était allié à Victoire Bonnier, sa cousine, fille de Martin-Ignace et de demoiselle Monart. Il en eut :

1.° Jules-Louis-Joseph Bonnier, né en 1755, mort en 1781, marié en 1780 à Marie-Joseph du Toict, fille de Bonaventure et de demoiselle Quiebe, dont il eut une fille née posthume et nommée Victoire Bonnier de Layens, mariée en 1816 ou 1817 à Monsieur Valentin de Remiremont, morte le 16 mars 1853. Marie-Joseph du Toict se remaria en secondes noces, en 1778, au vicomte de Cugnac, capitaine dans le régiment royal des vaisseaux, lieutenant des maré-

chaux de France, mort en 1834. De cette seconde union vinrent deux enfants, Adélaïde-Alexandrine de Cugnac, mariée en 1812 à Louis-Dominique Dehau, et Sébastien-Marie-Jules-Henri vicomte de Cugnac.

2.° N. Bonnier, mariée en 1776 à Monsieur Becquet, sieur du Pourcelet, dont un fils posthume.

3.° N. Bonnier, sieur d'Ennequin, marié en 1789 à N. de Faucompret.

4.° N. Bonnier, sieur de Layens, allié en 1790 à N. de Faucompret, sœur de la femme de son frère.

§ 2. Ignace-Bernard-Joseph Bonnier du Metz, chevalier, seigneur du Metz, fils de Martin-Ignace, trésorier de la ville de Lille et de demoiselle Monart; fut créé le 9 décembre 1757 et reçu le 12 janvier 1758, trésorier de France, en remplacement de Monsieur Brecwelt de la Rive, vétéran. Il conserva sa charge, dont il était devenu le doyen, jusqu'en 1789, fut trésorier de France honoraire et se fit remplacer par l'un de ses fils, repris au paragraphe suivant. Monsieur Bonnier du Metz avait pris alliance le 7 juillet 1760, avec Marguerite-Marie-Rose-Joseph Regnault, fille de Pierre-Dominique-Joseph Regnault et de Marie-Marguerite Leperre.

De ce mariage sont nés les enfants qui suivent :

1.° Hyacinthe-Ignace-Joseph, repris au paragraphe suivant.

2.° Narcisse-Joseph Bonnier du Plouich, repris au paragraphe 4.

3.° Rose-Marguerite-Joseph Bonnier, mariée le 4 juillet 1785 à Jacques-Joseph-Nicolas Taverne, écuyer, seigneur de Renescure, veuf de demoiselle Coppens, dont génération.

§ 3. Hyacinthe-Ignace-Joseph Bonnier du Metz, chevalier, fils d'Ignace-Bernard-Joseph et de Marguerite-Marie-Rose Regnault, repris au paragraphe précédent, fut appelé le 20 mai 1789 à remplir la charge de trésorier de France, laissée vacante par son père; il la conserva jusqu'en 1790 et s'allia le 30 mai de cette année à demoiselle Mathieu, fille de N. Mathieu et de N. Marescaux.

§ 4. Narcisse-Joseph Bonnier du Plouich, chevalier, aussi fils de Ignace-Bernard-Joseph Bonnier du Metz, repris au paragraphe second, et de Marguerite-Marie-Rose-Joseph Regnault, fut installé substitut du procureur du roi, le 8 novembre 1787, après une vacance de charge et en remplacement de Monsieur Le Blanc. Il exerçait encore en 1790.

Article 9.

BRECKVELT (1) DE LA HAYE ET DE LA RIVE.

Armes. De sable au lévrier rampant d'argent, colleté de gueules.

§ 1. Jacques Breckvelt de la Haye, chevalier, fils de Ignace, sieur de la Haye, intendant du mont-de-piété et de Barbe de le Beulque; fut créé par

(1) Le nom Breckvelt s'écrivait tantôt Brecheveld, Brecwelt, Brequevelt, l'orthographe Breckvelt a prévalu.

lettres du 17 janvier 1693 et reçu le 30 du même mois trésorier de France, il se démit de son office le 20 juillet 1736.

Achille-Joseph, l'un de ses fils, repris au paragraphe suivant, le remplaça cette même année. Monsieur Breckvelt de la Haye mourut le 11 septembre 1743, il avait épousé Marie De Lespaul, dont il eut:

1.° Jean Breckvelt, chanoine de St-Pierre, à Lille, décédé en 1759.

2.° Achille-Joseph Breckvelt de la Rive, repris au paragraphe suivant.

3.° Marie-Thérèse-Julie Breckvelt, mariée à Paulin de Chapureau de Beaugé, receveur des fermes à Dijon, dont une fille alliée à Monsieur Ghesquière de Stradin.

4.° Isabelle-Julie Breckvelt, mariée à Monsieur Guenet, écuyer, seigneur de Long, lieutenant-colonel au régiment de la Fère, dont génération qui ne s'est point continuée de nos jours.

5.° François-Gabriel Breckvelt, capitaine des grenadiers au régiment de la Fère, mort en célibat.

§ 2. Achille-Joseph Breckvelt de la Rive, chevalier, seigneur de la Haye, la Rive, fils de Jacques ci-dessus, et de Marie De Lespaul, remplaça son père dans la charge de trésorier de France, par lettres de création du 6 ou 7 Septembre 1736, et par installation du 13 du même mois. Il exerça sa charge jusqu'en 1757, époque à laquelle ayant obtenu le

titre d'honoraire, il fut remplacé par Monsieur Bonnier du Metz. Il mourut le 24 avril 1785, laissant les enfants dont on va parler, de Marie-Rose-Joseph Fénault, dont il était veuf depuis le 11 septembre 1777.

1.° Eléonore-Joseph Breckvelt, chanoine de Saint-Pierre.

2.° Amélie-Sophie Breckvelt, mariée le 18 novembre 1788 à Edouard van Haenackere, veuf sans enfant de demoiselle Bodart.

3.° Jean-Achille-Joseph Breckvelt, mort à Boston en mars 1791; il avait été trésorier de la Basse-Terre de la Guadeloupe et s'était marié à Amiens, à N...

Article 10.

CARDON DE ROLLANCOURT.

Armes. D'argent au chardon de sinople fleuri.

Jean-Louis Cardon de Rollancourt, chevalier, seigneur de Rollancourt, fils de Pierre-Bauduin-Priez Cardon, écuyer, seigneur de Rollancourt, Douvrain, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France et de Marie-Françoise Breckvelt; fut créé trésorier de France par lettres du 3 novembre 1709, et fut reçu le 5 ou le 6 février 1710, en remplacement de Monsieur Ramery. Il conserva son office jusqu'au 27 janvier 1723 et fut remplacé, cette même année, par Monsieur Renard d'Hamel. Monsieur Cardon de Rollancourt fut aussi chef du magistrat

de la ville de Douai. Il se maria, en premières noces, à Marie-Anne-Antoinette de la Bauvette de Warnicamps, et en secondes noces, à Marie-Françoise Breckvelt, sa cousine. Du premier mariage de Jean-Louis Cardon de Rollancourt avec mademoiselle de la Bauvette de Warnicamps, vint une fille, Marie-Françoise, qui suit.

Marie-Françoise Cardon de Rollancourt, dame dudit lieu, Rongy, épousa par contrat passé le 11 août 1736, à Douay, pardevant Paul-François Lenoir et Adrien-Joseph De Roussy, notaires royaux en ladite ville, François-Emmanuel de Quellerie de Chanteraine, chevalier, seigneur de Chanteraine, Quiéry, Boursies, Vadencourt, Courchelettes (créé comte de Quellerie de Chanteraine en 1769) et chevalier d'honneur à la cour du parlement de Flandre, de 1764 au 12 juillet 1783; fils de Charles-Philippe de Quellerie, écuyer, seigneur de Chanteraine, Quiéry, Boursies, du Forestel, ancien officier au régiment d'Issenghien, et de Marie-Françoise de Marmet de Valcroissant. De l'union du comte François-Emmanuel de Quellerie de Chanteraine et de mademoiselle Cardon de Rollancourt sont nées deux filles. L'une, alliée à Monsieur de Calonne de Beaufait; l'autre, Marie-Philippine-Joseph, dame de Vadencourt, née en 1740, morte en 1819, épousa en 1765 Albert-Joseph-Michel de Villers au Tertre (Wavrin), chevalier, seigneur de Serain, Fagnolet, alors capitaine

au régiment de Flandre, dit le marquis de Villers au Tertre, dont une fille unique.

Article 11.

CASTELLAIN de BENBRECQ & de VENDEVILLE.

Armes. De sable, chargé d'une fleur de lys d'argent, accostée de deux étoiles à six pointes d'or ; au chef de gueules chargé d'un château d'argent.

§ 1. Pierre-Albéric-Joseph Castellain, chevalier, seigneur de Benbrecq, fils de Baudoin-Romain-Joseph et de Marie-Marguerite-Joseph Lefebvre, fut créé et reçu greffier principal au bureau des finances, le 6 Septembre 1751, en remplacement de Monsieur Petit d'Ostricourt, et eut lui-même pour successeur, en 1767, Monsieur Castellain de Vendeville, son cousin-germain, qui fait l'objet du paragraphe qui suit.

Monsieur Castellain de Benbrecq mourut le 27 novembre 1766 ; il avait contracté alliance en 1749, avec mademoiselle de Lescluse, fille de François-Louis et de demoiselle Sallengre.

§ 2. Louis-Joseph Castellain de Vendeville, chevalier, seigneur du petit Vendeville, d'Escleps, de Lispré, né à Lille en 1738, de Pierre Castellain, procureur du roi des eaux et forêts de la province de Lille, et de demoiselle Vanotberghe, fut créé trésorier de France, le 28 juillet 1761 et reçu le 13 août

suivant, en remplacement de Monsieur Le Page d'Obiessart. Il quitta, le 31 décembre 1766, sa charge, qui fut vendue le 6 de ce mois à son beau-frère, monsieur de Fontaine de Resbecq. Monsieur Castellain de Vendeville remplaça alors son cousin-germain, monsieur Pierre-Albéric-Joseph Castellain, dans l'office de greffier en chef et en second, par lettres de création du 31 décembre 1766 et par réception du 8 janvier 1767; il exerçait encore en 1790, lors de la suppression des bureaux des finances du royaume, et avait été créé, par lettres du 26 juillet 1786, conseiller, secrétaire du roi, maison et couronne de France, contrôleur de la chancellerie établie près la cour du parlement de Flandre à Douai.

Monsieur Castellain de Vendeville mourut en 1827. Il s'était allié le 24 Août 1761 à Marie-Louise de Fontaine, décédée en 1792, fille de Gilles de Fontaine, seigneur des Sarteaux, conseiller du roi, procureur syndic de la ville de Lille, et de Barbe-Joseph Marisal.

De ce mariage vinrent les enfants suivants :

1.° Casimir-Albéric-Marie Castellain d'Escleps, né le 5 février 1764, mort en 1843, marié depuis le 17 avril 1787, à Romaine-Joseph le Mesre, morte en 1792, fille de Jean-Baptiste-Antoine, sieur de Gruteghem, et de Marie-Françoise-Joseph du Retz. Cette dame le rendit père de :

A. N.... Castellain, né en 1788.

2° Hermenegilde Castellain, marié à N... Por-

tales, en Angleterre, où il se fixa. Leurs enfants sont :

A. N. Castellain, non marié.

B. Emilie Castellain.

C. Charles Castellain.

D. Alfred Castellain, marié à Maria Hulh.

3.° Albéric-Joseph-Marie Castellain, seigneur de Lyspré, né en 1767, décédé en 1805, servit dans l'armée des Princes en émigration et comme capitaine au service d'Autriche. Il fut marié à Amélie-Françoise-Joseph Le Mesre du Châtel, morte en 1843, fille de Louis-Joseph le Mesre du Châtel et de Amélie-Joseph le Mesre. De ce mariage naquirent :

A. Louis-Achille-Joseph Castellain.

B. Albéric-Louis-Joseph Castellain de Lispré, marié en 1835 à Marie-Antoinette d'Assignies, fille de Bonaventure, baron d'Assignies, et de Jacqueline-Rose-Victoire Boucquel de Beauval. Monsieur Castellain de Lispré est mort en 1849, laissant les enfants qui vont suivre immédiatement. Sa veuve s'est remariée en 1851, au baron Picot d'Aligny, dont elle a postérité.

a. Maurice-Ulric-Marie-Albéric Castellain de Lispré.

b. Blanche-Philomèle-Marie-Albéric Castellain de Lispré.

c. Eliane Castellain de Lispré.

4.° Charles Castellain servit à l'armée des

Princes pendant l'émigration et fut ensuite capitaine aux carabiniers au service d'Autriche. Il laissa les enfants ci-dessous de demoiselle N.... et mourut en Autriche.

A. Charles Castellain, non marié. Il a servi dans les dragons en Autriche.

B. Edouard Castellain. Il fait partie de l'administration des finances en Bohême, et a épousé N.... dont il a postérité.

5.° Marinus Castellain, mort à Lens, en Artois, servit dans l'artillerie. Mademoiselle Leroux du Châtelet, sa femme, le rendit père de:

A. Victor Castellain, mort sans alliance.

B. Amédée Castellain, mort sans alliance.

C. Alexandre Castellain, mort sans alliance.

D. Adèle Castellain, morte, comme ses frères, en célibat.

E. Elise Castellain, mariée à Paul Leroux du Chatelet, ancien chef d'escadron des grenadiers de la garde royale, fils de Louis-Onulphe Leroux du Châtelet, ancien député, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, chevalier de la Légion-d'Honneur, et de demoiselle Quarré de Chelers, son épouse. De M. Leroux du Châtelet et de Mlle Elise Castellain sont venus trois enfants: deux filles et un fils, Herman, mort le 25 Août 1854.

6.° N.... Castellain.

ARTICLE 12.

CHAMBGE DE LIESSART (DU).

ARMES. D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable et en pointe d'un trèfle de sinople.

§ 1. SIMON-PIERRE DU CHAMBGE DE LIESSART, chevalier, seigneur du Fay, Liessart, Noyelles-lez-Seclin, Douay en Roncq, est né à Lille le 1er février 1669, de messire Séraphin du Chambge de Liessart, plusieurs fois rewart et mayeur de Lille, et de Jossine Van den Berghe. Ce Séraphin du Chambge de Liessart fut créé chevalier par lettres signées de Philippe IV, roi d'Espagne, le 6 octobre 1662. Après la conquête de la Flandre par Louis XIV, ce prince lui donna en octobre 1673, des lettres héréditaires avec la qualification d'écuyer, pour lui, ses enfants et descendants nés et à naître en loyal mariage, puis, dans le même mois, des lettres de chevalerie confirmant, en France, celles de 1662. Ces lettres, toutes données sans aucune finance, furent enregistrées aux archives de la Chambre des comptes à Lille. Simon-Pierre du Chambge de Liessart, après avoir été créé trésorier de France, le 6 février 1693, et reçu le 12 février suivant, fut de nouveau créé par lettres du 30 janvier 1700, conseiller du roi en ses conseils, premier

président du Bureau des Finances et domaines de la généralité de Lille et installé le lendemain (cette charge étant vacante par la mort de Monsieur Costa); il l'avait achetée pour la somme de 36,000 florins, à madame Costa, née du Beron et tuteurs de son fils. Monsieur du Chambge de Liessart mourut à Lille le 24 juillet 1726, en exercice de sa charge et après avoir institué pour lui succéder un de ses fils, Charles-Eubert, repris au paragraphe suivant. Il fut inhumé dans les caveaux de la famille, au chœur de l'église de Noyelles-lez-Seclin, laissant les enfants dont on va parler, de Marie-Christine Cardon, dame de Douay en Roncq, qu'il avait épousée le 22 janvier 1692, morte le 5 juin 1728, inhumée près de son mari. Elle était fille de Jean-Baptiste Cardon, seigneur du Fermont, et de Marguerite-Françoise du Forest.

1.° Pierre-François du Chambge, seigneur d'Elbhecq, né en 1695, à Lille, marié en cette ville le 25 juillet 1728, à Marie-Pélagie-Joseph Fruict, morte le 20 mai 1743, étant veuve depuis 1742 et laissant les enfants suivants. Elle était fille de Jean-Guillaume Fruict, capitaine au régiment de Souastre et de Marie-Joseph Butin.

A. Pierre-Joseph du Chambge, baron d'Elbhecq, pair du duché de Bouillon, chevalier de St-Louis, mort à St-Jean-de-Luz le 1er septembre 1793, lieutenant général commandant en chef l'armée des Pyrénées occidentales; il parcourut depuis 1754 une carrière pleine de dis-

tinction, il fut nommé colonel-commandant du régiment royal suédois en 1767, colonel-commandant du régiment de Bouillon le 23 juin de la même année, brigadier en 1780, maréchal des camps et armées du roi en 1784, lieutenant général en 1791. Il fut élu en 1782 député de la noblesse de la Flandre wallonne et fut nommé député de la noblesse de Lille aux Etats-Généraux de 1789, en remplacement de Monsieur du Chambge, baron de Noyelles, son cousin germain, démissionnaire. Le baron d'Elbhecq avait épousé, le 3 mars 1767, Marie-Anne du Buc, morte à Paris en 1815, fille de Jean-Baptiste du Buc du Ferret, écuyer, alors chef du bureau des colonies, et de Marie-Anne Febvrier. De cette union naquirent.

a. Auguste-Adolphe-Philibert-Gustave-Maximilien-Désiré du Chambge, baron d'Elbhecq, né à Bouillon, le 15 février 1775, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, etc., etc., entra comme sous-lieutenant au 49e régiment d'infanterie en 1791. Il fut le 1er octobre de la même année, nommé aide-de-camp du général du Chambge baron d'Elbhecq, son père, et cessa en 1793, d'être en activité depuis la mort dudit général. Il mourut à Paris le 20 juin 1822. Il avait été trésorier (receveur général) de la Martinique. Le baron d'Elbhecq s'était allié le 9 août 1796 à sa cousine germaine, Marie-Barbe-Charlotte-Antoinette-Pauline de Montet, fille de

Charles-François, chevalier de Montet, général de brigade, et de Marie-Françoise du Buc du Ferret; la baronne d'Elbhecq, née de Montet, est connue comme compositeur et musicienne de grand mérite, sous le nom de madame Pauline du Chambge. Deux enfants sont venus de cette union, ils sont cités immédiatement.

a.a. Charles-Edouard du Chambge d'Elbhecq, mort à Paris à l'âge de 5 ans.

b.b. Marie-Clémentine du Chambge d'Elbhecq, mariée en 1822, à Paris, à Benjamin-Pierre du Bos, chevalier de Malte, alors officier d'état-major et ancien aide-de-camp du général puis maréchal comte de Bourmont. Il y a deux fils de ce mariage.

b. Amélie-Françoise-Charlotte-Augustine du Chambge d'Elbhecq, morte en 1812, elle avait été mariée à Monsieur Bernard Coppens.

c. Marie-Anne-Joseph-Eugénie du Chambge d'Elbhecq, morte sans alliance en 1808.

d. Adélaïde-Eléonore-Séraphine du Chambge d'Elbhecq, née en 1772, morte en 1844, religieuse à la congrégation de Notre-Dame, à Paris, au couvent des Oiseaux.

e. Amarante-Victoire-Zébée-Cornélie du Chambge d'Elbhecq, décédée en célibat.

B. Marie-Françoise-Joseph du Chambge d'Elbhecq, née en 1729, morte en 1810, étant veuve de Louis-Eugène Cardon d'Ardomprez, écuyer, seigneur d'Ardomprez, chevalier de St-Louis,

capitaine, puis lieutenant-colonel de cavalerie et prévôt général de la maréchaussée de Flandre et d'Artois. Une pierre tumulaire et de souvenir pour eux, se trouve encore en l'église St-André, à Lille. Monsieur et madame d'Ardomprez ne laissèrent pas d'enfants.

C. Joseph-Françoise-Séraphine du Chambge d'Elbhecq, née le 3 novembre 1730, mariée en 1765, à messire Louis-François-Guislain-Victor de la Porte, chevalier, marquis de la Porte, seigneur de Vaulx. La marquise de la Porte, née du Chambge, mourut en 1809.

D. Marie-Charlotte du Chambge d'Elbhecq, née en 1734, alliée en premières noces à Louis-Olivier-Claude Farez d'Ogimont, chevalier, seigneur d'Ogimont, Ramez, chevalier d'honneur au Bureau des Finances et repris plus haut à son article. Il est mort sans laisser d'enfants, le 12 mai 1764. Madame d'Ogimont, née du Chambge d'Elbhecq, se remaria à Lille en 1765 à Jacques-Alexandre-Antoine-François de Courteville d'Hodicq, comte d'Hodicq, alors colonel commandant le corps des grenadiers de France, créé brigadier en 1769 et maréchal des camps et armées du roi en 1780. Il fut député de la noblesse de Montreuil-sur-Mer aux Etats-Généraux de 1789. Leur fils, Charles-Alexandre-François de Courteville d'Hodicq, chevalier de St-Louis, est mort le 9 janvier 1847, laissant des enfants. Une de ses filles fut mariée au comte

Victor de Tenremonde. Leur fille épousa le baron Seymour de Constant de Rebecque, dont aussi postérité.

2.° Jean-Baptiste du Chambge, né à Lille en 1694, second fils de Simon-Pierre du Chambge de Liessart, chevalier, premier président qui forme le premier paragraphe, et de Marie-Christine Cardon, dame de Douay en Roncq, était, en 1728, recteur de la société de Jésus. Il mourut à Paris.

3.° Louis-Joseph du Chambge, seigneur de Noyelles-lez-Seclin, près de Lille, baptisé en l'église Ste-Catherine, à Lille, le 10 décembre 1697, marié à Bruxelles, le 3 Février 1731, à Isabelle-Pétronille de Corte, dame d'Oostkercke, dernière de son nom, morte le 20 mai 1764 et inhumée dans les caveaux de la famille du Chambge, au chœur de l'église dudit Noyelles. On y voit encore sa pierre tumulaire. De cette union vinrent :

A. Louis-Séraphin du Chambge, baron de Noyelles, seigneur des Allœux, de Noyelles-lez-Seclin, né le 21 janvier 1732, fut, pendant six ans, député de la noblesse de la Flandre wallonne, ensuite député extraordinaire à la cour; enfin, en 1789, député de la noblesse de Lille aux États-Généraux, où il soutint avec fermeté, à l'assemblée, les intérêts de la monarchie et de la noblesse; mais, rebuté par les contrariétés qu'il éprouva, il écrivit à ses commettants

qu'il avait rempli le mandat que son honneur de gentilhomme lui avait dicté, qu'il n'avait plus rien à faire pour le bien de l'état, et il donna sa démission. Son remplaçant à l'assemblée fut son cousin-germain, Pierre-Joseph du Chambge, baron d'Elbhecq, alors maréchal des camps et armées du roi. Ce fut en faveur de ce Louis-Séraphin du Chambge, que les terres de Noyelles-lez-Seclin et des Allœux furent réunies et érigées en baronnie sous la dénomination de baronnie de Noyelles, pour lui, ses enfants et successeurs, par lettres signées de Louis XV, roi de France, à Versailles, en mai 1772. Ces lettres ont été enregistrées au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, folio 136, verso du 35e registre aux provisions; et au greffe du conseil supérieur de Douai, le 31 juillet 1772.

Monsieur du Chambge, baron de Noyelles, mourut en émigration à Oostkercke, près Bruges, le 17 janvier 1794. Il avait épousé, le 29 septembre 1772, Béatrix du Chastel de la Hovardries, comtesse héréditaire du St-Empire romain, fille de Alexandre-Robert-Auguste-François du Chastel de la Hovardries, chevalier, vicomte de la Hovardries, comte héréditaire du St-Empire romain, et de Christine de Corbie. De cette union naquirent trois filles, qui furent :

a. Lucie-Séraphine-Ernestine du Chambge, née en 1773, morte au château de Noyelles, le

4 janvier 1774, enterrée dans les caveaux, à Noyelles, le lendemain.

b. Pauline du Chambge, morte au château de Noyelles, le 1.er juillet 1783, à l'âge de huit ans et demi, inhumée dans les caveaux dudit Noyelles.

c. Lucie-Béatrix-Marie du Chambge, morte le 11 octobre 1790, enterrée le lendemain dans les caveaux, près de ses sœurs.

B. Pierre-Ernest-Joseph du Chambge, chevalier de Noyelles, puis baron de Noyelles après la mort de son frère, naquit le 16 juin 1735. Il fut chevalier de St-Louis, capitaine au régiment de Picardie, puis major du troisième régiment de l'état-major provincial de Lille. Il mourut en émigration à Bruges, l'an X, le 7 germinal. Il avait contracté alliance avec Marie-Catherine-Lambertine de St-Paul de Mortier, morte à Lille, le 25 décembre 1848, et dont il laissa une fille nommée :

a. Marie-Antoinette-Françoise-Ernestine du Chambge de Noyelles, morte en 1848, sans laisser d'enfants. Elle avait épousé en premières noces Jean-Jacques, baron Van Zuilen van Neyveld de Gasbecke, et en secondes noces Joseph-Charles-Jacques Kesteloot, officier au service belge.

C. Eugène-Marie-Joseph du Chambge, mort enfant, il était né à Lille et baptisé le 5 janvier 1738, en la paroisse St-Etienne.

D. Charles-Emmanuel du Chambge, seigneur de Tervestre, dit le chevalier du Chambge, né à Lille, le 9 septembre 1743, successivement sous-lieutenant et lieutenant au régiment de Picardie, capitaine au régiment de Nassau-Liegen, officier au régiment de Salm-Salm et chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis. Il mourut en émigration, le 6 octobre 1801, en Styrie, ayant eu de son mariage avec Catherine-Élisabeth Guld, morte en 1778, treize enfants, dont neuf sont morts en bas-âge, les autres suivent immédiatement.

a. Pierre-Clément-Joseph du Chambge, dit Monsieur de Tervestre, né en 1770, mort en 1847. Il avait été chanoine de la collégiale de St-Pierre, à Leuze.

b. Joseph-Antoine-Hyacinthe du Chambge, devenu baron de Noyelles par la mort de ses deux oncles, Louis-Séraphin et Pierre-Ernest, cités ci-dessus, naquit à Rouffach (Haut-Rhin), le 6 septembre 1784. Il servit comme lieutenant aux chasseurs à cheval, puis comme capitaine aux chasseurs de l'Arriège. Il fut créé chevalier de St-Louis, le 26 octobre 1825. Il était chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur depuis le 13 août 1809. De son mariage, contracté en 1820, avec Marie-Claudine-Catherine de Mougé, fille de messire Xavier de Mougé, conseiller à la cour royale de Colmar, et de Marie-Claudine de Neubeck, il laissa les enfants qui suivent. Il mourut en 1852.

a.a. Joseph-Antoine-Hyacinthe I du Chambge de Noyelles, mort enfant en 1825.

b.b. Pierre-Clément-Joseph-Émile du Chambge de Noyelles, fils aîné.

c.c. Joseph-Antoine-Hyacinthe II du Chambge de Noyelles, sous-lieutenant d'infanterie.

d.d. Marie-Julie du Chambge de Noyelles, née en 1821, morte en 1824.

e.e. N.... du Chambge de Noyelles, jumelle de Joseph-Antoine-Hyacinthe I, morte au berceau.

f.f. Marie-Claudine-Élisabeth-Alphonsine du Chambge de Noyelles.

g.g. Marie-Euphrosine-Caroline du Chambge de Noyelles.

h.h. Ernestine du Chambge de Noyelles, née en 1831, morte en 1854.

i.i. Marie-Louise-Amélie du Chambge de Noyelles.

c. Marie-Françoise-Elisabeth du Chambge, fille de Charles-Emmanuel, et de Catherine-Elisabeth Guld, fut mariée en 1821 à Monsieur Valentin Heinrich. Elle est morte en 1844, sans laisser d'enfants.

d. Marie-Rosalie-Victoire du Chambge, mariée en premières noces à Monsieur de Ste-Marie, mort sans laisser de postérité, et en secondes noces, à Monsieur de la Font, chevalier, officier à l'armée de Condé, mort vers 1793, aussi sans enfants.

E. Marie-Françoise du Chambge, fille de Louis-Joseph du Chambge de Noyelles, seigneur de Noyelles, et de Isabelle-Pétronille de Corte, naquit en 1737. Elle mourut en 1792, sans laisser de postérité, de messire Jean-François de Ste-Marie, chevalier, capitaine au régiment de Bourbonnais infanterie.

4.° Charles-Eubert, repris au paragraphe suivant.

5.° Christine-Séraphine du Chambge de Liessart, morte à Béthune, le 16 janvier 1769, avait épousé depuis 1757, Jacques-Louis-Alexandre baron de Grimaldi, de l'illustre maison italienne de ce nom, chevalier de St-Louis, lieutenant pour le roi, commandant de la ville et château de Béthune; veuf sans enfants de Joseph-Marie-Françoise de Galléan de Châteauneuf. La baronne de Grimaldi, née du Chambge de Liessart, ne laissa pas d'enfants, son mari épousa en troisièmes noces Marie-Madeleine-Joseph-Alexandrine de Tramecourt, qui étant veuve, se remaria en 1779, à Ange-François-Joseph comte de Beaulaincourt.

6.° Claire-Isabelle du Chambge de Liessart, mariée le 5 mai 1727, en l'église St-Etienne, à Lille, à Messire Claude-Valentin-Théodore de La Porte, chevalier, seigneur de Remaisnil, né le 11 novembre 1705 de Théodore de la Porte, chevalier, seigneur de Remaisnil, et de Jeanne Françoise Boudart de Couturelle. De Monsieur

de La Porte et de mademoiselle du Chambge de Liessart sont nés plusieurs enfants, entr'autres Christine-Isabelle de la Porte, mariée en 1755 à messire Louis-Joseph-Michel Le Josne de Contay, marquis de la Ferté, de Lesvacques, qui fut présent au contrat de mariage de messire Charles-Louis-Philippe du Chambge de Liessart, son cousin-germain allié.

7.° Marie-Antoinette du Chambge de Liessart, dite mademoiselle des Allœux, baptisée à Lille le 30 avril 1710, en l'église Ste-Catherine, mariée à Lille en l'église St-Etienne de la même ville, le 30 décembre 1730, à Joseph-Ignace-Magnus, comte de Sparre, né en 1704, successivement capitaine au régiment allemand de Lenck, colonel du régiment royal suédois en 1742, brigadier en 1745, maréchal de camp en 1748, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1752, général-major au service de la Suède, commandeur de l'ordre de l'Epée. Il est mort en 1787. De ce mariage naquirent Alexandre-Séraphin comte de Sparre, créé lieutenant-général en 1780, marié à mademoiselle Camuset, mort sans enfants. Louis-Ernest, comte de Sparre, maréchal de camp, né en 1736, père du comte Louis de Sparre, mort il a peu d'années, lieutenant-général, laissant un fils de son premier mariage et un autre du second. Louis-Auguste, comte de Sparre, mort capitaine aux chevaux-légers du roi, sans avoir été marié.

Marie-Claude-Auguste-Joseph, comte de Sparre, chevalier de Malte, page du grand-maître en 1765, mort capitaine de vaisseau, et laissant de mademoiselle de la Toison de Roche-Blanche, trois filles et trois fils, dont deux actuellement généraux.

§ 2. Charles-Eubert du Chambge de Liessart, chevalier, seigneur de Liessart, Douay en Roncq, et né le 2 avril 1706, n'avait que vingt ans quand messire Simon-Pierre, son père, mourut. Il obtint donc une dispense d'âge et devint conseiller du roi en ses conseils, premier président du Bureau des finances et domaines de la généralité de Lille, par lettres du 19 décembre 1726 et par installation du 15 janvier 1727. Le président de Liessart (on le dénommait toujours ainsi) remplit sa charge pendant cinquante ans avec la plus haute distinction. Il mourut à Lille, le 15 février 1777, après avoir, par son testament du 17 juillet 1758, assuré par préciput, à son fils, Charles-Louis-Philippe, la succession à la première présidence. Il s'était allié, à Douai, le 24 septembre 1742, en l'église St-Jacques, à Marie-Emmanuelle-Josèphe-Thérèse Turpin, fille unique de messire Alexandre-François Turpin, chevalier, seigneur de la Prayelle, conseiller, puis président à mortier au parlement de Flandre, et de Marie-Philippine-Thérèse de Buissy, sœur de Marie-Albertine de Buissy, épouse de messire François-Louis de la Grange, baron de Murauvau, chevalier d'honneur au parlement de Flandre.

La présidente de Liessart mourut le 9 novembre 1780, à Lille, ayant eu de son mariage les enfants qui suivent.

1.° Charles-Louis-Philippe, repris au paragraphe troisième.

2.° Marie-Valentine-Alexandrine-Rénée du Chambge de Liessart, née en avril 1749, mariée le 6 avril 1767, à Arnould-Joseph Mairesse de Pronville, écuyer, seigneur de Pronville, ancien capitaine au régiment de la Reine-infanterie, mort en 1822. Il était veuf en premières noces d'une demoiselle Le Maistre d'Anstaing. De l'alliance de Monsieur de Pronville avec mademoiselle du Chambge de Liessart, sont venus : Auguste de Pronville, marié à mademoiselle de Tourmont, morte en 1854, dont deux filles, la comtesse Déliot de la Croix et madame Alfred Cavé d'Haudicourt. Mademoiselle de Pronville, morte jeune, et Sophie de Pronville, alliée en premières noces au comte de Magny et en secondes noces au marquis de Villedeuil, mort en 1854, fils de Monsieur Pierre-Charles-Laurent de Villedeuil, marquis de Villedeuil, contrôleur général des finances, puis ministre du roi Louis XVI.

3.° Marie-Joséphine-Séraphine du Chambge de Liessart, née en 1752, mariée à Lille, le 13 avril 1771, en l'église St-Etienne, à Désiré-François-Dominique Déliot de la Croix, écuyer, seigneur de la Croix, Erquinghem, comte Déliot

de la Croix depuis 1781. Il est mort en 1790 et sa femme décéda en 1811, quelques années après sa rentrée d'émigration. Elle laissa deux fils, l'un, Eléonore comte Déliot, épousa la fille de Monsieur Jacops, marquis d'Aigremont, encore existante, dont Monsieur le comte Hippolyte Déliot de la Croix, allié à sa cousine germaine mademoiselle Mairesse de Pronville, ils ont un fils, Edgard; et Stéphanie Déliot de la Croix. L'autre fils du comte Déliot et de mademoiselle du Chambge de Liessart, est mort en son château d'Erquinghem, sans laisser d'enfants.

4.° Marie-Angélique-Adrienne du Chambge de Liessart, née le 18 mai 1754, mariée en 1779, à Lille, à Pierre-Joseph Renaud de Boisrenaud, chevalier, seigneur et comte de Sagonne, seigneur d'Ambourg, sous-lieutenant au régiment royal Normandie-cavalerie, Monsieur de Boisrenaud est mort en 1816, sa femme était décédée en émigration en avril 1805. De cette union ils laissèrent un fils, le comte de Boisrenaud, marié à mademoiselle de Beaurepaire, fille de l'ancien marquis et pair de France. Il n'y a point d'enfants de cette union.

§ 3. Charles-Louis-Philippe du Chambge de Liessart, chevalier, seigneur de Liessart, Frévillers, dit Monsieur de Frévillers jusqu'à la mort du président de Liessart, son père, naquit à Lille, le 10 juin 1746, et fut baptisé le même jour en l'église St-Etienne de

cette ville. Il remplaça, le 23 avril 1777, Charles-Eubert, son père, dans les charges de conseiller du roi en ses conseils, premier président du Bureau des finances. Il fit, en cette qualité, les fonctions de grand bailly du Haynaut, et fut nommé par le roi commissaire de Sa Majesté, le 28 juillet 1779, pour l'audition et arrêté des comptes des états de Lille, Douay et Orchies.

Les Bureaux des Finances du royaume ayant été abolis en 1790, Monsieur du Chambge de Liessart quitta Lille en 1791, fuyant la terreur révolutionnaire. Il s'émigra d'abord avec sa famille et le comte de Buisseret de Blarenghien, son parent; ils habitèrent le château de Dadizeele, qu'ils avaient loué au comte de Croix. Monsieur du Chambge alla rejoindre, en 1792, l'armée des princes et se rendit au corps de la marine, cantonné à Malmedy. C'est une circonstance presque sans exemple, de voir un haut magistrat servant dans la marine royale. (Le président Bernard, de la cour des aydes de Paris, s'y trouvait aussi.) Après la campagne de 1792, il s'émigra d'abord à la Haye, puis en Angleterre, avec sa famille, où il mourut à Londres, le 27 juillet 1801. Monsieur du Chambge de Liessart avait épousé, à Lille, en l'église St-André, le 18 avril 1769, Isabelle-Ernestine-Joseph le Maistre d'Anstaing, dite mademoiselle de Thérombecq, fille de Joseph-Michel le Maistre, écuyer, seigneur de Thérombecq, Anstaing, et de Isabelle-Charlotte Jacops. Elle quitta Londres, revint à Lille en 1802, avec ses deux filles, mesda-

mes de Bergerand et d'Aubers, et mourut au château de Vendin-le-Viel, en 1821.

Du président du Chambge de Liessart et de mademoiselle d'Anstaing, sont venus :

1.° Charles-Désiré-Joseph du Chambge de Liessart, né le 16 janvier 1773 et baptisé ce même jour en l'église de St-Pierre de cette ville, fit ses preuves de noblesse pardevant Monsieur Chérin, généalogiste de Sa Majesté, le 16 février 1788, pour être reçu sous-lieutenant dans les troupes du roi. Il servit comme cadet-gentilhomme dans la division autrichienne de Bercheny, quand il fut blessé mortellement à la journée de Fleurus, le 16 juin 1794. Il fut transporté à Namur avec les autres blessés et mourut en route, lors de l'évacuation de l'hôpital de Namur à Liège, à l'approche de l'armée républicaine. Il n'était point marié.

2.° Séraphin-Ernest du Chambge de Liessart, fit aussi ses preuves de noblesse pour entrer comme sous-lieutenant dans les troupes du roi de France, le 16 février 1788, devant Monsieur Chérin, généalogiste de Sa Majesté : mais il n'avait que onze ans quant il s'émigra de France avec sa famille, de sorte qu'il ne servit point. Il naquit à Lille, le 22 mai 1780, fut baptisé le 24, dans l'église paroissiale de St-Pierre de cette ville et mourut à Lille en 1804, sans alliance.

3.° Marie-Anne-Elisabeth-Adélaïde du Chambge de Liessart, baptisée en la paroisse de St-

Pierre, à Lille, le 19 novembre 1774, morte jeune fille, à Tournay, en 1794, en état d'émigration.

4.° Isabelle-Charlotte du Chambge de Liessart, née le 3 février 1770, à Lille, mariée à Tournay, étant en émigration, en 1794, à messire Antoine-Laurent de Bergerand, chevalier, seigneur de Gosselies, ancien conseiller à la cour du parlement de Flandre et mort, sans enfants, à Londres, le 3 août 1795. Sa veuve est décédée à Lille, le 4 janvier 1853 et elle est inhumée à Vendin-le-Viel, dans les caveaux de famille.

5.° Marie-Joseph-Pauline du Chambge de Liessart, née à oille, le 18 janvier 1771 et baptisée en l'église St-André, ayant pour parrain Monsieur d'Anstaing, son grand-père, et pour marraine madame la présidente de Liessart, sa grand-mère. Elle épousa, par contrat passé le 11 janvier 1790, par Duriez et son collègue, notaires à Lille, messire Louis-Marie-Joseph Blondel d'Aubers, chevalier, seigneur d'Aubers, de Vendin-le-Viel, et qui fut conseiller au parlement de Paris, ensuite à la cour de cassation et conseiller d'état honoraire, mort à Paris en 1830. Il était né à Paris le 11 mars 1766, de messire Eugène-Roland Blondel d'Aubers, chevalier, conseiller du roi en ses conseils, premier président de la cour du parlement de Flandre, honoré de l'intime amitié du grand dauphin,

père de Louis XVI, et de Marie-Anne de Calonne, sœur du ministre et contrôleur général. Monsieur Marie-Joseph Blondel d'Aubers avait été tenu sur les fonts baptismaux par Monseigneur le dauphin et par Sa Majesté la reine de France. Il laissa de son mariage avec mademoiselle du Chambge de Liessart, deux enfants : premièrement, un fils, Monsieur Emile-Louis-Marie Blondel d'Aubers, ancien maître des requêtes et préfet du Gers, sous la Restauration, marié à mademoiselle Céline des Perriers de Fresnes, dont trois filles, madame la vicomtesse de Guerne, madame le Vacher de St-Géran et mademoiselle Blanche d'Aubers; deuxièmement, Zéphirine-Henriette Blondel d'Aubers, alliée à Monsieur Bacon de Sains, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien officier de cavalerie, dont un fils, Léonce Bacon de Sains.

6.° Séraphin-Victor-Joseph du Chambge de Liessart, naquit à Lille, le 21 février 1777 et fut baptisé ce même jour en l'église St-Pierre de ladite ville. Il servit en émigration dans le régiment français de Dillon-infanterie, depuis 1801 jusqu'à 1804, époque à laquelle il quitta ce régiment et revint en France. A la première Restauration, il prit le commandement d'une compagnie dans la première légion des gardes nationales actives de l'arrondissement de Lille, et mourut à Douai, le 25 avril 1825, étant receveur particulier des finances de l'arrondisse-

ment de Valenciennes. Il avait épousé, en 1816, à Douai, Sophie-Hyacinthe-Joseph de Coupigny (Malet), fille de Constant-Marie-Joseph comte de Malet de Coupigny, ancien page du duc d'Orléans, alors officier au régiment de Chartres-infanterie, et de Marie-Françoise-Louise-Joseph de Villers-au-Tertre. Sa veuve se remaria en 1828 avec Dominique-Jean-Constantin marquis Doria, garde-du-corps du roi Charles X, mais elle n'en eut point d'enfants. Elle mourut à Douai, le 16 janvier 1852. Le marquis Doria s'est remarié à Sylvie Doria, sa parente, fille de feu André, marquis Doria, ancien colonel au service de France, et de Benoîte Garda, dont une fille.

Les enfants procréés de Monsieur du Chambge de Liessart et de mademoiselle de Coupigny-Malet, sont :

A. Louis-Philippe-Albéric, baron du Chambge de Liessart.

B. Victorine-Isabelle-Alexandrine, morte en 1832, à l'âge de 13 ans.

C. Eléonore-Paul-Constant, baron du Chambge de Liessart, créé commandeur de l'ordre de Saint Grégoire-le-Grand, sous le titre de baron, par bref pontifical du 14 novembre 1848, scellé le 9 février 1849 et vérifié en chancellerie de France, le 16 avril suivant.

Article 13.

CHASTEAU (DU).

Armes. D'azur à un château fort en tour, crénelé d'argent, ouvert et garni de sa sarrazine de sable.

§ 1. Nicolas du Chasteau, chevalier, seigneur de la Wallonnie, par sa femme (fils de François du Chasteau, conseiller-ingénieur de sa Majesté catholique, puis directeur des fortifications de la ville de Lille, mort en 1634), fut créé trésorier de France le 12 février 1693, et reçu le 15 du même mois. Il se démit de son office le 17 septembre 1709, et eut son fils Robert pour successeur. Sa femme était Catherine Leroy, fille de Robert et de Marie du Hot; il en eut:

1.° Robert, repris au paragraphe suivant.

2.° Marguerite du Chasteau, mariée à Philippe de Lannoy, écuyer, seigneur du Petit-Cambray, eschevin de Lille, dont postérité qui ne s'est pas continuée jusqu'à nos jours.

3.° Marie-Catherine du Chasteau, alliée à Antoine-Joseph de Poucques, chevalier, seigneur de Beauriez, ancien capitaine de dragons au régiment d'Artois, fils de Michel, chevalier, seigneur de Beauriez, tué à Candie, en 1664, lieutenant-colonel du régiment de Bretagne, et de Marie-Albertine d'Haubourdin, dont postérité.

§ 2. Robert du Chasteau, chevalier, seigneur

de la Wallonnie, succéda à Nicolas, son père, dans la charge de trésorier de France, par création du 19 novembre 1709, et par installation du 7 novembre 1710. Il ne se maria pas, et mourut à St-Omer, en 1712, exerçant encore son office; son successeur fut Monsieur de Lattre.

Article 14.

CHAUWIN DU ROCQUET ET DE GRANDVAL.

Armes. D'azur à trois trèfles d'or, posés deux et un, et un croissant d'argent montant en cœur.

§ 1. Jean-Michel Chauwin du Rocquet, chevalier, seigneur du Rocquet, fut créé trésorier de France, par lettres du 31 août 1704, et reçu le 6 septembre suivant, en remplacement de Monsieur Stappaert de la Haye. Il mourut le 28 novembre 1729, et eut pour successeur, son fils, André-François-Joseph, repris au paragraphe deuxième.

§ 2. André-François-Joseph Chauwin de Grandval, chevalier, seigneur de Grandval, né le 16 octobre 1698, succéda à Jean-Michel, son père, dans la charge de trésorier de France, par lettres du 24 mai 1730, et par réception du 21 juin suivant.

Monsieur Chauwin de Grandval mourut le 12 février 1755. Il laissa une fille unique, mariée à Monsieur Waresquiel de Libersart, qui vendit le 22 août 1755, à Monsieur Louis-Joseph Massiet de la Bruyère, la charge de trésorier de France de son beau-père,

pour la somme de trente mille livres de France et deux mille six cent quatre-vingt-deux livres, aussi de France, pour l'augmentation des gages, fixée en 1743.

Article 15.

CORDONNIER.

Armes. De gueules au chevron d'argent, accompagné de trois têtes et cols de bœuf de même.

Jacques-Dominique Cordonnier, chevalier, fut créé le 30 août 1700, et installé le 11 du même mois, trésorier de France, en place de Simon-Pierre du Chambge de Liessart, devenu premier président. Il eut lui-même pour successeur Monsieur Joseph Herreng; il s'était démis de son office le 13 juin 1707.

Article 16.

COSTA.

Armes. D'azur à trois bandes d'or, au chef d'azur, chargé d'une étoile entre deux fleurs de lys, le tout d'or.

Antoine Costa, chevalier, d'une illustre maison italienne, fils de N... Costa, chevalier, et petit-fils de Antoine Costa, natif de Gênes; marié en premières noces à Anne-Catherine du Chambge, fille de Érasme du Chambge et de sa première femme Anne Cambier; elle est morte en couches en 1628,

laissant un fils, Jean-Baptiste Costa, mort sans alliance en 1645; et en seconde noces à Marie-Gilles-Antoine Costa; fut créé le 18 décembre 1692, conseiller du roi en ses conseils, premier président du Bureau des Finances et Domaines de la Généralité de Lille, il fut installé le 30 janvier 1693. Il mourut le 1.er novembre 1698, et fut remplacé par Messire Simon-Pierre du Chambge de Liessart, chevalier, alors trésorier de France audit Bureau.

Le président Costa s'était allié à Marie-Françoise du Beron, fille de Jean et de Françoise de Warenghien, dont il eut les enfants qui suivent :

1.° Antoine-François Costa, seigneur de Bélem, lieutenant-général de la Gouvernance de Lille, marié à Marie-Thérèse de Fourmestraulx de Wazières, fille d'Eugène-Hyacinthe, seigneur de Beaupré, et de Marie-Barbe Biscop. Ils ne laissèrent point d'enfants.

2.° N... Costa, religieuse à Marquette.

Article 17.

CRESPEL DE SAINT-MARTIN.

Armes.....

Josse-François-Joseph Crespel de Saint-Martin, chevalier, fut créé trésorier de France le 1.er mars 1764, et reçu le 2 juillet suivant, pour remplacer Monsieur Vignoble. Il conserva cette charge jusqu'au 26 août 1769, époque à laquelle étant devenu inca-

pable d'exercice à cause de sa santé, il vendit son office, et eut pour successeur Monsieur Goudart du Canville.

Article 18.

CROIX (DE).

Armes.....

Jacques-Joseph-Marie de Croix, chevalier, fils de Jacques-Marie et de demoiselle Mahieu, remplaça le 10 mai 1770, jour de sa création, Monsieur Bonnier de Layens, comme trésorier de France. Il se démit de cet office le 14 novembre 1776, comme incompatible avec celui de receveur du Chapitre de Saint-Pierre, qu'il occupait aussi. Il eut pour successeur à la charge de trésorier de France, Monsieur de Lagarde de Boutigny, et en 1776, il acheta une charge de secrétaire du roi. Monsieur de Croix épousa, le 6 août 1770, Marie-Catherine-Louise-Joseph van Hœnackere, fille unique de Philippe-Edouard et de Catherine-Joseph-Pélagie Carpentier.

De ce mariage naquirent :

1.° N... de Croix, née le 2 avril 1775.

2.° N... de Croix, née le...

3.° Joseph-Marie de Croix, né en 1775, marié à mademoiselle Mainesse Urretia, qui se remaria à Guislain-Gustave Menche.

Leurs enfants sont :

A. N... de Croix, alliée à Monsieur Bergerault.

B. Marie de Croix, mariée le 11 août 1847 à

Monsieur Octave d'Hespel, fils aîné du comte Adalbert d'Hespel et de Clara de Tenremonde.

Article 19.

DESCHAMPS DE HAUTPONT.

Armes. D'argent à trois quinte-feuilles de gueules posées deux et une.

Jean-Dominique Deschamps de Hautpont, chevalier, fils de Jacques-Ignace Deschamps, sieur de Hautpont et de Bergre, mort en 1616, et de N... Hendrick, fut créé trésorier de France le 17 août 1731, et reçu le 31 du même mois, en remplacement de Monsieur Charles-Henry-François van der Linde. Il se démit de son office le 17 novembre 1751, mourut sans s'être marié en 1752, et eut pour successeur Monsieur Becquet.

Article 20.

DURANT.

N... Durant, fils unique de Guillaume, fut nommé trésorier de France en 1756, en place de Monsieur Aronio de Romblay, vétéran; mais, étant arrivé à Paris, dans le mois d'août 1757, pour se faire recevoir, il y mourut le 21 de ce dit mois; de sorte que, n'ayant jamais exercé, il ne remplaça pas Monsieur Aronio de Romblay, qui eut pour véritable successeur M. Vignoble. Monsieur Durant prend cependant place ici, pour expliquer sa nomination, que l'on pourrait rencontrer quelquefois.

Article 21.

FAREZ D'OGIMONT.

Armes. D'or au chevron d'azur, accompagné de trois mouchetures d'hermine de sable.

Louis-Olivier-Placide Farez d'Ogimont, chevalier, seigneur de Ramez, d'Ogimont, fils de Noël-Olivier Farez de Ramez, écuyer, seigneur de Ramez, officier de cavalerie, mort le 13 octobre 1751, et de Demoiselle Gruloos; fut créé chevalier d'honneur au bureau des finances, en place de Monsieur le Prévost de Basserode, le 12 mai 1733, et reçu le 30 du même mois. Il exerça jusqu'en 1755, fut créé honoraire le 3 juillet de cette année, et eut pour successeur Monsieur Imbert de Séneschal, après sa mort, arrivée le 12 mai 1764.

Monsieur Farez d'Ogimont épousa Marie-Charlotte du Chambge d'Elbhecq, fille de Pierre-François du Chambge, chevalier, seigneur d'Elbhecq, et de Marie-Pélagie-Joseph Fruict, et sœur de Pierre-Joseph du Chambge, baron d'Elbhecq, mort en 1793, lieutenant-général commandant en chef. Madame Farez d'Ogimont étant devenue veuve depuis 1764, se remaria en 1765 à Jacques-Alexandre-Antoine-François de Courteville d'Hodicq, comte d'Hodicq, alors colonel-commandant le corps des grenadiers de France, créé brigadier en 1669, maréchal des camps et armées du Roi en 1780, et député

de la noblesse de Montreuil-sur-Mer aux états-généraux de 1789.

ARTICLE 22.

FONTAINE (DE).

ARMES. Parti au premier de gueules, au lion d'argent, au deuxième d'azur à une fontaine d'or.

§ 1. JÉROSME de FONTAINE (1), chevalier, fils de Jérosme et de Marie du Hot, reçut des lettres de création de trésorier de France, le 6 février 1693, et fut installé le 21 du même mois. Il se démit de son office le 9 avril 1729, et Monsieur le Gay d'Estucquelins le remplaça. Monsieur de Fontaine mourut sans s'être marié.

§ 2. GILLES-XAVIER-CASIMIR DE FONTAINE, chevalier, seigneur des Sarteaux, Liévin, Oreaulmont, Santes, né en 1733, de Gilles, sieur de Sarteaux, et de Marie-Louise-Joseph Marisal; eut sa création de trésorier de France le 24 mars 1756, et fut installé le 10 avril suivant, en remplacement de Monsieur

(1) Jérosme de Fontaine portait pour armoiries, « Écartelé aux 1 et 4 d'azur à une fontaine d'or qui est de Fontaine, aux 2 et 3 d'azur à un entrelas ou nœud de cordelière d'or qui est du Hot. » C'est ainsi qu'il fit imprimer ses armes à l'Armorial général de 1696, mais ses successeurs et collatéraux adoptèrent le blason décrit au commencement de cet article.

de Poucques. Il reçut le 28 Janvier 1784 des lettres d'honoraire, mourut à Lille, le 22 août 1806 et eut pour successeur dans sa charge, Monsieur Beaugrand. Il avait épousé en 1765, Marie-Anne-Joseph Moucque, fille de Charles-Joseph, trésorier de France, repris à l'article 47. Il eut les enfants suivants. Madame de Fontaine est morte à Lille, en 1835.

1.° Catherine-Thérèse-Joseph de Fontaine, née en 1766, mariée en 1798, à Théodore-Augustin-Joseph de Fontaine de Resbecq, son cousin germain. Elle est morte en 1800, laissant un fils, Charles-Gabriel-Théodose-Joseph de Fontaine, né en 1799, mort quelques mois après sa mère. Monsieur de Fontaine de Resbecq se remaria avec Marie-Louise-Charlotte de l'Eglise, comme on le verra un peu plus bas.

2.° Sophie-Joseph de Fontaine, née le 9 Janvier 1767, mariée en 1790, à Alexandre-Louis, vicomte de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, fils de Charles-Louis-Joseph, marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, seigneur de Bertangles, et de Marie-Angélique-Thérèse de Lameth de Hennencourt. De ce mariage vinrent deux fils, Jules-Marie-Louis de Clermont-Tonnerre, mort sans alliance; il servit dans les cuirassiers; et Ernest de Clermont-Tonnerre, mort en 1822, peu de temps après son entrée au service. La comtesse de Clermont-

Tonnerre, née de Fontaine, est morte à Douai, le 22 mars 1847.

3.° Gilles-Joseph-Marie de Fontaine, né en 1769, mort la même année.

4.° Gilles-Gaspard-Joseph de Fontaine, né en 1770, mort en 1810, sans alliance.

5.° Louis-Alexandre-Joseph de Fontaine, né en 1772, servit pendant l'émigration dans l'armée des Princes, jusqu'à sa dissolution, époque à laquelle il est entré au service de l'Angleterre, jusqu'à la restauration. Il s'était allié, en 1799, aux Indes-Orientales, à Anne Poole, qui le rendit père des deux fils qui suivent ;

A. James-Alexandre-Gilles de Fontaine, né à Londres, en 1805, marié en 1828, à Valentia Stormont-Spreckley, dont il eut plusieurs enfants, morts en bas-âge. Une fille seule existe, Mélanie de Fontaine, entrée en religion.

B. Louis-Joseph-Henri de Fontaine, né à Chettledroog, en 1810.

6.° Mélanie-Claire-Joseph de Fontaine, née en 1773, morte en 1793.

7.° Félicité-Romaine-Françoise-de-Chantal-Joseph de Fontaine, née en 1775, morte en 1781.

8.° Marie-Albertine-Joseph de Fontaine, née en 1779, morte à Lille, sans alliance.

9.° Marie-Pauline-Joseph de Fontaine, née en 1779, mariée en 1808 à Benoît-Joseph

Lallart de le Bucquière, fils de feu Guislain Lallart de le Bucquière et de Charlotte-Joseph de Briois. Madame Lallart de le Bucquière, née de Fontaine, est morte à Lille en 1844.

10.° Amélie-Henriette-Joseph de Fontaine, née en 1782, mariée en 1818 à Monsieur Auguste-Joseph de Lafonteyne, ancien officier de cavalerie, fils de feu Séraphin-Joseph et de Marie-Alexandrine de Fourmestraulx. Madame de Lafonteyne est morte en 1819, laissant une fille, Mathilde-Marie de Lafonteyne, mariée en 1839, à Monsieur Théodore Aronio de Romblai. Monsieur de Lafonteyne se remaria en 1835, à sa belle-sœur, Marie-Virginie-Joseph de Fontaine.

11.° Marie-Virginie-Joseph de Fontaine, née en 1784, mariée en 1835, à son beau-frère, Monsieur Auguste-Joseph de Lafonteyne, ci-dessus, dont elle n'a pas d'enfants.

12.° Benjamin-Joseph-Eugène de Fontaine, né en 1785, non marié, vivant en son château de Liévin, en Artois.

§ 3. Augustin-Jérôme-Joseph de Fontaine de Resbecq, chevalier, seigneur de Resbecq, Thieffries, né en 1734, était frère de Monsieur de Fontaine de Santes, qui forme le premier paragraphe. Il fut créé trésorier de France en 1766 et reçu le 13 février 1767, en remplacement de Monsieur Castellain de Vendeville. Il reçut des lettres d'honoraire, dont il jouissait encore en 1790, et eut pour successeur

dans sa charge, Monsieur Maroniez du Sart. Monsieur de Fontaine de Resbecq mourut à Houplines, près Lille, en septembre 1797. Il s'était allié le 11 septembre 1762, à Marie-Amélie-Joseph Vanhove, décédée à Lille, en 1815, et qui le rendit père des enfants qui suivent immédiatement.

1.° Barbe-Amélie-Joseph de Fontaine, née en 1763, mariée en 1811, à Pierre-Dominique Crandal de la Tour. Ils sont morts tous deux à Valenciennes, sans laisser de postérité.

2.° Jérôme-Robert de Fontaine, né en 1764, mort en 1839.

3.° Louis-Dominique de Fontaine, né en 1768, mort en 1842.

4.° Théodose-Augustin-Joseph de Fontaine de Resbecq, né en 1770, marié en premières noces, en 1798, à Catherine-Thérèse-Joseph de Fontaine, sa cousine germaine, morte en 1800, laissant un fils, Charles-Gabriel-Théodose, mort quelques mois après sa mère; et en secondes noces, à Marie-Louise-Charlotte de l'Église. De ce mariage sont nés;

A. Adolphe-Charles-Théodose de Fontaine de Resbecq, marié le 28 janvier 1837, à Angéline-Victoire Lebas de Sainte-Croix, dont le père est mort contre-amiral, en 1828.

Les enfants issus de cette union sont:

a. Eugène-Hippolyte-Marie-Théodose de Fontaine de Resbecq, né le 21 novembre 1837.

b. Ange-Léonie de Fontaine de Resbecq, née en 1840.

c. Hubert-Charles de Fontaine de Resbecq, né en 1841.

d. Geneviève-Gabrielle-Marie-Augustine de Fontaine de Resbecq, née en 1846.

5.° Marie-Eugénie-Joseph de Fontaine, né à Lille, en 1772, morte en cette ville, en 1841.

6.° Alexandrine-Joseph de Fontaine, née à Lille, en 1774, morte en cette ville, en 1828.

7.° Marie-Caroline de Fontaine, née le 7 mai 1777, veuve sans enfants de Monsieur de Sars de Braismes.

8.° Joseph-Angèle-Louise de Fontaine, née en 1780, morte à Lille.

9.° Eléonore-Albertine-Joseph de Fontaine, née à Lille, le 7 avril 1783, mariée à Monsieur Julliot de la Rouvrelle, dont elle n'a pas d'enfants.

ARTICLE 23.

FOURMESTRAULX D'OSTOVE ET D'HANCARDRIE (DE).

ARMES. D'or à l'aigle à deux têtes éployées de gueules.

§ 1. ANTOINE-JOSEPH DE FOURMESTRAULX, chevalier, seigneur d'Ostove, fils de Monsieur Allard de Fourmestraulx et de Marguerite Grenet, fut créé trésorier de France, général des finances gardé scel, par lettres du 7 Janvier 1693, et fut reçu le 30 du même mois. S'étant démis de son office le 29 avril

1722, il eut pour successeur son fils, Louis-Joseph, repris au paragraphe suivant. Il avait épousé Cécile-Thérèse du Mortier, dont il eut les enfants qui suivent :

1.° Marie-Lucrèce-Joseph de Fourmestraulx, mariée à Philippe-Louis Aronio de Lestrées.

2.° Louis-Joseph, qui formera le paragraphe deuxième.

3.° Jean-Baptiste-Alexis de Fourmestraulx, chanoine de St-Pierre, à Lille.

4.° Marie-Antoinette-Thérèse de Fourmestraulx, ursuline à Rome.

5.° Marie-Marguerite-Cécile de Fourmestraulx.

§ 2. Louis-Joseph de Fourmestraulx d'Hancardrie, chevalier, fils de Antoine-Joseph, qui précède, et de Cécile-Thérèse du Mortier, remplaça son père comme trésorier de France, général des finances garde scel, par création du 15 mai 1722, et réception du 21 des mêmes mois et an. Il obtint des lettres de vétérance le 1.er mars 1743, après s'être démis de sa charge le 17 janvier précédent, et étant déjà remplacé depuis peu de temps par Monsieur Lagache de Bourgies. Monsieur de Fourmestraulx d'Hancardrie avait contracté alliance avec demoiselle Marie-Virginie Poulle, morte en 1779, fille de Jacques-Antoine Poulle, écuyer, seigneur d'Hautgrenier, et de Antoinette Tesson. Il décéda en 1776, laissant les enfants ci-dessous :

1.° Antoine-Joseph-Ignace de Fourmestraulx,

seigneur d'Ostove, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie, bailly de Carvin, mort en célibat en 1786.

2.° Jean-Antoine-Joseph de Fourmestraulx d'Holbecque et de Pas en Artois, né en 1726. Rewart de Lille, capitaine d'infanterie, marié en 1751, à Barbe-Ernestine-Françoise de Lafonteyne, fille de Louis-Séraphin de Lafonteyne de Canicourt, trésorier de France, et de Marie-Madelaine Beuvet. Monsieur de Fourmestraulx d'Holbecque est mort en 1805, laissant pour postérité :

A. Louis-Marie I de Fourmestraulx, né en 1752, mort en 17..

B. Marie-Virginie-Louise de Fourmestraulx, née en 1753, morte aux Ursulines, à Paris, en 1767.

C. Charles-Joseph de Fourmestraulx, sous-lieutenant au régiment de Forest, mort à Tonnay-Charente.

D. Louis-Marie II de Fourmestraulx, chanoine d'Arras, conseiller-clerc au parlement de Paris.

E. Louis-Joseph de Fourmestraulx, seigneur de Pas, né en 1758, mort en 1833, marié en 1802, à Charlotte-Hyacinthe-Joseph l'Espagnol de Grimbry, morte à Lille, le 8 mai 1829, dont il eut :

a. Louis de Fourmestraulx, mort en bas-âge.

F. Jeanne-Marie de Fourmestraulx, morte en

1835, s'étant alliée, en 1781, à Augustin-Joseph le Mesre du Bruisle, écuyer, mort en 1832, dont un fils marié à Charlotte le Febvre-de-Lattre du Cliquenoy, et une fille, madame Van der Cruysse de Waziers.

G. Louis-Alexandre-Joseph de Fourmestraulx, né en 1761, officier d'infanterie, mort en 1818.

H. Alexandrine-Joseph de Fourmestraulx de Pas, née en 1765, morte en 1845.

I. Séraphine-Françoise de Fourmestraulx, née en 1768, morte en 1847.

J. Louis-Joseph de Fourmestraulx, né en 1771, mort en 1785.

3.° Ingnace-Joseph de Fourmestraulx, conseiller-clerc au parlement de Paris, chanoine de St-Pierre, à Lille. Il habitait Seaux quand il fut condamné par le tribunal révolutionnaire et guillotiné à Paris.

4.° Philippe-Joseph de Fourmestraulx, sire de Renouval, mort à Paris, célibataire.

5.° Alexis-Joseph de Fourmestraulx, seigneur d'Hangrin, né à Lille en 1740, décédé le 9 septembre 1807, ancien capitaine au régiment de Bourbonnais, rewart de Lille, en 1782, marié à Louise-Aimée-Joseph Hertz, morte le 16 novembre 1819, fille d'André-François-Joseph, écuyer, seigneur des Mottes, conseiller-pensionnaire des États de Lille, et de Marie-Élisabeth Wattepatte, dont :

A. Louis-Joseph de Fourmestraux d'Hangrin, seigneur d'Hangrin, né en 1782, décédé en 1851, s'étant marié en 1806, à Marie-Victoire-Eugénie-Joséphine de Luytens de Bossut. De cette union vinrent :

a. Herminie de Fourmestraux d'Hangrin, mariée en 1832, à Marie-Charles, comte de Beauffort, dont postérité.

b. Marie-Guislaine-Louise-Aménaïde de Fourmestraux d'Hangrin, née en 1809, morte sans alliance, le 10 mars 1828.

6.° Marie-Antoinette-Thérèse de Fourmestraux, alliée en 1746, à Michel-Séraphin Hespel, écuyer, seigneur de Flencques, fils de Pierre-François-Séraphin Hespel, écuyer, seigneur de Flencques, et de Julie-Robertine Poulle, dont enfants.

7.° Marie-Joseph de Fourmestraux, dame d'Ostove, mariée en 1760, à Bon-François-Joseph Fruict, greffier des États de Lille, anobli par Louis XVI, roi de France, le 5 août 1775, fils de Bon Fruict et de Marie-Anne Cardon. Plusieurs enfants vinrent de cette union.

8.° Marie-Ernestine de Fourmestraux, née en 1736, mariée en 1760, à Séraphin-Joseph de Lafonteyne, écuyer, seigneur de Villers, né en 1731, mort en 1781, fils de Louis-Séraphin, seigneur de Canicourt, et de Marie-Madelaine Beuvet.

Article 24.

FROMENTIN DE SAVY.

Armes. De sinople semé de roses d'argent, au lion rampant, armé et lampassé de même, surmonté d'un chef d'argent, chargé de trois molettes de gueules posées en fasce.

Lamoral-Jean-Benoist Fromentin de Savy, chevalier, seigneur de Savy, fut créé le 16 novembre 1729 et reçu le 29 décembre suivant, trésorier de France, en remplacement de Monsieur de Lisle. Il se démit de sa charge le 31 juillet 1751, eut pour successeur Monsieur de Wallers, et obtint le titre d'honoraire, le 12 février 1752. Monsieur Fromentin de Savy mourut sans laisser d'enfants, après s'être marié à Arras. Un de ses parents, Monsieur Fromentin du Sartel, était allié à la famille le Sergeant d'Hendecourt.

Article 25.

GAY D'ESTUCQUELINS (LE).

Armes. D'argent à trois serres de sable, onglées et arrachées de gueules.

Jérosme-Michel le Gay d'Estucquelins, chevalier, seigneur d'Estucquelins, fils de Jean-Baptiste, conseiller à la gouvernance, et de Marie-Claire de Roubaix, fut nommé trésorier de France, par lettres du

10 juin 1729, et fut reçu le lendemain, en place de feu Jérosme de Fontaine, son oncle. Il eut lui-même pour successeur, en 1777, Monsieur de Hercq de Portingal. Monsieur le Gay d'Estucquelins mourut le 18 septembre 1772, sans s'être marié. Ses deux frères et sa sœur moururent aussi dans le célibat; on les nommait Monsieur le Gay, conseiller à la gouvernance, Monsieur le Gay du Châtel, décédé en 1711, et Marie-Claire le Gay, morte le 2 juin 1760.

Article 26.

GODEFROY.

Armes. D'argent à trois hures de sanglier de sable, arrachées et languées de gueules.

§ 1. Jean Godefroy, chevalier, né en 1656, de Denys Godefroy, historiographe de France en 1640, garde des archives de la chambre des comptes, à Lille, par lettres du 11 décembre 1668, auteur de plusieurs ouvrages importants sur les droits du roi et sur l'histoire de France (voir Moreri, 1759), mort à Lille en 1681, et de Geneviève des Jardins; fut créé garde des archives de la chambre des comptes de Lille, par lettres du 15 juillet 1681, et procureur du roi au Bureau des Finances, par lettres du 6 février 1693 et par installation du 12 du même mois. Il épousa, en 1694, Catherine-Ursule le Gay du Châtel, fille d'Eustache, procureur-général du roi en la gouvernance de Lille, et de Marguerite Godefroot.

Monsieur Jean Godefroy mourut à Lille, le 23 février 1732. C'est à lui que nous devons l'édition des mémoires de Philippe de Commines, faite en 1706, en trois volumes in-octavo, avec des remarques et supplément donnés en 1713, de Marguerite de Valois, de Castelnau de l'Estoile (Moreri). Il eut pour successeur, Denys-Philippe, son fils, dans sa charge de procureur du roi. Les enfants que Monsieur Jean Godefroy eut de mademoiselle le Gay du Châtel, sont :

1.° Jean-Baptiste-Achille Godefroy, seigneur de Maillart, né à Lille, le 15 mai 1697, nommé conseiller du roi, garde des archives de la chambre des comptes de Lille, en survivance de son père, par lettres du 14 octobre 1726, commissaire pour le réglement des limites, après la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748; décéda à Lille, le 13 décembre 1759, ayant épousé mademoiselle Zonche de Lalande, fille d'Alexandre, lieutenant du roi à Arras, et de Thérèse Deschamps. De cette union naquirent :

A. Denis-Joseph Godefroy, seigneur de Maillart, né à Lille, en 1740, conseiller du roi, garde des archives de la chambre des comptes à Lille, après son père, et en 1760, commissaire pour le réglement des limites. Il épousa, en 1788, Marie-Julie-Eugénie de Lencquesaing, morte à Lille, en 1853; elle le rendit père des deux enfants qui vont suivre. Monsieur Denis-Joseph Godefroy mourut à Lille, le 14 mai 1819. Ses

travaux historiques furent considérables, ses inventaires de chartes de Flandre sont cités comme des modèles.

a. Eugénie-Joséphine-Louise Godefroy, née à Lille, en 1790, alliée en 1812 à Marie-Albert-Joseph-Jérôme Aronio, dont postérité.

b. Denis-Charles Godefroy, marquis de Ménilglaise, né à Francfort-sur-Mein, en 1795, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, successivement adjoint à la mairie de Lille, sous-préfet de Doullens, de Saint-Malo, de Valenciennes; marié en premières noces à Félicité-Ursule Merlin d'Estreux de Maingoval, morte le 1.er août 1829, sans laisser de postérité; et en secondes noces, en 1835, à Anne-Alphonsine de Droullin de Ménilglaise, dont les trois enfants qui vont suivre.

En exécution du testament de Monsier Alfred de Droullin, marquis de Ménilglaise, dernier de son nom, mort en mai 1846, et d'une ordonnance confirmative rendue au conseil d'état en décembre de la même année, Monsieur Denis-Charles Godefroy fut autorisé à ajouter à son nom celui de de Ménilglaise. Il écartèle ses armoiries de celles des de Droullin, qui sont d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de sinople.

a.a. Denis-Marie-Charles-Raoul Godefroy de Ménilglaise, né en 1836.

b.b. Denise-Marie-Caroline-Louise Godefroy de Ménilglaise, née en 1839.

c.c. N... Godefroy de Ménilglaise, née en 1853.

B. Catherine Godefroy, morte en 1796, ayant été mariée le 16 octobre 1769, au comte Garnier des Garest, chevalier de St-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnais, mort en 1781, maréchal des camps, commandant la citadelle de Strasbourg. Trois enfants vinrent de cette union.

2.° Denis-Philippe repris au paragraphe suivant.

§ 2. Denys-Philippe Godefroy du Sart, chevalier, seigneur du Sart, né à Lille, le 28 octobre 1699, remplaça Jean, son père, par création du 6 mars 1732 et par réception du 12 avril suivant, dans sa charge de procureur du roi, office qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée à Lille, le 29 avril 1763. Il fut remplacé dans ses fonctions en 1764 par Monsieur van der Linde. Monsieur Godefroy du Sart s'était marié à Henriette-Joséphine Herreng, fille de Joseph, trésorier de France. Une fille unique vint de ce mariage, elle se nommait :

Henriette-Catherine Godefroy du Sart, dame du Sart, de la Petite-Motte, morte à Lille le 8 mai 1791 et transportée à Frières. Elle avait contracté alliance le 16 décembre 1765 avec Charles-Henri-François le Scellier de Vauxmesnil, président au parlement de Metz, et dont la génération s'est éteinte en 1799, par la mort de leur quatrième enfant.

ARTICLE 27.

GOUDART DU CANVILLE.

ARMES. N.....

FRANÇOIS-HIPPOLYTE GOUDART DU CANVILLE, chevalier, né le 27 mai 1736 de Louis et de Jeanne Garlette, fut créé en 1769 et reçu le 11 Janvier 1770 trésorier de France, en place de Monsieur Crespel de Saint-Martin. Il conserva sa charge jusqu'à la suppression des bureaux des finances du royaume, en 1790.

ARTICLE 28.

GRENET DE MARQUETTE.

ARMES. D'azur à trois gerbes d'or liées de gueules et posées deux et une.

JÉRÔME-JOSEPH GRENET DE MARQUETTE, chevalier, né le 21 mai 1685 de Jean-Jérôme, subdélégué à Cambray, mort en 1745 et de demoiselle Bourdon. Il fut d'abord conseiller de la ville de Lille, subdélégué de l'intendant à Cambray et anobli l'an 1743. Il devint substitut du procureur du roi, par création du 18 Juillet 1749 et par réception du 29 des mêmes mois et an, en remplacement de Monsieur de Lagarde de Boutigny, décédé. Il conserva cette charge jusqu'au 29 janvier 1776, époque à laquelle il mourut; son successeur, en 1777, fut Monsieur

le Blanc. Monsieur Grenet de Marquette avait épousé Mademoiselle de Hoves, dont il eut :

1.° Jean-Jérôme-Joseph Grenet de Marquette, seigneur de Marquette, conseiller-pensionnaire de Lille, acquéreur des terres de Wasmes et de Blérancourt, mort le 25 février 1787, s'étant allié en 1744 à Antoinette-Joseph-Thérèse Aulent, fille de Pierre-Alexandre, seigneur de la Longuerie, conseiller à la gouvernance, et de demoiselle Chauwin. De ce mariage naquit :

A. Jérôme-Joseph Grenet de Marquette, marquis de Blérancourt, seigneur de Marquette, etc., marié le 10 Juillet 1778, à Paris, premièrement à Alexandrine-Joseph de Chabenat de Bonneuil, fille d'André-Charles-Louis, président de la deuxième chambre des enquêtes. Madame Grenet de Marquette mourut à Paris, le 19 avril 1785. Son mari épousa en secondes noces, les 26 des mêmes mois et an, Marie-Albertine Imbert de la Basecque.

Monsieur Jérôme-Joseph Grenet de Marquette, marquis de Blérancourt, eut de sa première femme une fille, mariée à Monsieur d'Aix, dont trois filles, l'une non mariée, les autres sont Madame la marquise de le Josne-Contay et Madame Albert de Guillebon. Du second mariage du marquis de Blérancourt avec Mademoiselle Imbert de la Basecque, sont venus trois enfants, qui suivent :

a. Julien Grénet, marquis de Blérancourt, né le 20 février 1786, mort le 25 février 1839, allié à Anne-Bernardine de Guéroult de Boisclaireau, morte à Saint-Germain, le 13 Novembre 1853, sans enfants.

b. Pauline Grenet de Blérancourt, née en 1790, alliée au marquis de Saint-Exupéry, dont 9 enfants.

c. N.... Grenet de Blérancourt, né à Bruxelles en Juin 1692, mort enfant.

2.° Marie-Joseph-Pauline Grenet de Marquette, née le 16 avril 1749, mariée le 12 mai 1777, à Pierre-Joseph-Alexandre de Cardevacque, chevalier, seigneur de Gouy, mort le 18 novembre 1779, ne laissant qu'une fille unique.

Article 29.

HERCQ DE PORTINGAL (DE).

Armes. D'azur à trois poissons d'argent séant l'un en l'autre.

Joseph-François-Régis de Hercq, chevalier, seigneur de Portingal, fils de Jean-François de Hercq, écuyer, conseiller-secrétaire du roi, et de Marie-Claire-Agnès Jacquerie; ledit Jean-François, fils de N.... de Hercq et de Anne-Joseph-Joachine de Baralle, laquelle étant veuve, épousa en secondes noces Jean-Baptiste de Francqueville, conseiller-secrétaire du roi, père de Jacques-Joseph de Franc-

queville d'Abancourt, procureur-général au parlement de Flandre, marié en 1757 à Marie-Charlotte-Eulalie de Pollinchove, fille de Charles-Joseph de Pollinchove, premier président du parlement de Flandre, et de Marie-Catherine du Chambge. De ce Jacques-Joseph de Francqueville d'Abancourt et de Mademoiselle de Pollinchove, vint Monsieur de Francqueville d'Abancourt, qui fut peu de temps ministre du roi Louis XVI. Monsieur de Hercq de Portingal fut créé, le 19 juin 1777, trésorier de France en place de Monsieur le Gay d'Estucquelins, et mourut sans s'être marié, le 21 ou 29 janvier 1779. Monsieur de Mauraige le remplaça.

Article 30.

HERRENG.

Armes. De gueules au dauphin d'argent nageant dans une mer de même, et en chef trois étoiles d'or posées en face.

Joseph Herreng, chevalier, fils de Bonaventure, procureur-syndic de la ville de Lille, et de Marie-Jeanne Remacle, enterrés tous deux dans la chapelle de l'Ange-Gardien, en l'église Saint-Étienne, à Lille, à gauche de l'autel, remplaça, par lettres du 17 décembre 1707 et par réception du 27 janvier 1708, Monsieur Cordonnier, comme trésorier de France. Il eut lui-même pour successeur Monsieur le Page d'Obiessart. Monsieur Herreng est mort le 17 mars 1746, laissant les enfants qui vont suivre, de Marie-

Anne-Françoise Michelier, sa femme, fille de N.... Michelier et de N... Biscop.

1.° Henriette-Joséphine Herreng, mariée à Denis-Philippe Godefroy, chevalier, seigneur du Sart, procureur du roi, cité à l'article 26.

2.° Marie-Magdelaine-Joseph Herreng du Jonquoy, morte dans le célibat, en novembre 1791.

Article 31.

HOT DE MOLINGHEM (DU)

Armes. D'azur à un entrelas ou nœud de cordelière d'or.

Charles du Hot, chevalier, seigneur de Molinghem, fils de Hubert-François du Hot, sieur de Molinghem, et de Marguerite Gilles, devint trésorier de France par création du 6 février 1693 et par réception du 12 du même mois. Il mourut, sans alliance, le 9 Juin 1699, et eut pour successeur de sa charge, Monsieur Vander-Linde.

Article 32.

IMBERT DE SÉNESCHAL & DE LA PHALECQUE.

Armes. D'azur à la bande d'argent accompagnée de deux molettes d'éperon de même.

§ 1. Nicolas-Eugène Imbert de Séneschal, chevalier, seigneur de Séneschal, né le 14 juin 1733, fut créé chevalier d'honneur le 26 mai 1755, en

remplacement de Monsieur Farez d'Ogimont. Il eut lui-même pour successeur, en décembre 1770, Christophe-Antoine-Robert Imbert de la Phalecque, son frère, qui formera le paragraphe second. Il s'était allié, par contrat du 16 juillet 1765, à Catherine-Thérèse-Joseph Imbert, morte le 2 mai 1806 et qui le rendit père de trois enfants, cités tout-à-l'heure. Monsieur Nicolas-Eugène Imbert de Séneschal était fils de Nicolas-Guillaume Imbert, écuyer, seigneur de Séneschal, la Phalecque, Ennevelin, Planty, rewart et maieur de Lille, mort d'un coup de sang en présidant le magistrat. « Le pont » des Bateliers, à Lille, appelé quelquefois le pont » maudit, à cause de la pente rapide qui le rendait » difficile pour les voitures chargées (ce qui provo- » quait des jurons fréquents de la part des voituriers » et des conducteurs), porta aussi, pendant bien des » années, le nom de pont de la Phalecque; les uns » pensent que ce dernier nom lui fut donné parce » qu'il fut construit sous l'administration dudit » Nicolas-Guillaume Imbert de la Phalecque; les » autres pensent que c'est un honneur que l'on » aurait voulu rendre à sa mémoire et aux services » qu'il avait rendus. »

1.° Nicolas-Auguste-Henri-Joseph Imbert, né le 7 mars 1767, mort le 15 Octobre 1831, ayant épousé, le 20 janvier 1792, Charlotte-Élisabeth-Pétronille-Frédericque Maelcamp, née à Luxembourg en 1765, morte le 8 Août 1809. Leurs enfants sont :

A. Nicolas-Gustave-Adolphe-Henri-Jean-Félix Imbert de la Phalecque, né en 1696.

B. Jacques-Auguste-Henri-Joseph Imbert de la Phalecque, né à Hambourg, le 29 mars 1799, mort en célibat, à Paris, le 26 avril 1853.

2.° Marie-Joseph-Henriette-Sophie Imbert, née le 27 mai 1769, mariée à Jacques-César Bruneau.

3.° Amélie Imbert, née posthume, le 11 février 1771.

§ 2. Christophe-Antoine-Robert Imbert de la Phalecque, chevalier, seigneur de la Phalecque, Séneschal, Planty, né à Lille, le 22 octobre 1735, remplaça son frère Nicolas-Eugène dans sa charge de chevalier d'honneur, par création du 3 décembre 1770 et installation du 3 janvier 1771. Il conserva sa charge jusqu'en 1790. Monsieur de la Phalecque avait suivi avec distinction la carrière des armes; il reçut, le 21 avril 1777, le brevet de capitaine au corps royal d'artillerie au régiment de Grenoble, il se distingua à la défense du cimetière de Dorsten, en Allemagne, où il fut blessé à la cuisse, d'un biscaïen et fait prisonnier par les Hanovriens, qui l'emmenèrent en Angleterre. Monsieur Eugène Imbert de la Phalecque, son petit-fils, possède encore l'épée qu'il a toujours portée depuis sa captivité en Angleterre. Elle est aux armes de l'Électeur de Saxe. Monsieur de la Phalecque mourut à Lille, le 21 mai 1810, ayant épousé, par contrat du 26 jan-

vier 1774, Marie-Thérèse-Natalie de Maulde de la Tourelle, née en 1750, morte à Ypres, le 25 Novembre 1810, fille de Martin-Louis, écuyer, et de Françoise-Séraphine Hespel. De cette union vinrent :

1.° Marie-Alexandrine-Françoise Imbert de la Phalecque, née le 4 janvier 1775, mariée en 1804 à Louis-Romain-Joseph d'Herbais de Beaumarais, mort en 1832.

2.° Henri-Joseph Imbert de la Phalecque, né le 2 Mars 1776, allié le 16 juin 1813 à Marie-Françoise-Eugénie de Forest de Quartdeville, fille de Eugène-Alexandre-Nicolas, chevalier, ancien avocat-général au parlement de Flandre, mort le 16 août 1839, étant pair de France et premier président de la cour royale de Douai, commandeur de l'ordre de la légion-d'honneur, et de Joseph-Louise-Fortunée Bidé de la Grandville, morte le 16 mai 1801. Monsieur de la Phalecque et Mademoiselle de Forest ont pour enfants :

A. Alexandre-Joseph-Victor Imbert de la Phalecque, né en 1814, marié en 1840 à Céline-Eugénie-Philomène Remy de Rombault, sa cousine germaine, fille de Monsieur Remy de Rombault et de Mademoiselle de Forest de Quartdeville, sa femme. De cette alliance sont nés :

a. Eugénie-Michel-Alix Imbert de la Phalecque, née en 1843.

b. Nicolas-Henri-Fernand-Eugène Imbert de la Phalecque, né le 29 juin 1846.

B. Eugène-Adrien Imbert de la Phalecque, né en 1816, marié à Lille, le 16 mai 1851, à Marie-Ida-Pauline van Zeller, fille de feu Robert van Zeller, écuyer, et de Henriette-Louise l'Espagnol de Grimbry.

Article 33.

INGILIARD DES WATTINES.

Armes. D'azur à deux chevrons d'argent posés l'un au-dessus de l'autre.

Édouard Ingiliard des Wattines, chevalier, seigneur des Wattines, des Pretz, fils de Julien et de Françoise Maus, fut créé trésorier de France, par lettres du mois de janvier 1693, et fut reçu le 12 du mois suivant. Monsieur de Montmonier le remplaça en 1703. Monsieur Ingiliard des Wattines laissa un fils unique, Édouard, qui va suivre, de Marie-Christine Fruict, sa femme, morte le 29 avril 1714.

Édouard Ingiliard, seigneur de la Mairie, Plouich, Fromelles, Maisnil, reçut en 1719 des lettres de chevalerie, avec permission de porter des supports et le casque en face. Il mourut le 10 juillet 1745, ayant eu six enfants de Marie-Catherine-Thérèse de Fourmestraux, fille de Paul de Fourmestraux et de Jeanne-Claire Blondel, qu'il avait épousée par contrat du 18 septembre 1697. Voici leurs enfants :

1.° Édouard-Paul Ingiliard, seigneur de Fromelles, la Mairie, bailly des états de Lille, mort en 1751, s'étant allié à Marie-Françoise-Joseph Aulent de la Longuerie, morte en 1747. Dont :

A. Marie-Thérèse-Joseph Ingiliard de Fromelles, dame de la Mairie, morte en 1818, mariée en 1760 à Julien-Louis-François Bidé, comte de La Grandville, Lauwe, né en 1740, mort en 1802, laissant postérité.

B. Catherine-Albertine-Joseph Ingiliard, née en 1742, morte en 1779; elle avait épousé, en 1761, Eugène-Marie-Édouard Ingiliard, chevalier, seigneur de La Bretagne, grand bailly des états de la Flandre wallonne, mort en 1820, sans hoirs.

C. Édouard-Marie Ingiliard, mort jeune.

2.° Marie-Catherine-Françoise Ingiliard, née en 1699, morte en 1773, veuve de Ignace-Adrien de Stappens, écuyer, seigneur de Fléchinelles, décédé en 1730, laissant postérité.

3.° Eugène-Marie Ingiliard, seigneur des Wattines, capitaine au régiment de Bretagne, lieutenant-colonel au régiment de Bourgogne-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, grand bailly, puis député ordinaire des états de la Flandre wallonne, naquit en 1701 et mourut en 1778. Il avait épousé en 1738, Marie-Anne des Buissons, de laquelle il eut :

A. Eugène-Marie-Édouard Ingiliard, seigneur

de la Bretagne, grand bailly des états de Lille, marié en 1761 à Catherine-Albertine-Joseph Ingiliard de Fromelles, sa cousine, dont il ne laissa pas d'enfants.

B. Marie-Anne-Françoise Ingiliard des Wattines, née en 1742, décédée en 1773, s'était mariée en 1761 à Jean-Baptiste-François-Nicolas de Forest de Quartdeville, chevalier, président à Mortier au parlement de Flandre; elle le rendit père de plusieurs enfants.

4.° Romain-Albert Ingiliard, seigneur de Plouich, né en 1702, fut d'abord chanoine de Saint-Pierre, à Lille; il se maria ensuite à Catherine Cardon, fille de Jean-Baptiste, seigneur du Bourg, et de Françoise-Claire Willem. Pas d'enfants de ce mariage.

5.° Marie-Albertine-Élie Ingiliard, dame de la Mairie, née en 1705, morte à Lille en 1784, sans alliance.

6.° Philippe-Hubert Ingiliard, né le 3 novembre 1716, mort le 11 du même mois.

Article 34.

LAFONTEYNE (DE).

Armes. D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion rampant, le tout aussi d'or.

§ 1. Pierre-François-Gaspard de Lafonteyne, chevalier, seigneur de Fontissart, fut créé trésorier

de France par lettres du 7 Janvier 1693 et fut reçu le 30 du même mois; il épousa Marie-Agnès Miroul, fille d'Adrien et de Marie-Anne Parmentier, et eut pour successeur dans sa charge, Monsieur de Lafonteyne de Canicourt, son fils, repris au paragraphe qui suit :

§ 2. Louis-Séraphin de Lafonteyne, chevalier, seigneur de Canicourt, né le 21 septembre 1693, de Pierre-François-Gaspard, qui précède, et de Marie-Agnès Miroul, remplaça son père comme trésorier de France, par création du 17 mars 1730 et par installation faite le 13 du même mois. Il eut pour successeur, en 1755, Monsieur Massiet de Maugrez, et reçut des lettres d'honoraire, le 5 mars 1756. Monsieur de Lafonteyne de Canicourt mourut à Lille et fut enterré en l'église de Saint-Maurice, de cette ville, le 28 décembre 1777; il avait épousé Marie-Madelaine Beuvet, fille de Jacques-Philippe et de Barbe-Ernestine Castellain, dont il eut les enfants qui suivent :

1.° Barbe-Ernestine-Françoise de Lafonteyne, mariée en 1751 à Jean-Antoine-Joseph de Fourmestraux, écuyer, seigneur d'Hollebecq et de Pas.

2.° Séraphin-Joseph de Lafonteyne de Villers, seigneur de Villers, la Douve, Neuve-Église, le Châtel, né à Lille en 1731, mort subitement, en cette ville, en 1781, inhumé le lendemain, en l'église Saint-Maurice; il avait contracté alliance en 1760, avec Marie-Ernestine de Fourmes-

traux d'Hancardrie, fille de Louis-Joseph, chevalier, trésorier de France, et de Marie-Virginie Poulle; six fils et deux filles vinrent de cette union, ils furent :

A. Dominique-Séraphin de Lafonteyne de Villers, mort en 1836, à l'âge de 71 ans, ancien capitaine de cavalerie, ancien conseiller de préfecture, chevalier de Saint-Louis, marié à Agnès-Albertine-Cicercule-Joseph de Gilles, dont il a laissé :

a. Agnès de Lafonteyne, non mariée.

b. Eudoxie-Louise-Philippine de Lafonteyne, mariée à Charles de Vogelsang, chevalier de Saint-Ferdinand d'Espagne, ancien officier d'infanterie. Madame de Vogelsang est morte à Lille, en 1847, à l'âge de 42 ans.

c. Pauline de Lafonteyne, alliée le 25 Octobre 1815, à Charles de Waresquiel, écuyer, chevalier de la Légion-d'Honneur.

d. N...., mort ou morte en bas âge.

e. N...., mort ou morte aussi en bas âge.

B. Jeanne-Philippine de Lafonteyne de Villers, morte à Lille en 1843, à l'âge de 74 ans et sans alliance.

C. Louis-Marie de Lafonteyne de Villers, mort en célibat en 1828.

D. N.... de Lafonteyne de Villers, décédé en bas âge.

E. Marie-Joseph de Lafonteyne de Villers, alliée à Jean-Louis-Hugues de Gilles, chevalier,

né en 1769, dont postérité. Madame de Gilles est morte le 30 mars 1854.

F. N.... de Lafonteyne de Villers, mort en bas-âge.

G. N.... de Lafonteyne de Villers, décédé aussi en bas-âge.

H. Auguste-Joseph de Lafonteyne de Villers, ancien officier de cavalerie, né en 1773, marié en premières noces, en 1818, à Amélie-Henriette-Joseph de Fontaine, morte en 1819, laissant une fille, qui va être citée tout-à-l'heure, et en secondes noces, en 1835, à Marie-Virginie-Joseph de Fontaine, sœur de sa première femme, et dont il n'a pas d'enfants.

Mathilde-Marie de Lafonteyne de Villers, fille unique d'Auguste-Joseph et de Amélie-Henriette-Joseph de Fontaine, a épousé, en 1839, Jérôme-Marie-Théodore-Joseph Aronio de Romblai, dont plusieurs enfants (voir l'article 1.er).

Article 35.

LAGACHE DE BOURGIES.

Armes. D'or à trois pies au naturel, appelées agaches en Flandre.

Nicolas-Ignace Lagache de Bourgies, chevalier, seigneur de Bourgies, né à Lille, de Ignace, licencié en droit, et de Catherine-Marguerite Lohier, acheta, par contrat du 17 janvier 1743, à Monsieur Four-

mestraux d'Hancardrie, sa charge de Conseiller du roi, trésorier de France général, garde-scel. Il reçut sa lettre de création le 5 février 1743 et fut reconnu le 12 du même mois. Monsieur Lagache de Bourgies conserva sa charge jusqu'à sa mort, et eut pour successeur Monsieur Bernard de Meurin, en 1756; il avait épousé, à Lille, le 12 février 1730, Marie-Agnès Vantouroute, morte à Lille, le 28 janvier 1785, et dont le service funèbre fut célébré le 5 février suivant, en l'église Saint-Maurice de ladite ville. De ce mariage est venue postérité nombreuse; parmi leurs enfants sont les suivants :

1.° Catherine-Agnès Lagache, née à Lille, le 3 octobre 1732, mariée à Jean-Baptiste Boccart; elle habita Paris, étant veuve d'un Monsieur du Bois de Haves, chevalier, qu'elle avait épousé en 1767 et dont elle ne laissa point d'enfants.

2.° Pélagie-Françoise Lagache, née à Lille, le 26 Janvier 1735, alliée à Jacques-Jean-Baptiste Franquet, sieur d'Hochet, échevin de la ville de Lille, avec lequel elle s'était alliée le 24 mars 1772.

3.° Natalie-Romaine Lagache de la Hamelle, née à Lille, le 10 juin 1740, mariée en 1791 à Henri-Joseph de Lassus, mort en 1811.

4.° Bernard-Joseph Lagache de Bourgies, né à Lille, le 17 août 1741, ancien officier au régiment de Rougé, dit de Flandre, mort à Armentières en 1797. Il s'était marié, à Lille,

le 16 juin 1767, à Marie-Joséphine-Louise Lambelin, dame de Warowane, fille de feu Archange Lambelin, seigneur de Beaulieu, conseiller du roi au bailliage de Lille, et de Isabelle-Philippine d'Escosses. De cette alliance sont nés :

A. Louis-François Lagache de Bourgies, né à Lille, le 29 août 1768, marié, à Douai, à Béatrixe-Joséphine Martin, le 17 mars 1793. Il est mort à Lille, le 27 Février 1808, laissant de son mariage :

a. Catherine-Fanny-Benjamine, mariée en 1820 à Casimir-Charles Bourriot, officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, lieutenant-colonel, dont enfants.

b. Louis Lagache de Bourgies, né à Douai, le 16 décembre 1797, avocat, marié en 1828 à Sophie-Louise Pouilly, dont deux filles.

c. Adèle, née en 1799, morte en 1846, laissant un fils de Monsieur Alphonse Dubeau, qu'elle avait épousé en 1825.

d. Constance, née à Douai en 1802, mariée en 1829 à Monsieur Léandre Defontaine, sans enfants.

B. Marie-Joseph-Louise, née à Lille en 1769, morte en 1771.

C. Albert-Hippolyte Lagache, né à Lille en 1771, mort le 18 juillet 1810, prisonnier de guerre à Flessingue, il était à bord du Pégasse, en rade de Portsmouth.

D. Louis-Henri-Joseph, né à Lille en 1772, mort en 1773.

E. Marie-Augustine, morte sans alliance, à Douai, en 1811.

F. Charles-Romain-Jean-Baptiste, né en 1777, mort en 1806, sans enfants, de Eugénie Mullier.

5.° Gaspard-Augustin-Désiré Lagache, lieutenant d'artillerie, mort en 1791, ayant épousé, en 1776, Catherine-Antoinette Francquet.

6.° N.... Lagache, marié en 1781 à N.... Faucompré, fille de Philippe-André-Joseph et de N.... Spilliart.

Article 36.

LAGARDE DE BOUTIGNY (DE).

Armes. D'azur à la bande dentelée d'or, accompagnée de six trèfles, sans queue, (appelées souvent tierce-feuilles), posées en orle.

§ 1. Louis de Lagarde, chevalier, seigneur de Boutigny, né à Valenciennes, fut créé substitut du procureur du roi, le 26 mai 1746 et reçu le 14 juin suivant, en remplacement de Monsieur Orwercker. Il conserva cette charge jusqu'à sa mort, arrivée le 27 juin 1749, et eut pour successeur, Monsieur Grenet de Marquette. Monsieur Louis de Lagarde fut inhumé à Lille, dans la nef de la paroisse St-Etienne. Il avait épousé Henriette-Joseph Barat, morte le 23

mai 1784 et l'ayant rendu père des enfants qui suivent :

1.° N.... de Lagarde, seigneur de Boutigny, mort célibataire en 1767.

2.° N.... de Lagarde, mariée le 3 mai 1773, à Jean-François Duquesne de Surparc, greffier criminel de la ville de Lille.

3.° Auguste-Joseph, repris au paragraphe suivant.

§ 2. Auguste-Joseph de Lagarde, chevalier, seigneur de Boutigny, Bielleville, Lapailleterie, devint trésorier de France par création du 6 juin 1777, en remplacement de Monsieur de Croix, et conserva sa charge jusqu'à la suppression du bureau des finances du royaume, en 1790. A la révolution, Monsieur de Lagarde s'émigra à Tournay avec sa famille, et servit les Princes dans l'armée de Bourbon, jusqu'au licenciement de cette armée. Il revint en France, sous le consulat, et mourut à Lille, le 21 juin 1807. Il avait épousé Clotilde-Hubertine Durot, fille de Arnould-François, morte à Tournay, en 1815. De cette union, sont nés six enfants, dont trois morts jeunes, les autres suivent :

1.° Adélaïde-Lucie-Louise de Lagarde, morte à Ascq, près Lille, le 8 Octobre 1849, à l'âge de 71 ans, sans alliance.

2.° Achille-Honoré-Jules de Lagarde de Lapailleterie, né en 1781, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, marié à Adèle-Geneviève Play, morte à Paris, en 1832, laissant un fils qui suit :

A. Achille-Auguste-Hector de Lagarde, né en 1818.

5.° Auguste-Hector de Lagarde de Boutigny, né à Lille, en 1788, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, marié en 1831 à Marie-Clémentine-Françoise de Coupigny-Malet, ancienne dame camarera de Marie-Louise, reine d'Espagne, puis de la princesse des Asturies; fille de Alexandre-Joseph, comte de Coupigny-Malet, lieutenant-général des armées d'Espagne, et de Dorothée Mac-Donnel, et veuve en premières noces de son cousin, Antoine-Joseph, comte de Coupigny-Malet, colonel au service d'Espagne, gouverneur de la ville de Mataro. Elle est morte à Paris en 1842, ayant eu du comte de Coupigny-Malet, son premier mari, plusieurs enfants, morts tous en bas âge. Elle n'en eut point de Monsieur de Lagarde de Boutigny, qui contracta ensuite une seconde alliance dont il n'a point d'enfants.

Article 37.

LATTRE (DE).

Armes. D'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe, de deux cœurs accolés et transpercés, en sautoir, de deux flèches, le tout de gueules.

Guillaume-Dominique-Louis de Lattre, chevalier, fils de François-Libert de Lattre et de Jeanne-Fran-

çoise de Somer, fut créé, le 28 novembre 1714, Trésorier de France, au lieu de Monsieur du Chasteau, et fut reçu le 22 décembre suivant. Il se démit de son office le 4 décembre 1728, et fut remplacé, cette même année, par Monsieur de Poucques. Monsieur de Lattre avait épousé, le 8 août 1715, Rose-Albertine Desramaud, morte le 1.er avril 1771, fille d'Adrien et de Françoise Robert. De cette union naquirent :

1.° Libert-Guillaume de Lattre.

2.° Françoise-Julienne de Lattre, mariée à Monsieur Fargere, mayeur et subdélégué à Gravelines, dont une fille unique alliée à Monsieur Tasse, maréchal-de-camps.

3.° Isabelle-Joséphine de Lattre, mariée à Monsieur de Saint-Hilaire, directeur des fermes à Wathen ; dont génération.

4.° Marie-Rose de Lattre.

5.° Guillaume-Robert de Lattre, allié en 1775 à sa parente, Mademoiselle Mombrez, fille de Liévin-François et de Jacob-Thérèse-Barbe Florisone, sans enfants.

ARTICLE 38.

LEGILLON DE MONTJOYE.

ARMES. De gueules à deux lions adossés d'argent, les queues entrelacées, et lampassés d'azur (1).

PIERRE-BERNARD-JOSEPH LEGILLON DE MONTJOYE, chevalier, fut reçu trésorier de France, le 13 mai 1785, en remplacement de Monsieur Massiet de Maugrez, alors vétéran. Il remplit cette charge jusqu'à la suppression du bureau des finances. Monsieur Legillon de Montjoye mourut le 29 avril 1830, à l'âge de 75 ans, sans avoir contracté d'alliance. Sa sœur, Bernardine-Rosalie, née en 1753, morte en 1845, avait épousé Martin-Joseph Baillieu d'Avrincourt, Chevalier, trésorier de France, qui forme l'article 2.

ARTICLE 39.

LELEU DE LEVIGNE.

ARMES. D'argent au chevron d'azur, accompagné, en chef, de deux étoiles de même et en pointe d'un loup passant de sable.

CHARLES-JOSEPH LELEU DE LEVIGNE, chevalier, seigneur de Levigne, fils de Pierre-Florent, conseil-

(1) Il y a une famille Legillon ou le Gillon, connue en Flandre et en Artois, portant les armoiries ci-dessus ; je ne puis assurer, jusqu'aujourd'hui, que Monsieur Legillon de Montjoye portait bien les mêmes armes.

ler à la gouvernance de Lille, et de N.... van Vtberghe, fut créé, le 16 juin 1758 et reçu le 1er juillet suivant, trésorier de France, pour succéder à Monsieur de Wallers. Monsieur Leleu de Levigne était le doyen des trésoriers de France en 1790. Il avait épousé, le 14 janvier 1766, Marie-Romaine-Joseph Regnault, fille de Pierre-Dominique-Joseph et de Marguerite le Perre. De ce mariage vinrent :

1.° N.... Leleu, morte le 3 octobre 1790.

2.° N.... Leleu, sans enfants.

3.° N.... Leleu, sans enfants.

4.° Catherine-Eléonore-Romaine Leleu, morte le 28 avril 1790.

Article 40.

LINDE (VAN DER).

Armes. D'or à trois quintefeuilles de sinople.

§ 1. Claude-Henry-François van der Linde, chevalier, fils de Henry van der Linde, bailly de Marchiennes, et de Jeanne Cuvelier, remplaça Monsieur du Hot de Molinghem dans la charge de trésorier de France, par création du 3 décembre 1699 et réception du 30 janvier ou 16 février 1700. Il se démit de son office le 17 juillet 1731, fut créé honoraire et eut pour successeur Monsieur Deschamps de Hautpont. Monsieur van der Linde s'était allié à Marie-Thérèse de Farvacque, morte le 20 avril 1744, et dont il eut :

1.° N.... van der Linde, religieuse à la congrégation de Douai.

2.° N.... van der Linde, aussi religieuse à la congrégation de Douai.

3.° Louis-Joseph van der Linde, conseiller secrétaire du Roi en 1739, allié à Barbe Bataille, fille de Jacques-François et de Marie-Jeanne-Thérèse van der Becke, morte en 1781. De ce mariage vinrent :

A. Jacques-Louis-Marie van der Linde, repris au paragraphe suivant.

B. Allart-Nicolas-Joseph van der Linde, seigneur de la Phalecque, mort à Fives en 1763.

C. Jeanne-Félicité-Trérèse van der Linde, mariée le 15 mars 1764 à François Malus commissaire des guerres, puis procureur du Roi au bureau des finances, repris à l'article 42.

D. Marie-Anne-Albertine van der Linde, mariée en 1767 à Pierre-François Renard d'Hamel, conseiller au parlement de Flandre.

E. Marie-Trérèse-Joseph van der Linde, alliée le 14 avril 1779 à Marie-Pierre-Félix Chesnon de Champmorin, ingénieur, son cousin germain.

4.° Marie-Thérèse-Julie van der Linde, mariée à Monsieur Chesnon de Champmorin, chevalier de St-Louis, dont deux fils et deux filles.

5.° Marie-Anne-Albertine van der Linde, morte le 15 août 1754, ayant été unie à Jean-Nicolas Taverne, seigneur de Renescure, con-

seiller-secrétaire du roi, veuf en premières noces, avec un fils, de N.... de la Derrière. Il y eut des enfants de ce mariage.

6.° Françoise-Isabelle-Henriette van der Linde, mariée à Jean de la Coste, chevalier de Saint-Louis, dont postérité.

§ 2. Jacques-Louis-Marie van der Linde, chevalier, seigneur de Marlières et de la Phalecque, fils de Louis-Pierre van der Linde, écuyer, et de Jeanne-Thérèse van der Becke, fut créé le 15 mars 1764, procureur du roi, en place de Denys-Philippe Godefroy du Sart. Monsieur van der Linde mourut le 10 juin 1765, à Fives, et fut remplacé dans sa charge, par Monsieur Malus.

Article 41.

LISLE (DE).

Armes. D'argent à trois arbres de sinople, posés sur une terre de même.

Adrien-Philippe de Lisle, chevalier, devint trésorier de France, par création du 24 septembre 1713 et par réception du 13 octobre suivant, en place de Monsieur Bayart du-Pont-à-Vendin. Il mourut le 26 juillet 1729, et eut, cette même année, pour successeur, Monsieur Fromentin de Savy. Monsieur de Lisle s'était marié en premières noces à Adrienne Bénard et en secondes noces à Adrienne-Françoise van Hoenackere, morte le 13 janvier 1773. Des enfants vinrent des deux lits.

1.° Charles-Adrien de Lisle (1.er lit), conseiller à la gouvernance, mort le 18 avril 1755, laissant plusieurs enfants qui vont suivre, de N.... Pottier, sa femme, fille de Jacques et de Marie-Thérèse de la Barge.

A. N.... de Lisle, mariée à Monsieur Courtalon, en 1755, dont postérité.

B. N.... de Lisle, alliée à Monsieur de Gillaboz, avocat à Cambrai, dont génération.

C. Marie-Thérèse-Désirée de Lisle, alliée à Pierre-François-Euphrosien de Bats, dont postérité.

D. N.... de Lisle.

2.° Joseph-Albert de Lisle (2.me lit), quitta la compagnie de Jésus en 1755, et mourut le 9 janvier 1779, étant veuf de Marie-Catherine-Elisabeth le Camps, qu'il avait épousée en juillet 1757, et dont il avait eu les enfants ci-dessous.

A. Julie-Catherine-Françoise de Lisle, alliée en 1783, à Louis-Joseph de Renty, créé baron de Renty, le 18 août 1827; mort le 8 février 1837, à Lille, à l'âge de 77 ans.

B. Pierre de Lisle.

C. Urbain de Lisle, marié en premières noces, le 13 janvier 1789, à N.... de Renty, sœur de Louis-Joseph, dont on vient de parler; et en secondes noces, à N.... Martin.

3.° N.... de Lisle, épousa, en août 1757, Catherine le Niez, sa cousine-germaine, fille de Bauduin, et de Catherine van Hoenackere.

ARTICLE 42.

MALUS.

ARMES. D'or au pommier de sinople, terrassé de même.

§ 1. JEAN-MARIE-FRANÇOIS MALUS, chevalier, fut créé procureur du roi, le 15 mars 1765, en remplacement de Monsieur van der Linde; il se démit de sa charge le 24 mars 1789, et eut pour successeur son fils François, repris au paragraphe second.

§ 2. FRANÇOIS MALUS, chevalier, fils de Jean-Marie-François, qui précède, naquit le 25 septembre 1737, il fut nommé commissaire des guerres le 29 mars 1761, ordonnateur le 30 juin 1786 et remplaça, le 30 juillet 1789, son père, dans l'office de procureur du roi au bureau des finances, charge qu'il conserva jusqu'en 1790; il fut institué le 1.er octobre 1791, commissaire-ordonnateur, grand-juge militaire, devint chevalier de St-Louis et commandeur de la Légion-d'Honneur. Monsieur François Malus avait épousé, le 5 mars 1764, Jeanne-Félicité-Thérèse van der Linde, morte le 21 novembre 1777, et qui le rendit père des enfants suivants.

1.° Louis-François Malus du Maisnil, baron de Malus du Maisnil, chevalier de St-Louis, né le 14 juillet 1767, mort en 1851, fut officier de marine, quitta ce service à l'émigration, directeur des contributions indirectes en Italie, après la conquête, et retraité comme tel en 1817. Il

s'était allié à Thérèse de Castellinard, dont il laissa trois enfants, qui suivent immédiatement, et qui mourut à Blois, le 22 juillet 1854, à l'âge de 78 ans.

A. Gustave-François Malus, baron Malus du Maisnil, chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, officier de cavalerie, marié en 1841 à Elisa de Senneville, dont pas d'enfants en 1851.

B. Adolphe Malus, officier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, colonel d'artillerie en France.

C. Sophie Malus, femme du lieutenant-général Philippe Guesvillers, sénateur, officier de la Légion-d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, grand'croix de l'ordre de Pie IX, officier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Espagne, qui, en 1820, époque de son mariage, était capitaine.

2.° N.... Malus.

3.° Marc-Antoine-Marie Malus, né en 1768, mort au collége, à Paris, en 1789.

4.° N.... Malus, né en 1769, mort.

5.° N.... Malus, né en 1772, mort.

6.° N.... Malus, née en 1774, morte en 1778.

7.° Félicité Malus, née en 1775, mariée au marquis de la Villette, dont postérité.

Article 43.

MARONIEZ DU SART.

Armes.

Antoine-Xavier Maroniez du Sart, chevalier, fils

d'Antoine, avocat au parlement, échevin et député aux états de Cambrai, et de Anne-Joseph Tabary de Riancourt; remplaça, le 6 mars 1787, Monsieur de Fontaine de Resbecq, alors vétéran, dans la charge de trésorier de France. Il exerçait encore en 1790. Il avait épousé, le 5 avril 1787, Marie-Madelaine-Pélagie Lemerchier, dite du Bocquet, fille de Dominique-Gabriel Lemerchier, écuyer, seigneur de Gonnelieux, grand bailly de la ville d'Albert, et de Madelaine-Françoise-Lucie Mathieu d'Ablaincourt. Monsieur et madame Maroniez du Sart son morts en 1832; ils avaient eu les cinq enfants qui suivent.

1.° Charlotte-Lucie Maroniez, née en 1788, morte en 1819, s'étant alliée, en 1812, à Bonaventure Ponsard, chevalier de la Légion-d'Honneur, alors capitaine en retraite, mort en avril 1822, étant veuf avec deux fils.

2.° Honorine-Henriette-Virginie Maroniez, née en 1798, décédée en 1848, ayant épousé, en 1828, Monsieur Binet de Moyencourt de la Boissardière, dont trois filles.

3.° Adélaïde-Joséphine Maroniez, née en 1792, alliée en 1828, à Jean-Baptiste Phalempin, dont postérité.

4.° Aimé-Dominique-Louis-Xavier Maroniez, directeur du Mont-de-Piété à Cambrai, marié le 20 avril 1819, à Marie-Barbe-Cécile Bourlon, dont :

A. Ernest-Xavier-Laurent-Aimé Maroniez, né le 6 septembre 1820.

B. Jules-Louis-Gabriel-Léopold Maroniez, né le 9 septembre 1822.

C. Paul-Octave-Eugène Maroniez, né le 4 juin 1830.

5.° Arthur-Pierre Maroniez, né en 1794, colonel commandant la place de Douai, commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur, chevalier de la croix d'or de deuxième classe de St-Ferdinand d'Espagne et décoré en 1854 de l'ordre de Léopold de Belgique, marié en 1836 à Désirée-Eléonore-Joséphine, fille de Monsieur Thiébault; ils ont les deux enfants cités immédiatement.

A. Arthur-Charles-Xavier Maroniez.

B. Blanche-Aldegonde-Clotilde Maroniez.

Article 44.

MASSIET DE LA BRUYÈRE ET DE MAUGREZ.

Armes. D'azur à la fasce d'or, surmontée de trois merlettes d'argent mises en fasce, et en pointe d'un serpent d'argent ou d'or, rampant aussi en fasce.

§ 1. Louis-Joseph Massiet, chevalier, seigneur de la Bruyère, fils de Joseph-Michel et de sa seconde femme Marie-Anne-Joseph Cleenewerck, fut d'abord lieutenant criminel au présidial de Bailleul; il entra le 5 mai 1792, en exercice de la charge de lieutenant-général civil et présidial de Flandre, qu'il avait

achetée de Monsieur Imbert de Winnehoute, pour la somme de quatorze mille cinq cents livres de France. Il revendit cette même charge pour le même prix, plus deux cent cinquante livres d'épingles, au mois de septembre 1755, à Monsieur van Merris, avocat au parlement. Monsieur Massiet fut ensuite créé, le 12 novembre de cette même année 1755 et reçu le 29 suivant, trésorier de France, charge qu'il avait achetée le 22 août, moyennant trente mille livres de France et deux mille six cent quatre-vingt-deux livres aussi de France, pour l'augmentation des gages fixée en 1743, à Monsieur Waresquiel de Libersart, mari de la fille et unique héritière de Monsieur Chauwin de Grandval, prédécesseur, par conséquent, de Monsieur Massiet. Celui-ci quitta sa charge de trésorier de France, dans laquelle il fut remplacé en 1770, par Monsieur Watelet d'Assinghem, et acheta celle de conseiller-pensionnaire de la ville de Lille, qu'il revendit en 1777, à Monsieur de Fourmestraux de Pas. Monsieur Massiet de la Bruyère avait épousé N.... Robette, fille de Jean Robette, premier échevin du magistrat de Courtray, seigneur de Dancoisne, Nottelettes, Strodinghem, et de Agnès-Françoise Goethals. De cette union naquirent :

1.° N.... Massiet, née à Bailleul, en mai 1755.

2.° Louis-Adrien Massiet, né à Lille, en 1757, mort à Ath, le 27 janvier 1814, sans enfants de son mariage, contracté le 3 août 1790, avec

Victoire-Ursule-Joseph Bredart, morte le 1.er Juillet 1825.

§ 2. Philippe-Joseph Massiet de Maugrez, chevalier, cousin-germain de Louis-Joseph, repris au paragraphe premier, était fils de Henri et de Marie-Barbe Macquart. Il fut créé le 18 décembre 1755 et reçu le 23 du même mois, trésorier de France, en place de Monsieur de Lafonteyne de Canicourt, vétéran, et il eut pour successeur, en 1783, Monsieur Legillon de Montjoye.

Monsieur Massiet de Maugrez contracta alliance avec Marie-Barbe-Angélique Macquart, décédée le 10 mars 1774 et dont il eut les enfants ci-dessous :

1.° Philippe-Joseph-Alphonse-Marie Massiet de Couvonge, lieutenant des maréchaux de France à Cassel, marié le 22 avril 1777, à mademoiselle de Buisseret, morte, sans enfants, à Bruxelles, le 30 janvier 1789.

2.° Marie-Reine-Thérèse Massiet, mariée à Paris, à N....

3.° Ange-Henri-Joseph Massiet servit comme capitaine de hussards, puis comme capitaine à la suite du régiment du Roi-Cavalerie.

Article 45.

MAURAIGE (DE).

Armes. D'argent au chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules feuillées de sinople.

Christophe-Athanase-Joseph-Philémon de Mauraige, chevalier, remplaça, par création du 25 ou

27 janvier 1781, Monsieur de Hercq de Portingal, comme trésorier de France. Il se démit de son office le 19 mars 1783, et eut pour successeur Monsieur Baillieu d'Avrincourt.

Monsieur de Mauraige se maria.

Article 46.

MONTMONIER (DE).

Armes. D'azur au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent.

Alexandre de Montmonier, chevalier, fils de N.... de Montmonier, écuyer, seigneur du Puis, conseiller-secrétaire du roi, directeur des fermes de Sa Majesté, à Lille, et de Claire-Élisabeth Fournier, succéda à Monsieur Ingiliard des Wattinnes, comme trésorier de France, par création du 28 janvier 1703 et réception du 10 février suivant. Il eut pour successeur, en 1718, Monsieur Verghelle de Lambersart.

Monsieur de Montmonier avait plusieurs frères et sœurs, parmi lesquels était François-Alexandre de Montmonier, écuyer, mort en 1761, étant capitaine de la Motte-au-Bois, marié à mademoiselle de Surmont, dont il eut deux filles; l'aînée, Élisabeth-Claire, épousa Jean-Joseph de Casteele de la Briarde, chevalier, conseiller au parlement de Flandre, dont postérité. L'autre, Marie-Julie-Madelaine de Montmonier, morte en 1741, avait contracté alliance à Pierre-Robert-Martin Huvino de Bourghelles, écuyer, seigneur de Bourghelles, qui, n'ayant pas d'enfants

de ce premier mariage, se remaria à Caroline Frans, fille d'Alexis-François, secrétaire du roi.

Article 47.

MOUCQUE DES MAZURES.

Armes. D'or à la mouche de sable, surmontée de deux roses de gueules.

Charles-Joseph Moucque des Mazures, chevalier, seigneur des Mazures, fils de N.... Moucque et de demoiselle Marisal, et petit-fils de N.... Moucque et de demoiselle Lenieuvre, fut créé trésorier de France le 24 août 1742 et fut reçu le 7 septembre suivant, remplaçant dans cette charge Monsieur Cardon de Rollancourt. Il contracta alliance avec Euphrosine-Ernestine-Joseph Ricourt de Lebecque, fille de Jean-Baptiste et de Catherine-Thérèse Imbert, et mourut le 10 avril 1746. Il fut remplacé par son beau-frère, Monsieur Ricourt de Beaufremez, cité à son article.

De Monsieur Moucque des Mazures et de Mademoiselle Ricourt de Lebecque, sont nés :

1.° Marie-Anne-Joseph Moucque des Mazures, morte à Lille, en 1835, veuve de Monsieur de Fontaine de Santes, ancien trésorier de France.

3.° Charles-Gabriel-François Moucque, seigneur des Mazures.

Article 48.

PAGE D'OBIÉSSART (LE).

Armes. D'azur au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même.

Joseph-François le Page d'Obiéssart, chevalier, seigneur d'Obiéssart, originaire de Condé, succéda, par lettres du 29 mars 1748 et par réception du 6 avril suivant, à Monsieur Herreng, dans l'office de trésorier de France, dont il se démit le 26 mai 1761; Monsieur Castellain de Vendeville le remplaça. Monsieur le Page d'Obiéssart épousa, en premières noces, Louise-Camille Bérenger, fille de François-Simon Bérenger, commissaire d'artillerie des fontes de canons à Douai, et morte le 10 mai 1754. Un second mariage ne m'est point connu.

Article 49.

PETIT DU CHATELAIN ET D'OSTRICOURT.

Armes. D'or à la tête de lion, arrachée et posée en profil de sable et lampassé de gueules.

§ 1. Alexandre Petit du Chatelain, chevalier, seigneur du Châtelain, de Grantsart, fils de Michel et de Marguerite Garibaldo, d'une famille génoise, morte en 1680 et enterrée le 21 octobre, en la chapelle de St-Nicolas, dans l'église de St-Étienne, à Lille, naquit le 18 février 1651. Il fut créé greffier au

bureau des finances, le 20 ou 28 décembre 1692 et reçu le 31 janvier suivant. Il fut, en outre, nommé commis-greffier, le 30 janvier 1693 et mourut le 8 mai 1708. Il avait contracté alliance avec Marguerite de Beaumaretz, fille de Jacques et de Jeanne-Claire Bayart, dame du Chatelain. Ils eurent pour enfants :

1.° Pierre-Joseph, repris au paragraphe suivant.

2.° Marie-Thérèse Petit, morte en 1758, ayant contracté alliance, en 1707, avec Jean-Ferdinand-Guillaume le Prévost de Basserode, chevalier, seigneur d'Hautgrenier, dont postérité.

3.° Marguerite-Alexandrine Petit, alliée à Jean-Baptiste de Saint-Amour, trésorier de l'extraordinaire des guerres, dont génération.

§ 2. Pierre-Joseph Petit d'Ostricourt, chevalier, seigneur d'Ostricourt, fils de Alexandre Petit du Chatelain, cité au paragraphe précédent, et de Marie-Marguerite de Beaumaretz, fut créé greffier par lettres du 8 octobre 1713, et fut reçu le 20 dudit mois. Il fut nommé, de plus, commis-greffier le 22 avril 1746, et ayant obtenu des lettres de vétérance le 20 décembre 1751, il fut remplacé par Monsieur Castellain. Monsieur Petit d'Ostricourt avait épousé, le 4 juillet 1708, Marie-Catherine Roussel de Wagnonville, fille de Claude et de Anne-Françoise Marisal. Il en eut :

1.° Nicolas-Joseph-Marie Petit d'Ostricourt, seigneur d'Ostricourt, mort le 31 mars 1785, noyé dans le canal de l'Esplanade, à Lille. Il

s'était allié, le 27 août 1765, à Demoiselle Bernard, morte sans enfants.

2.° Marie-Henriette-Lucie Petit, mariée en 1753, à Paul Milhaut de Saint-Paul, capitaine au régiment de Picardie, dont postérité.

3.° Pierre-Joseph Petit, religieux à Phalempin.

ARTICLE 50.

POUCQUES (DE).

ARMES. D'or, au lion léopardé de sable, armé, lampassé et allumé de gueules.

NICOLAS-JOSEPH DE POUCQUES, chevalier, seigneur de Beauriez, fils de Antoine-Joseph de Poucques, chevalier, aussi seigneur de Beauriez, et de Marie-Catherine du Chasteau, fut créé, le 26 mai 1728 et reçu le 17 juin suivant, trésorier de France, pour succéder à Monsieur de Lattre. Il fut remplacé lui-même en 1756, par Monsieur de Fontaine de Santes, conservant, toutefois, le titre d'honoraire, qu'il avait obtenu le 4 juin 1756.

Monsieur de Poucques mourut en 1758, sans avoir été marié. Il avait deux sœurs, l'une, décédée en 1768, avait contracté alliance avec Monsieur de Vitry, chevalier, dont elle eut des enfants; l'autre, mariée à Monsieur Lieuvraye, écuyer, seigneur d'Omonville, capitaine au régiment Royal-Vaisseau, mort sans postérité.

ARTICLE 51.

PRÉVOST DE BASSERODE (LE).

ARMES. Ecartelé à 1 et 4 de gueules à deux bandes ou jumelles d'argent, aux 2 et 3 de gueules à trois tours d'or crénelées *(armes d'alliance)* et en cœur, brochant sur le tout, un écusson d'azur au lion d'or, qui est de Le Prévost de Basserode.

JEAN-FERDINAND-GUILLAUME LE PRÉVOST DE BASSERODE, chevalier, seigneur d'Hautgrenier, des Marissons, fils de Ferdinand Le Prévost de Basserode, chevalier, seigneur des Marissons, de Faches, et de Marie-Madelaine du Retz, dame de la Dimette, fut fait chevalier d'honneur au bureau des finances, par lettres du 13 juin 1707 (1), et fut reçu le 8 juillet

---

(1) Monsieur le Prévost de Basserode fut, en 1707, le premier chevalier d'honneur au bureau des finances et domaines de la généralité de Lille; cependant, cette charge avait été créée, en juillet 1702, par le roi Louis XIV, et l'on désirait beaucoup la voir occupée. Je possède une lettre à ce sujet, que Monsieur d'Armenonville, alors directeur des finances, écrivit, le 8 février 1704, à Monsieur du Chambge de Liessart, premier président. Voici cette lettre : « Monsieur, l'office de chevalier d'honneur de » vostre bureau, dont vous me demandez le prix, est fixé à » 20,000 livres, et les deux sols pour livres avec 1,000 livres de » gages; le droit du marc d'or est de 25 livres, et les autres frais » à proportion. Le privilège de noblesse, qui est attaché à cette » charge, est si considérant, qu'il ne sera pas malaisé de trouver » un acquéreur; mais je souhaitterais qu'il se présentast un sujet

suivant. Il eut pour successeur, en 1733, Monsieur Farez d'Ogimont.

Monsieur de Basserode eut quatre fils et quatre filles de sa femme, Marie-Thérèse Petit, dame de Mez, Féry, fille du greffier en chef. Il mourut en mars 1727. Voici leurs huit enfants :

1.° Marie-Thérèse-Alexandrine le Prévost de Basserode, morte en célibat.

2.° Marie-Madelaine-Séraphine le Prévost de Basserode, morte aussi en célibat, à Lille.

3.° Elisabeth-Françoise-Alexandrine le Prévost de Basserode, comme ses sœurs, morte célibataire, à Lille.

4.° Sébastien-Ferdinand-Joseph le Prévost de Basserode, seigneur d'Hautgrenier, la Dimette, député de la noblesse de Flandre, mort à Lille, le 14 novembre 1782, sans s'être marié. Il fut enterré à Seclin.

5.° Catherine-Louise le Prévost de Basserode, mariée en premières noces à Pierre-François le Febure, écuyer, seigneur de Schoonvelde, veuf d'une demoiselle de Surmont; et en secondes

---

» convenable; ainsi, donnez, s'il vous plaît, vos soins pour le » trouver le plutot que vous le pourez.

» Votre bien humble et très-affectionné serviteur,

» *Signé*, D'ARMENONVILLE. »

En marge est écrit :

« A Paris, ce 8 février 1704.

» Monsieur du Chambge de Liessart, premier président du » bureau des finances et domaines de la généralité de Lille. »

noces, en 1765, à Louis-Valentin-Joseph, vicomte de Mailly-Mamez, seigneur d'Ebleghem, né à Aire, le 14 février 1727, ancien colonel au régiment de La Marc-Infanterie, mort à Lille, le 5 juillet 1815, sans laisser d'enfants; il était fils de François de Mailly et de Marie de Melun.

6.° Pierre-François-Joseph le Prévost de Basserode, seigneur d'Herninck, né le 18 mars 1723, marié à mademoiselle le Sage de Bavay, dont :

A. Sébastien-Alexandre-Ferdinand-Joseph le Prévost de Basserode, mort célibataire, en 1781.

B. Marie-Joseph-Séraphine le Prévost de Basserode, née en 1763.

C. Elisabeth-Françoise-Alexandrine le Prévost de Basserode, mariée en premières noces, en 1796, à Jean-François-Hubert Faider, mort en 1802; et en secondes noces, en 1812, à Désiré-Maximilien Cambier.

D. Marie-Marguerite-Joseph le Prévost de Basserode, Dame de la Dimette, alliée, en 1802, à Xavier Obert, chevalier, seigneur de La Mairie, Gresvillers.

7.° Jean-Baptiste-Guillaume le Prévost de Basserode, seigneur de Haut-Lieu, ancien capitaine au régiment de Languedoc-Infanterie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, mort le 7 novembre 1795, à Lille, marié au Canada, en 1760, à Marie-Louise Quessy ou

Caissi, veuve de Jean-Baptiste Sire, capitaine de vaisseau, mort en 1758. Monsieur de Basserode laissa les enfants qui suivent :

A. Henri-François le Prévost de Basserode, né en 1761, à l'île de Ré, mort en bas-âge.

B. Henriette le Prévost de Basserode, morte aussi en bas-âge.

C. Aimée le Prévost de Basserode, morte à Tonnay-Charente, à l'âge de huit ans.

D. Charles-François-Marie le Prévost de Basserode, dit le chevalier de Basserode, né en 1776, chevalier des ordres de la Légion-d'Honneur, de St.-Lazare, du Phénix, de Hohenloe, officier au régiment de Vintimille en 1791, à l'armée de Condé en 1792, inspecteur des gardes nationales de l'arrondissement de Lille en 1815.

Monsieur le chevalier de Basserode avait épousé, à Lille, le 16 juin 1798, Marie-Anne-Hyacinthe-Joseph l'Espagnol de Grimbry, fille de Charles-Joseph l'Espagnol, écuyer, seigneur de Grimbry, Cavrines, conseiller pensionnaire des états de Lille, Douai et Orchies, premier conseiller pensionnaire de la ville de Lille; et de Marie-Jeanne-Henriette-Joseph de Thieffry de Rœux. De ce mariage naquirent :

a. Caroline-Joséphine-Eulalie le Prévost de Basserode, née à Lille, en 1799, mariée, en 1840, à Louis-Ernest, vicomte de Muyssart, ancien capitaine de cavalerie, mort en 1841, sa veuve est décédée en 1853.

b. Henriette-Philippine-Hyacinthe le Prévost de Basserode.

c. Luce-Valentine-Rose le Prévost de Basserode, mariée à Charles-Joseph Desfontaines de Preux, écuyer, dont enfants.

d. Charlotte-Ida le Prévost de Basserode.

8.° Louis-François-Alexandre le Prévost de Basserode, officier au régiment du Dauphin-Infanterie, marié en premières noces, le 19 novembre 1758, à Demoiselle Catherine-Joseph de Sourdeau, veuve de Jean-Baptiste Simonon, écuyer, seigneur de Constantin, et fille de Messire Philippe-Charles de Sourdeau et de Dame Marie-Thérèse Liégeois, Dame de Montallay. Elle est morte le 9 juin 1778; et sa mère, née Liégeois, est morte à Tournay, le 11 décembre 1779, à l'âge de 91 ans. Ledit François-Alexandre épousa en secondes noces Marie-Henriette-Joseph d'Herbais du Hautoy, fille de Messire Antoine-Joseph Lamoral et de Marie-Catherine-Joseph de Seure de Belin. Il mourut à Tournay, en 1796, sans enfants.

Article 52.

QUECQ DE LA CHERYE, D'HENRIPRET ET DE SEVELINGUE.

Armes. De sinople au canard d'argent, au chef d'or chargé de deux tourteaux de gueules mis en fasce.

§ 1. Jean-Baptiste-François Quecq de la Cherye,

chevalier, seigneur de la Cherye, né le 17 octobre 1729 de Jean-Baptiste Quecq et de Marie-Marguerite Masquelier, remplaça Monsieur Rouvroy de Fournes, comme trésorier de France, par création du 29 juillet 1754. Il se démit de cet office, en avril 1783, fut créé honoraire le 11 juillet suivant et jouit de cette position, jusqu'à la suppression du bureau des finances du royaume. Monsieur Quecq de la Cherye mourut le 5 janvier 1794, ayant eu quatre enfants qui suivent, de Marie-Joseph le Thierry, née le 6 janvier 1734, qu'il avait épousée le 26 janvier 1755, et morte à Lille, le 17 août 1765. Elle était fille de Charles-Simon-Joseph le Thierry et de Marie-Françoise-Gabrielle Prévost.

1.° Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph, repris au paragraphe second.

2.° François-Emmanuel-Désiré, repris au paragraphe troisième.

3.° Charlotte Quecq, morte en septembre 1766, à l'âge de 7 ans.

4.° Amélie Quecq, morte en bas-âge.

§ 2. Jean-Baptiste-Gabriel-Joseph Quecq de Sévelingue, chevalier, seigneur de Sévelingue, né le 9 novembre 1755, fut reçu trésorier de France, le 13 mai 1783, en place de Jean-Baptiste-François Quecq de la Chérye, son père, et conserva cette charge jusqu'en 1790, à la suppression des bureaux des finances. Il mourut à Lille, le 31 décembre 1827, étant membre du conseil général du département du Nord. Monsieur Quecq de Sévelingue s'était allié le

17 octobre 1786, à Thérèse-Joseph de Savary, née à Lille, le 19 avril 1766, morte en cette ville, le 4 janvier 1826, fille de Henri-Joseph de Savary, conseiller honoraire de la gouvernance de Lille, et de Marie-Anne-Catherine-Joseph Deliaselle. De cette union naquirent :

1.° Henriette-Thérèse-Gabrielle Quecq de Sévelingue, née le 19 avril 1788, mariée le 19 mai 1829, à Hubert-Marie-Joseph Scherer de Scherbourg de Vendeville, chevalier, lieutenant-colonel au service d'Espagne.

2.° Jean-Baptiste-Marie Quecq de Sévelingue, né à Lille, le 25 juin 1791, mort en ladite ville, le 24 avril 1844.

3.° Louis-Emmanuel Quecq de Sévelingue, né à Lille, le 23 juillet 1796.

§ 3. François-Emmanuel-Désiré Quecq d'Henripret, chevalier, seigneur d'Henripret, né le 6 décembre 1756, de Jean-Baptiste-François Quecq de la Chérye, repris au paragraphe premier ; fut créé en 1783, et reçu le 13 mai de cette même année, trésorier de France général des finances garde-scel, en remplacement de Monsieur Bernard de Meurin, devenu vétéran. Il remplissait encore cette charge en 1790. Monsieur Quecq d'Henripret mourut à Lille, le 14 août 1838 ; il s'était marié à Lille, le 13 juin 1786, à Charlotte-Joseph Virnot, née le 21 septembre 1764, morte à Lille, le 10 novembre 1812, fille de Charles-Louis Virnot et de Marie-Anne-Alexandrine Langlart. Les cinq enfants que l'on va citer vinrent de cette union :

1.° François-Alexandre Quecq d'Henripret, né à Lille, le 23 mai 1787, fut membre de la commission des hospices de la ville de Lille; il est mort, en cette ville, le 15 mars 1841, ayant épousé, le 17 octobre 1815, Alexandrine-Henriette de Savary du Gavre, fille de Charles-Henri, censeiller à la gouvernance de Lille, et d'Alexandrine-Joseph Virnot. Ils procréèrent :

A. Agathe-Alexandrine Quecq d'Henripret, née à Lille, le 15 juillet 1816, mariée le 16 juillet 1845, à Camille-Léon de Vicq, écuyer, dont elle a des enfants.

B. Charles-Arthur Quecq d'Henripret, né à Lille, le 28 juin 1818.

C. Adeline-Amélie-Laure-Marie-Thérèse Quecq d'Henripret, née à Lille, le 24 juin 1822, alliée, en 1853, à Auguste Defrance, et morte peu de temps après son mariage, le 26 octobre 1853.

D. Gustave-Lucien Quecq d'Henripret, né à Lille, le 14 avril 1828.

2.° Charles-Henri Quecq d'Henripret, né à Lille, le 13 novembre 1788, mort le 4 août 1827, étant adjoint au maire de ladite ville.

3.° Jean-Baptiste-Lucien-Marie Quecq d'Henripret, né à Lille, le 17 décembre 1799, juge au tribunal de première instance à Cambrai, marié le 17 septembre 1827, à Claudine Cécile-Louise de Saint-Léger, dont il a une fille qui suit:

A. Laurence Quecq d'Henripret, née à Cambrai, le 28 mars 1840.

4.° Charlotte-Désirée-Joseph Quecq d'Henripret, née à Bailleul, le 28 février 1795, morte à Lille, le 8 juin 1812.

5.° Catherine-Virginie Quecq d'Henripret, née à Lille, le 27 octobre 1801.

Article 53.

RAMERY.

Armes. De gueules au chevron d'or, accompagné de trois têtes et cols de biche, de même.

Jean-Baptiste Ramery, chevalier, était fils de Jean-Baptiste et de Barbe Castiecker, fille de Jean et de Barbe Hovine, ce Jean Ramery, fils lui-même de Romain Ramery, dit de Boulogne, et de Catherine Herreng, petite-fille de M. Herreng, médecin de Charles-Quint. Monsieur Jean-Baptiste Ramery fut créé, le 30 janvier 1693, et reçu, le 12 février suivant, trésorier de France. Il se démit de sa charge, le 16 juillet 1709, et eut pour successeur, en 1710 Monsieur Cardon de Rollancourt.

Article 54.

REGNAULT.

Armes...

Jean-François-Joseph Regnault, chevalier, fils de

Pierre-Dominique-Joseph et de Marie-Marguerite Leperre, fut créé trésorier de France, le 9 mars 1767, en remplacement de Monsieur Ricourt de Beaufremez, et remplit les fonctions de second président, après la mort, en 1777, de Monsieur du Sart du Bouland, pendant la minorité de son fils, Monsieur du Sart d'Escarne; celui-ci, ayant atteint sa majorité, succéda à son père, en 1779, et Monsieur Regnault reprit sa charge de trésorier de France, qu'il conserva jusqu'à la suppression des bureaux de finances du royaume, en 1790. Il est mort à Lille, le 11 février 1816; il avait épousé Barbe-Reine-Angélique Macquart, morte à Douai, en 1832, fille de Philippe-Louis-Joseph Macquart, écuyer, seigneur de Terlinde, tabellion de Lille, et de Marie-Catherine Bonnier. Les six enfants qui suivent, vinrent de ce mariage :

1.° Louis-Désiré-Joseph Regnault, mort en 1852, époux de Hélène-Louise Tupigny de Cauvry, dont il avait eu :

A. Caroline-Hélène-Louise Regnault.

B. Aline-Hélène-Louise-Félicité Regnault, religieuse;

C. Lucie-Louise-Hélène Regnault, mariée à Hippolyte-Jean Gaffarel, dont postérité.

D. Hélène-Louise-Marie.

E. Zélie-Eugénie-Louise, mariée à Hippolyte Naudot.

F. Louise-Marie Regnault, alliée, en 1852, à son cousin Hector-Candide Regnault.

G. Jenny-Louise.

H. Alexandre-Quentin-Louis.

2.° Julie-Caroline Regnault, morte à Lille, le 21 novembre 1848, sans laisser d'enfants de son mari, Auguste-César de Druez.

3.° Henri-Romain Regnault, mort à Perpignan.

4.° Philibert-François-Florimond Regnault, né à Lille en 1776 marié, en 1806, à Aimée-Hortense-Thérèse-Joseph Elléboode, morte à à Douai, en 1831, ayant eu les quatre enfants qui suivent :

A. Jules-Alfred-Edouard, né à Lille, en 1808, mort à Douai, en 1819.

B. Emile-Alphonse-Florimond Regnault, né à Lille, en 1810, marié, en 1844, à Françoise-Laurence Leinenger, dont il a les enfants cités immédiatement :

a. Florimond-François-Emile.

b. Léon-Théodore.

c. Paul-Gaston, né en 1850.

C. Félix-Hector-Candide Regnault, né en 1812, marié, en 1851, à sa cousine, Louise-Marie Regnault.

D. Gustave-Charles, né en 1819.

5.° Charles Regnault, allié à Caroline Plaisant du Château, et mort en Espagne, laissant pour enfants :

A. Charles Regnault, marié et avec enfants.

B. Adolphe Regnault.

6.° Eugène-Charles Regnault.

Article 55.

RENARD D'HAMEL.

Armes. D'azur au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, et en pointe d'un renard passant d'or.

Louis-Joseph Renard d'Hamel, chevalier, conseiller-secrétaire du roi à la chancellerie de Flandre, était fils de Jean Renard, sieur d'Hamel, contrôleur-contregarde de la monnaie et de Marie-Norbertine Robart. Il fut nommé trésorier de France, le 13 février 1723 et reçut, le 18 mars suivant, en place de Monsieur Cardon de Rollancourt, et se démit de son office le 4 juillet 1742. Monsieur des Mazures lui succéda.

Monsieur Renard d'Hamel épousa Demoiselle Hardencourt, dont il eut le fils qui :

N.... Renard, sieur de Douchin, allié à Demoiselle Rinquier, dont il ne laissa point d'enfants.

Un des neveux de Monsieur Louis-Joseph Renard d'Hamel, Pierre-François-Nicolas Renard d'Hamel fut d'abord conseiller à la gouvernance de Douai, puis fut reçu, en 1759, conseiller à la cour du parlement de Flandre, mort en exercice, le 16 novembre 1769.

Article 56.

RICOURT DE BEAUFREMEZ.

Armes. D'azur à trois éperons d'or, 2 et 1, les pointes en bas et ornés de leurs dessous de pieds de gueules.

§ 1. Jacques-Ignace-François Ricourt de Beaufremez, chevalier, sieur de Beaufremez, né le 8 août 1720, fils de Jean-Baptiste Ricourt, seigneur de le Becque, intendant du Mont-de-Piété, à Lille, mort le 20 mars 1731, à l'âge de trente-trois ans, et de Catherine-Thérèse Imbert, morte le 9 juillet 1771, âgée de quatre-vingt-huit ans, et inhumés tous deux en la paroisse de La Magdeleine, à Lille; fut nommé, par lettres du 18 juillet 1746, et reçu le 18 du même mois, trésorier de France, pour succéder à Monsieur Moucque des Mazures. Il se démit de sa charge le 10 janvier 1763, eut des lettres de vétérance, et fut remplacé, en 1767, par Monsieur Regnault. Monsieur Ricourt de Beaufremez mourut le 21 juillet 1770, laissant un fils, repris au paragraphe ci-dessous, de Marie-Caroline-Joseph Imbert, qu'il avait épousée le 20 mai 1759.

§ 2. Jacques-Albert-Hugues-Marie Ricourt, chevalier, fils du précédent, naquit le 10 novembre 1761, il succéda à Monsieur Becquet, dans sa charge de trésorier de France, par lettres de provision, du 13 mai 1783, et par réception du 22 du même mois; il conserva cette charge jusqu'en 1790, et mourut célibataire, le 24 février 1813.

Article 57.

ROUVROY DE FOURNES.

(*) Armes. De sable à la croix d'argent, chargé de cinq coquilles oreillées de gueules.

§ 1. Jacques Rouvroy, chevalier, seigneur de Fournes, né le 3 mai 1646, de Pierre Rouvroy et de Michelle Cardon, fut trésorier de France, par création du 30 janvier 1693, et par réception du 12 février suivant. Il se démit de sa charge, le 10 mai 1721, eut des lettres d'honoraire, le 18 juillet de la même année, et eut pour successeur, son fils Jacques-François-Alexandre, repris au second paragraphe. Monsieur Jacques Rouvroy de Fournes avait épousé Marie-Madelaine Aronio, fille de Jean-Baptiste et de Marie-Madelaine Tesson, et sœur de Monsieur Aronio des Escalus, trésorier de France. De cette union vint Jacques-François-Alexandre, qui suit :

§ 2. Jacques-François-Alexandre de Rouvroy de Fournes, chevalier, seigneur de Fournes, né le 3 mai 1697, remplaça son père dans la charge de trésorier de France, par provision du 3 juillet 1721

(*) Les Rouvroy de Fournes ont obtenu de Louis XIV de porter les armes des de Rouvroy de St.-Simon. Mais leurs véritables armes étaient d'azur au chevron rompu d'or, accompagné de trois roses de gueules, au chef de gueules chargé de trois couronnes antiques d'or.

et réception du 12 du même mois. Il se démit de cet office le 22 juin 1754, reçut des lettres d'honoraire, le 20 août de cette même année, et eut pour successeur Monsieur Quecq de la Cherye. Il épousa, le 22 janvier 1731, Marie-Claire-Joseph-Bonne Jacops, fille de Martin Jacops, écuyer, seigneur d'Ascq et de Marie-Albertine Diedeman de la Riandrie. Monsieur Rouvroy de Fournes est mort le 13 février 1776, ayant eu les enfants ci-dessous:

1.° Jacques-Albert-Séraphin Rouvroy, né en août 1732, mort en célibat, au mois de janvier 1751.

2.° Marie-Albertine-Amélie Rouvroy, née en novembre 1734, alliée à Pierre-Joseph Bady, écuyer, seigneur de Pont, elle est morte le 20 mars 1816.

3.° Jean-Baptiste-Louis Rouvroy, né en août 1733 ou 1735, allié le 1.er mai 1761 à Marie-Joseph-Charlotte le Maistre d'Anstaing, née en 1739, fille de Joseph-Chrétien-Michel-Anaclet le Maistre d'Anstaing, écuyer, seigneur d'Anstaing et de Isabelle-Charlotte Jacops, et sœur de Madame la présidente du Chambge de Liessart et de Madame la comtesse de Bonnescuelle d'Orgères, qui toutes ont laissé postérité. Monsieur Rouvroy servit comme capitaine au régiment de la Tour-du-Pin. Il est mort le 14 août 1788, ayant eu les deux fils qui suivent:

A. Louis-Charles Rouvroy, né en juin 1763. officier au régiment d'Orléans-Dragons, mort le 1.er novembre 1784.

B. Albert-Joseph de Rouvroy, Baron de l'Empire français, créé comte par le roi Louis XVIII en 1817, est mort à Lille, le 12 septembre 1841, à l'âge de 72 ans. Il avait épousé, le 31 janvier 1791, Marie-Joseph-Agathe Rouvroy de la Mairie, sa cousine germaine, morte à Lille, le 20 juillet 1844. Trois enfants, ci-après nommés, sont nés de cette union.

a. Louis-Charles-Léon, comte de Rouvroy de Fournes, né à Bruxelles, le 27 novembre 1793.

b. Marie-Ernestine-Zoé de Rouvroy, née à Hambourg, le 11 décembre 1796, morte en 1851, étant veuve depuis 1843, du comte de Narp, mort maréchal-de-camps; ils eurent un fils et une fille. Le fils, Maurice comte de Narp, est mort en 1851, à Néxon; la fille, Alix de Narp, a épousé Astolphe de Gay, baron de Néxon, dont enfants.

c. Marie-Louise-Clotilde de Rouvroy, née à Lille, le 20 août 1802, morte en 1834, femme de Monsieur Henri de Waresquiel, écuyer, mort en 1840, laissant un fils unique, Albert de Waresquiel.

4.° Pierre-Joseph Rouvroy, seigneur de la Mairie, né en mars 1736, marié en avril 1768, à Agathe-Henriette Goudeman de Tevel, née en avril 1747, fille de Pierre-Romain-Joseph, écuyer, seigneur de Tevel, et de feue Anne-Thérèse-Françoise le Maire, dont il eut :

A. Marie-Joseph-Agathe Rouvroy, mariée

le 31 janvier 1791, à Albert-Joseph Rouvroy de Fournes, baron puis comte de Rouvroy de Fournes, son cousin germain. (Voyez plus haut.)

B. François-Hippolyte Rouvroy de la Mairie, né le 4 septembre 1764, allié en 1801, à Isabelle-Eugénie-Joseph de Madre, morte le 21 mai 1846, et qui le rendit père de deux fille qui suivent. Monsieur de la Mairie est décédé le 4 mai 1852.

a. Eudoxie-Agathe de Rouvroy de la Mairie, née le 20 mai 1802, mariée à Monsieur d'Espagne, comte de Vennevelles, mort en 1845 et dont elle a des enfants.

b. Pulchérie-Léocadie-Camille Rouvroy de la Mairie, née le 5 août 1810, mariée à Monsieur du Lac de Fugères, dont un fils.

5.° Louis-Henri Rouvroy, seigneur de Beaurepaire, né en octobre 1738, mort en 1804, ayant eu les enfants qui suivent de sa femme, Marie-Charlotte Cardon :

A. Marie-Louis-Joseph-Victor de Rouvroy de Beaurepaire, né en 1797, mort en 1844, sans alliance.

B. Marie-Elise-Adélaïde de Rouvroy de Beaurepaire, née en 1800, mariée, en 1823, à Louis-Eugène-Martial de Lencquesaing, écuyer, mort en 1854, dont enfants.

6.° Henri-Joseph Rouvroy, né à Lille, en novembre 1739, mort en célibat, en décembre 1769, ancien officier au régiment d'infanterie

de Béarn. Il fut inhumé en l'église St.-Maurice, à Lille.

7.° Charles-Marie Rouvroy, né à Lille, en novembre 1740, mort le 28 décembre de la même année.

8.° Marie-Constance-Adélaïde Rouvroy, née en décembre 1741, alliée en 1795, à Louis-Ignace-Joseph Cardon.

9.° Louis-Joseph-Anaclet Rouvroy de Capenghem, seigneur de Capenghem, né en juillet 1744, officier dans le régiment des dragons de la Reine, exempt des gardes-du-corps d'Artois, chevalier de St.-Louis, prévost royal héréditaire de Lille, mort en 1820; il avait épousé, en 1780, Robertine-Joseph Lecomte. De cette union, naquirent :

A. Philippe-Joseph-Bibiane Rouvroy, née en 1787, mariée, en 1799, à Marie-Louis-Ignace Cardon de Garsignies, écuyer, dont plusieurs enfants, entr'autres, Monseigneur Cardon de Garsignies, actuellement évêque de Soissons.

B. Philippe-Louis-Joseph de Rouvroy, né en 1782, marié, en 1823, à Marie-Louise-Sophie Aronio. Il fut, longues années, commissaire du Roi près la Monnaie de Lille, et mourut le 12 novembre 1851, laissant pour enfant :

Michel-Julien-Anaclet de Rouvroy, né en 1828.

C. Edouard-Henri-Joseph de Rouvroy, né en 1784, marié à Mademoiselle Morgan d'Espagny, dont un fils et une fille qui suivent :

a. Octave de Rouvroy, né en 1828, marié, le 24 mai 1853, à Laure Blin de St.-Quentin.

b. Gabrielle de Rouvroy, née en 1830.

D. Adélaïde-Caroline-Cicercule Rouvroy, née en 1787.

10.° Charles-Marie Rouvroy, né et mort en 1740.

11.° Christine-Thérèse Rouvroy, née en juillet 1746, mariée à Lille, le 4 janvier 1771, à Alexis-Joseph de Flandres, chevalier, seigneur de Radinghem, et de Anne-Marguerite-Françoise des Buissons.

Article 58.

SART DE BOULAND ET D'ESCARNE (DU).

Armes. Coupé d'azur et de sable à la fasce d'argent chargée de trois merlettes de sable et posée sur le coupé, accompagnée en chef, d'une aigle éployée d'argent languée et membrée de gueules, et en pointe d'un lion léopardé d'or, armé et lampassé de gueules.

§ 1. Joseph-Marie du Sart de Bouland, chevalier, seigneur du Bouland, du Sart, d'Escarne, né en août 1667, fils cadet de Nicolas du Sart, seigneur de Bouland, d'Escarne, et de Antoinette du Beron, fut créé second président, par provision du 28 décembre 1692, et par réception du 20 janvier 1693.

Il conserva cette charge jusqu'en 1743, époque à laquelle il fut remplacé par son fils, François-Joseph-Marie, repris au paragraphe suivant. Monsieur Joseph-Marie du Sart avait épousé sa cousine-germaine, Marie-Marguerite du Beron, fille de Jean, seigneur de Boularietz, et de Françoise de Warenghien, et sœur de la présidente Costa. Madame du Sart, née du Beron, mourut le 9 novembre 1749, étant veuve depuis le 25 mars 1743. Monsieur et Madame du Sart de Bouland furent enterrés tous deux à Merville, et laissèrent la postérité suivante :

1.° François-Joseph-Marie, qui formera le paragraphe second.

2.° Marie-Claire-Joseph du Sart, née à Lille, en septembre 1716, morte le 13 janvier 1758, mariée, par contrat du 1.er juin 1743, à son oncle, Jean-François, marquis du Chasteler, veuf, sans enfants de Marie-Claire-Joseph du Sart, et mort en 1764. De ce mariage vint postérité, qui se perpétue aujourd'hui.

3.° Françoise-Catherine-Joseph du Sart, née le 27 juin 1720, morte sans enfants, le 3 avril 1803; elle s'était mariée, le 14 mai 1751, à Balthazar-Joseph-Martin, comte du Bus, seigneur de Moustier, né en 1699, de Philippe-Emmanuel-François du Bus, seigneur de Moustier, et de Odille de Goubille. Le comte du Bus est mort le 26 septembre 1753. Il fut capitaine, puis colonel aux Gardes-Wallonnes, en Espagne.

§ 2. François-Joseph-Marie du Sart de Bouland,

chevalier, seigneur du Sart, Bouland, Escarne, fils de Jacques-Marie, ci-dessus, naquit le 11 juin 1719, à Lille. Il fut lieutenant-général de la gouvernance de Lille, puis remplaça, par lettres du 31 décembre 1743, et par réception du 11 mars suivant, son père dans la charge de second président du bureau des finances. Il conserva cet office jusqu'à sa mort, arrivée le 31 décembre 1777; son fils, Auguste-François-Joseph-Marie du Sart d'Escarne, le remplaça en 1779. Monsieur du Sart de Bouland avait épousé, le 14 février 1748, Marie-Clémentine-Henriette-Joseph Hespel, fille de Ferdinand Hespel, écuyer, seigneur de Blaugand, et de Marie-Elisabeth de Fourmestraux. Elle est morte le 17 février 1792, et fut transportée en la chapelle dite du Sart, près de Merville. De ce mariage étaient nés :

1.° N..., du Sart, mort le 11 décembre 1761, à l'âge de quatorze ans.

2.° François-Joseph-Marie du Sart, seigneur du Sart, Escarne, Bouland, etc., né le 24 mai 1751, lieutenant-général civil et criminel de la gouvernance et souverain baillage de Lille, par lettres du 27 mai 1778, servit avec distinction dans une compagnie d'infanterie des gentilshommes de la province d'Artois, commandée par Monseigneur le duc de Bourbon, et fut enfin nommé conseiller à la Cour supérieure de Bruxelles, par l'empereur Napoléon I.^{er}. Il mourut le 22 juillet 1816, ayant épousé, à Lille, en 1780, Catherine-Françoise-Thècle de

Stappens, née en 1761, de Albert-François de Stappens, chevalier, sieur de Flechinel, et de Marie-Henriette-Thècle le Camus. Elle mourut à Tournai, le 14 janvier 1825, laissant, de son mariage, les quatre enfants qui suivent :

A. Henriette-Albertine-Thècle du Sart, née à Lille, le 28 juin 1781, et morte à Tournai, le 4 avril 1834; s'était alliée, à Tournai, le 3 mai 1809, à Eugène-Joseph, comte de Nédonchel, né en 1777, de Octave-César-Alexandre-Joseph-Marc, marquis de Nédonchel, et de Eugénie de Capendu de Boursonne. De ce mariage sont venus trois fils et deux filles.

B. Adélaïde-Augustine-Thècle du Sart, née en 1783.

C. Jules-Jean-Baptiste-Joseph-Marie du Sart de Bouland, baron du Sart de Bouland, né en 1797, naturalisé belge en 1825, marié à Eugénie-Guislaine-Philippine van der Gracht d'Eeghem, fille de Timothé-Charles-Idesbald et de Thérèse-François-Joséphine del Rio y Aïala. Ils eurent pour enfants :

a. Idesbalde-François-Joseph-Marie, baron du Sart de Bouland, né en 1822, marié en 1849, à Marie-Zoé-Ferdinande Houzeau de Milleville, fille de Jean-Baptiste-Guislain-Joseph et de Marie-Flore-Antoinette-Joseph de Maleingreau d'Hembise, dont il a :

aa. Amédée-Idesbald-Florimond-Jules-Marie, né en 1850.

bb. Raoul-Jean-Baptiste-Eugène-Marie du Sart de Bouland, né le 14 novembre 1851.

b. Albine-Albertine-Thècle du Sart de Bouland, née à Tournai, le 15 avril 1823, religieuse au Sacré-Cœur de Jette, par profession du 31 avril 1844.

c. Marie-Adélaïde-Thècle du Sart de Bouland, née à Tournai, le 18 février 1826, alliée le 14 mai 1850, à Hector-Idesbald Rotsart de Hertaing.

d. Auguste-Paul-Joseph-Marie du Sart de Bouland, né au château de Moustier, le 4 septembre 1829.

D. Albert-François-Joseph-Marie du Sart d'Escarne, né en 1799.

3.° Auguste-François-Joseph-Marie, repris au paragraphe suivant.

§ 3. Auguste-François-Joseph-Marie du Sart d'Escarne, chevalier, né en novembre 1761; n'ayant point l'âge voulu pour succéder à son père, François-Joseph-Marie, quand celui-ci mourut en 1777, fut remplacé par M. Regnault, par intérim, jusqu'à sa nomination de second président, par lettres du 31 décembre 1779, et réception du 6 février 1780. Il remplissait encore sa charge en 1790. Il reçut, le 8 octobre 1821, la croix de chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, fut administrateur des hospices civils de Lille depuis 1780 jusqu'en 1792, et conseiller municipal de cette ville. Monsieur du Sart d'Escarne mourut à Moustier, le 13 juillet 1842, et

fut inhumé à Guermanez, près Lille. Il avait épousé en premières noces, le 6 novembre 1786, à Mons, Madelaine-Guislain-Joseph du Sart de Molembais, sa parente, morte sans enfants, le 12 mai 1787, et, en secondes noces, le 16 avril 1792, Marie-Pétronille-Thérèse Bidé de la Grandville, née le 3 juillet 1762, morte à Lille, le 8 juin 1830, sans laisser d'enfants.

Article 59.

SCULFORT DE MALAINVAUX.

Armes....

Louis-Toussaint-Joseph Sculfort de Malainvaux, chevalier, remplaça Monsieur Wattelet d'Assinghem, dans sa charge de trésorier de France, par lettre du 6 décembre 1786. Il exerçait encore en 1790.

Monsieur Sculfort de Malainvaux avait épousé, en juillet 1789, Demoiselle Bonnier, fille d'André et de Demoiselle Cardon.

Article 60.

STAPPAERT DE LA HAYE.

Armes. D'azur semé de flammes d'or et à la bande de même brochant.

Jean Stappaert de la Haye, chevalier, sieur de la

Haye, fut créé le 7 janvier 1693, et reçu le 12 février suivant, trésorier de France. Il eut pour successeur, en 1703, Monsieur Alexandre de Montmonier. Il avait épousé Elisabeth Ramery.

Article 61.

TAVIEL DU MOULINEL.

Armes. D'azur à trois tourteaux octogones d'argent posés deux et un.

François-Eustache Taviel du Moulinel, chevalier, seigneur du Moulinel, Boisgrenier, Bourghelles, devint substitut du procureur du roi, par création du 21 juin 1698, et réception du 8 janvier 1699. Il fut remplacé, en 1724, par Monsier Urwerker. Il avait épousé Catherine de la Haye, fille de Pierre de la Haye et de Charlotte de Lobel. Il en eut une fille, Marie Taviel, qui suit :

Marie Taviel épousa, à Lille, en l'église Saint-Maurice, le 13 novembre 1694, Ferry-Nicolas d'Esclaibes, écuyer, issu d'une branche cadette de la maison d'Esclaibes de Clairmont, seigneur d'Amerval, du Fayt en Troisvilles, de Hellies, de la Marie de Thumeries, du Bois en Phalemphin, et des Deux-Treilles dans la châtellenie de Lille, fils de Nicolas d'Esclaibes, chevalier, seigneur d'Amerval, et de Agnès-Thérèse de la Hamayde, et petit-fils de Georges, chevalier, seigneur d'Amerval et de Helgies, et

de Marie-Isabelle de la Hamayde. Il mourut au château de Thumeries, en 1730, sans laisser de postérité, léguant la terre de Thumeries à Jean-Ferry-Antoine de Carondelet, son neveu. Sa veuve se remaria avec le comte de Sainte-Aldegonde de Genech.

Article 62.

URWERKER.

Armes. D'azur au cheval cabré et gai d'argent.

Guillaume Urwerker, chevalier, fils de Jean-Georges Urwerker et de Michelle-Claire des Buissons, fut créé le 30 mars 1724, et reçu le 28 avril suivant, substitut du procureur du Roi, en remplacement de Monsieur Taviel du Moulinel. Il se démit de sa charge le 7 mai 1746, et eut pour successeur Monsieur de Lagarde de Boutigny. Monsieur Urwerker mourut en 1767, ayant eu plusieurs enfants, morts en bas-âge, de sa femme, N... Kempe, née à Coutray.

Article 63.

VERGHELLE DE LAMBERSART.

Armes. D'azur à trois étoiles mises en fasce, d'or.

Charles-François Verghelle de Lambersart, chevalier, seigneur de Lambersart, devint, en remplacement de Monsieur de Montmonier, trésorier de France, par création du 27 août 1718, et réception du 3 septembre suivant. Il exerça cette charge jusqu'au 16 mars 1748, eut des lettres d'honoraire, le 19 mai de la même année, et fut remplacé par Monsieur Bonnier de Layens.

Article 64.

VIGNOBLE.

Armes. N...

Jean-Baptiste-Joseph Vignoble, chevalier, remplaça, par lettres de création du 10 mars 1758, et par réception du 16 de ce mois, Monsieur Aronio de Romblay, dans la charge de trésorier de France. « On voit à l'article Durant, pourquoi celui-ci ne put remplacer Monsieur Aronio de Romblay, quoiqu'il ait été nommé pour cela. Monsieur Vignoble étant devenu d'une santé trop délicate pour pouvoir exercer encore sa charge, fut remplacé, en 1764, par Monsieur Crespel de Saint-Martin.

Article 65.

WALLERS (DE).

Armes. Écartelé au premier et quatrième de sable à trois maillets d'or et un croissant montant d'argent en cœur, au deuxième et quatrième de sable au chevron d'argent, accompagné en chef, de deux cors de chasse d'or et en pointe, d'un lion rampant d'argent.

Louis-Joseph de Wallers, chevalier, seigneur du Sarteau (de Valenciennes), fut créé trésorier de France, le 27 septembre 1751, en place de Monsieur Fromentin de Savy, devenu vétéran, et fut remplacé, en 1758, par Monsieur Leleu de Le Vigne. Il mourut le 22 avril 1757, ayant épousé, le 25 avril 1756, Demoiselle de Lescluse, fille de Frédéric-Louis et de Demoiselle Sallengre. De cette union, naquit une fille qui suit :

N.... de Wallers, née en 1757, alliée, en en 1776, à Monsieur de Saint-Martin, capitaine de cavalerie.

Monsieur Louis-Joseph de Wallers, trésorier de France, avait un frère, conseiller-secrétaire du Roi en 1763, marié à Mademoiselle du Sart, dont une fille mariée à Monsieur Perdrix, conseiller-secrétaire du Roi. Il avait aussi trois sœurs, qui épousèrent Messieurs Cambier et Merlin d'Estreux, conseillers à la

Cour du Parlement de Flandre, et Monsieur Louis Cambier, conseiller-secrétaire du Roi, frère dudit Conseiller au Parlement de Flandre.

Article 66.

WATELET D'ASSINGHEM.

Armes. D'or à trois souches de sable posées deux et une.

Constant-Guislain-Marie Watelet d'Assinghem, chevalier, fils de Jean-Guislain et de Marie-Philippine-Sophie de Croix, laquelle épousa, en secondes noces, Monsieur Cornuel, avocat distingué, remplaça le 8 novembre 1770, jour de sa création, par lettres, Monsieur Massiet de la Bruyère. Il exerça jusqu'en 1786, et eut pour successeur, Monsieur Sculfort de Malainvaux.

Monsieur Watelet d'Assinghem épousa Marie-Claire-Joseph Ghesquières de Stradin, fille de François-Michel, écuyer, seigneur de Nieppe, et de Marie-Claire de Chapureau de Beaugé. Madame Watelet d'Assinghem est morte à Paris, le 21 novembre 1808, sans enfants. Son mari mourut aussi à Paris, le 21 mai 1828, laissant, de Philippine-Joseph Lombart, un fils, qui suit :

1.° Constant-Philippe Watelet de Messenge, né à Lille, le 12 août 1772, marié en 1799, à Adélaïde de Ghesquières de Nieppe, petite-nièce de Madame Watelet d'Assinghem ci-des-

sus, et morte, ainsi que son mari, en 1837, laissant, de leur union, un fils et une fille. Monsieur Watelet de Messange habitait le château de Nieppe; il fut successivement maire de sa commune et chevalier de l'ordre de Légion-d'Honneur.

A. Théobald-Constant-Joseph Watelet de Messenge, né le 20 avril 1800, marié le 15 novembre 1831, à Mademoiselle Clary de Boutteville, dont :

a. Laure-Thérèse Watelet de Messenge, née le 28 mars 1833.

b. Jenny-Adélaïde Watelet de Messenge, née le 26 janvier 1836.

c. Edmond-Théobald Watelet de Messenge, né le 24 mars 1840.

B. Esther-Clara-Joseph Watelet de Messenge, née le 20 mars 1806, mariée le 3 février 1825, au vicomte Charles-François du Toict, dont deux filles, l'une est mariée à Monsieur Charles de Bouteville.

SECONDE SECTION.

ÉTAT DES OFFICES DONT ÉTAIT COMPOSÉ LE BUREAU DES FINANCES ET DOMAINES DE LA GÉNÉRALITÉ DE LILLE ET CHRONOLOGIES DES PERSONNES QUI LES ONT SUCCESSIVEMENT REMPLIS.

NOMS, MM.	PRÉNOMS.	CRÉATION.	RÉCEPTION.
ARTICLE PREMIER.			
PREMIERS PRÉSIDENTS.			
Costa,	A.	18 octobre 1692.	30 janvier 1693.
Du Chambge de Liessart,	S.-P.	30 janvier 1700.	31 janvier 1700.
Du Chambge de Liessart,	C.-E.	19 décembre 1726.	15 janvier 1727.
Du Chambge de Liessart,	C.-L.-P.	23 avril 1777.	N....
ARTICLE DEUXIÈME.			
SECONDS PRÉSIDENTS.			
Du Sart de Bouland,	J.-M.	28 décembre 1692.	20 janvier 1693.
Du Sart de Bouland,	F.-J.-M.	31 décembre 1743.	11 mars 1743.
Du Sart d'Escarne,	A.-F.-J.-M.	3 décembre 1779.	17 février 1780.
ARTICLE TROISIÈME.			
CHEVALIERS D'HONNEUR.			
Le Prevost de Basserode,	J.-F.-G.	13 juin 1707.	8 juillet 1707.
Farez d'Ogimont,	L.-O.-P.	12 mars 1733.	30 mars 1733.
Imbert de Seneschal,	N.-E.	26 mai 1755.	N....
Imbert de la Phalecque,	C.-A.-R.	3 décembre 1770.	3 janvier 1771.
ARTICLE QUATRIÈME.			
TRÉSORIERS DE FRANCE.			
De Lafonteyne de Fontissart,	P.-F.-G.	7 janvier 1693.	30 janvier 1693.
De Lafonteyne de Canicourt,	L.-S.	17 mars 1730.	30 mars 1730.
Massiet de Maugrez,	P.-J.	18 décembre 1775.	23 décembre 1755
Legillon de Montjoye,	P.-B.-J	N....	13 mai 1683.

NOMS, MM.	PRÉNOMS.	CRÉATION.	RÉCEPTION.
DEUXIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Breckvelt de la Haye,	J.	17 janvier 1693.	30 janvier 1693.
Breckvelt de la Rive,	A.-J.	6 ou 7 sept. 1736.	13 septembre 1736.
Bonnier du Metz,	L.-B.-J.	9 décembre 1757.	12 janvier 1758.
Bonnier du Metz,	H.-I.-J.	28 mai 1789.	N....
TROISIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Du Chambge de Liessart,	S.-P.	6 février 1693.	12 février 1693.
Cordonnier,	J.-D.	3 août 1700.	11 août 1700.
Herreng,	J.	17 décembre 1707.	27 janvier 1708.
Le Page d'Obiessart,	J.-F.	29 mars 1748.	6 avril 1748.
Castellain de Vendeville,	L.-J.	28 juillet 1701.	13 août 1701.
De Fontaine de Resbecq,	A.-J.-J.	1766.	13 février 1767.
Maroniez du Sart,	A.-X.	6 mars 1787.	N....
QUATRIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Du Hot de Molinghem,	C.	6 février 1693.	12 février 1693.
Van der Linde,	C.-H.-F.	3 décembre 1699.	30 j. ou 16 f. 1700.
Deschamps de Hautpont,	L.-D.	17 août 1731.	31 août 1731.
Becquet,	L.-A.	20 décembre 1731.	20 décembre 1731.
Ricourt,	J.-A.-H.-M.	13 mai 1783.	22 mai 1783.
CINQUIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Ingiliard des Wattines,	E.	3 ou 7 janv. 1693.	12 février 1693.
De Montmonier,	A.	28 janvier 1703.	10 février 1703.
Verghelle de Lambersart,	C.-F.	27 août 1718.	3 septembre 1718.
Bonnier de Layens,	L.-F.-J.	3 mai 1748.	15 mai 1748.
De Croix,	J.-J.-M.	10 mai 1770.	N....
De Lagarde de Boutigny,	A.-J.	6 juin 1777.	N....
SIXIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Stappaert de la Haye,	J.	7 janvier 1693.	12 février 1693.
Chauwin du Bocquet,	J.-M.	30 août 1704.	6 septembre 1704.
Chauwin de Grandval,	A.-F.	24 mai 1730.	21 juin 1730.
Massiet de la Bruyère,	L.-J.	12 novembre 1755.	27 novembre 1755.
Watelet d'Assinghem,	C.-G.-M.	8 novembre 1770.	N....
Sculfort de Malainvaux,	L.-T.-J	6 septembre 1786.	N....

NOMS, MM.	PRÉNOMS.	CRÉATION.	RÉCEPTION.
DOUZIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Bayard du Pont-à-Vendin,	J.	35 février 1693.	7 mars 1693.
De Lisle,	L.-J.	24 septembre 1713.	3 octobre 1713.
Fromentin de Savy,	N.-I.	16 novembre 1729.	29 décembre 1729
De Wallers,	J.-B.-J.	27 septembre 1751.	N....
Leleu de Levigne,	C.-J.	16 juin 1758.	1.er juillet 1758.
TRÉSORIERS DE FRANCE, GÉNÉRAUX DES FINANCES GARDES SCEL. (Charge créée par édit de 1691).			
De Fourmestraulx d'Ostove,	A.-J.	7 janvier 1693.	20 janvier 1693.
De Fourmestraulx d'Hançardrie,	L.-J.	15 mai 1722.	3 octobre 1710.
Lagache de Bourgies,	N.-I.	5 février 1743.	29 décembre 1729.
Bernard de Meurin,	J.-B.-J.	24 mars 1756.	N....
Quecq d'Henripret,	F.-E.-D.	N.... 1783.	1.er juillet 1758.
ARTICLE CINQUIÈME.			
PROCUREURS DU ROI (Charge créée par édit de 1691).			
Godefroy,	J.	6 février 1693.	12 février 1693.
Godefroy du Sart,	D.-P.	6 mars 1732.	12 avril 1732.
Van der Linde,	J.-H.-M.	15 mars 1761.	N....
Malus,	J.-M.-F.	15 mars 1765.	N....
Malus,	F.	30 janvier 1789.	N....
ARTICLE SIXIÈME.			
SUBSTITUTS DU PROCUREUR DU ROI.			
Taviel du Moulinel,	F.-E.	21 juin 1698.	8 janvier 1699.
Urwerker,	G.	30 mars 1721.	28 avril 1721.
De Lagarde de Boutigny,	L.	26 mai 1746.	14 juin 1746.
Grenet de Marquette,	J.-J.	18 juillet 1749.	29 juillet 1749.
Le Blanc,	A.-P.-J.	9 mars 1777.	15 mars 1777.
Bonnier du Plouich,	N.-J.	N....	8 novembre 1787.

NOMS, MM.	PRÉNOMS.	CRÉATION.	RÉCEPTION.
SEPTIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Rouvroy de Fournes,	J.	30 janvier 1693.	12 février 1693.
Rouvroy de Fournes,	J.-F.-A.	3 juillet 1721.	12 juillet 1721.
Quecq de la Chérye,	J.-B.°-F.	29 juillet 1754.	N. ..
Quecq de Sévelingue,	J.-B.°-G.-J.	13 mai 1783.	N....
HUITIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
De Fontaine,	J.	6 février 1693.	12 février 1693.
Le Gay d'Estucquelin,	J.-M.	10 juin 1729.	31 juin 1729.
De Hercq de Portingal,	J.-F.-R.	19 juin 1777.	N....
De Mauraige,	C.-A.-J.-P.	25 ou 27 janv. 1781	N....
Baillieu d'Avrincourt,	A.-M.-J.	12 mars 1783.	10 avril 1783.
NEUVIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Ramery,	J.-B.	30 janvier 1693.	12 février 1693.
Cardon de Rollancourt,	J.-L.	3 novembre 1709.	5 ou 6 fév. 1710.
Renard d'Hamel,	L.-J.	13 février 1723.	10 mars 1732.
Moucque des Mazures,	C.-J.	24 août 1742.	7 septembre 1742.
Ricourt de Beaufremez,	J.-I.-F.	8 juillet 1746.	18 juillet 1746.
Regnault,	J.-F.-J.	9 mars 1767.	N....
DIXIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Aronio des Escalus,	J.-B.	6 février 1693.	12 février 1693.
Aronio de Romblay,	J.-F.-M.	3 juillet 1721.	12 juillet 1721.
Durant,	N....	1756.	
Vignoble,	J.-B.°-J.	10 mars 1758.	16 mars 1758.
Crespel de Saint-Martin,	J.-F.-J.	1.er mars 1764.	2 juillet 1764.
Goudart du Canville,	F.-H.	1769.	11 janvier 1770.
ONZIÈME OFFICE DES TRÉSORIERS DE FRANCE.			
Du Chasteau,	N.	12 février 1693.	15 février 1693.
Du Chasteau,	R.	19 novembre 1709.	7 novembre 1710.
De Lattre,	G.-D.	22 novembre 1714.	22 décembre 1714.
De Poucques,	N.-J.	26 mai 1728.	17 juin 1728.
De Fontaine de Santes,	G.-X.-C.	24 mars 1756.	10 avril 1756.
Beaugrand,	J.-H.	9 avril 1783.	N ..

NOMS, MM.	PRÉNOMS.	CRÉATION.	RÉCEPTION.
ARTICLE SEPTIÈME.			
GREFFIERS PRINCIPAUX.			
(Charge créée par édit de 1691).			
Petit du Chatelin,	A.	20 ou 28 déc. 1692	31 janvier 1693.
Petit d'Ostricourt,	P.-J.	8 octobre 1712.	30 octobre 1713.
Castellain,	P.-A.-J.	6 septembre 1751.	N....
Castellain de Vendeville,	L.-J.	31 décembre 1766.	8 janvier 1767.

ADJONCTIONS & ERRATA.

Louis-Achille-Joseph Castellain, est mort en célibat, à Pérenchies.

Armes des Rouvroy. Les véritables armes des Rouvroy de Fournes, sont les mêmes que celles des Rouvroy de Libersart, c'est-à-dire d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 roses d'or, au chef d'azur, chargé de trois couronnes antiques d'or. C'est sous Louis XIV qu'ils avaient obtenu, par complaisance, les armes, non des de Rouvroy de St-Simon, mais de St-Simon seules.

Article Costa, p. 63. On donne à madame Costa, née du Chambge, les noms de Anne-Catherine, cependant, Pierre du Chambge, son frère, chanoine de l'église cathédrale de Tournay, et fondateur de l'appendix aux magnifiques et riches fondations faites par son oncle, Nicolas du Chambge, aussi chanoine de Tournay, mort le 16 février 1638, en 1626, 1627, 1628, 1629, en faveur de ses parents, de prêtres, de pauvres, etc., la nomme seulement Anne. Elle était fille de messire Erasme du Chambge et de sa première femme, Anne Cambier, Alias de Cambier. Erasme épousa en secondes noces, noble demoiselle Catherine de Waignon, dont ledit chanoine Pierre, décédé le 17 décembre 1673, ayant, par son testament, qu'il signa et scella du cachet de ses armes, le 14 novembre 1647, testament reçu par Claude

Bonnet et Pierre Faillot, notaires royaux à Tournay, il consacra douze mille florins Carolus à l'accroissement de la fondation. Ce testament, dont l'original se trouve aux archives du chapitre de la cathédrale de Tournay, a été imprimé dans l'histoire de la ville de Tournai, par M. Hoverlant de Beauwelaere, tome 14. Il ajoute aussi des codiciles en 1673, en augmentant ses bienfaits. La fondation du Chambge, appelée en patois, par le peuple de Tournay, fondation du Cange ou dou Kange, du nom de dou Kange, que portait la famille du Chambge au XIV.e siècle. Ces fondations existent encore et nourrissent les 1,500 pauvres de Tournay. Nicolas-Pierre et Gaspard, aussi bienfaiteurs, ont été inhumés dans la chapelle de la Vierge Flamengée, ou autrement dite chapelle du Chambge, leurs épitaphes ont été brisées à la révolution. Il serait généreux, de la part de la ville de Tournay seule, de les y replacer en reconnaissance des immenses bienfaits de ces trois chanoines. Ce serait une reconnaissance méritée et bien due. Leurs armes, d'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de sable, et en pointe d'un trèfle de sinople, étaient à la grille de la chapelle, aux vitraux en verrière. Dans M. le comte de Saint-Genois, tome I.er, pages 2 et 344, on trouve M. Pierre dou Kange coutre de l'église de Saint-Quentin à Tournay, et Pierre dou Cange (probablement le même aussi) coutre de l'église Saint-Quentin. En 1354, dans une lettre en

français et en parchemin, scellée de Louis comte de Flandre, et de Marguerite comtesse de Haynaut, où le second mariage, par lequel ils exemptent l'accord contenu entre la cédule ci-dessus, reprise au long dans ces lettres passées à Lessines, le 23 avril 1354. *Inventaires des titres de la trésorerie des Chartres du Haynant à Mons*, N.os des titres V, 41.

Dans l'église des révérends pères chartreux, proche Tournay, sur une verrière représentant un chanoine (Nicolas du Chambge) priant à genoux adsisté de son patron, ses armes, au bas cette inscription : Messire Nicolas du Chambge, chanoine de Tournay, par la bonne affection qu'il porte à ce couvent, a donné cette verrière. Anno D.ni 1619. *(Manuscrit de M. Malatau de Villerode, bibliothèque de Tournay.* En l'église Notre-Dame à Tournay, sur une clôture de marbre, du côté gauche, dans les carroles, les armes, puis : *Deo et Dei parœ virgini sacrum, venerabilis Dominus Gaspar du Chambge, hujus œdis canonicus. J. V. Licent, vivens posuit. Anno 1684 obiit.*

Pour un mieulx du Chambge.

Manuscrit de M. Malatau de Villerode, bibliothèque de Tournay.

Croix (De). *Armes.* D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles à six raies d'argent et en pointe d'une petite croix ancrée de même.

FIN.

TABLE.

Les noms en petites Majuscules sont ceux des Officiers du bureau des finances.

A

Arx (D'), 84.
Arménonville (D'), 120.
Aronio des Escalus, de Romblay, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 66, 71, 74, 81, 96, 132, 136, 145, 152.
Assignies (D'), 39.
Audenarde (D'), 28.
Aulent de la Longuerie, 84.

B

Bacon de Sains, 59.
Bady de Pont, 132, 133.
Baillieud'Avrincourt, 16, 26, 27, 28, 114, 152.
Baralle (De), 85.
Barat, 99.
Barge (De la), 107.
Bataille, 105.
Bats (De), 107.
Bauvette de Warnicamps (De la) 36.
Bayart du Châtelain, 117.
Bayart du Pont a Vendin, 28, 150.
Beaugrand, 16, 28, 69, 152.
Beauffort (De), 77.
Beaulaincourt (De), 51.
Beaumaretz (De), 117.
Beaurepaire (De), 55.
Becke (Van der), 106.
Becquet, 17, 29, 66, 131, 150.
Becquet du Pourcelet, 32.
Bérenger, 116.
Bergerand (De), 57, 58.
Bergerault, 65.
Berghe (Van den), 41.
Bernard de Meurin, 17, 29, 30, 97, 125, 171.
Bernard, 56, 118.
Beron (Du), 42, 137, 138.
Beulque (De le), 33.
Beuvet, 75, 77, 94.
Bidé de la Grandville, 28, 90, 93, 142.
Binet de Moyencourt, 110.
Biscop, 64, 87.
Blanc (Le), 30, 33, 84, 151).
Blangaud, 139.
Blin de Saint-Quentin, 137.
Blondel 91.

Blondel d'Aubers, 57, 58, 59.
Boccart, 97.
Bodart, 35.
Bois des Cretons (Du), 24.
Bois de Hôves (Du), 97.
Bonnecuelle d'Orgères (De) 133.
Bonnier de Layens, du Metz, du Plouich, 17, 30, 31, 32, 33, 35, 65, 128, 142, 145, 150, 151.
Bos (Du), 44.
Boudart de Couturelle, 51.
Boucquel de Beauval, 39.
Bourlon, 110.
Bourmont (De), 44.
Bourriot, 98.
Bredart, 113.
Brecwelt de la Haye, de la Rive, 32, 33, 34, 35, 36, 150.
Bridoul, 22.
Briois (De).
Bruneau de Beaumetz, 24.
Bruneau, 89.
Buc du Ferret (Du) 43, 44.
Buisseret (De), 113.
Buisseret de Blarenghien (De), 56.
Buissons (Des), 92, 137, 144.
Buissy (De), 53.
Bus de Moustier (Du), 138.
Butin, 42.

C

Calonne (De), 59.
Calonne de Beaufait (De), 36.
Cambier, 63, 121, 146, 147.
Camps (Le), 107.
Camus (Le), 140.
Camuset, 52.
Capendu de Boursonne (De) 140
Cardevacque de Gouy (De), 85.
Cardon, 142.
Cardon, 30, 132.
Même famille.
Cardon de Montreuil, 22, 77, 132, 135.
Cardon de Garsignies, 23, 131, 136.
Cardon du Fermont, 42, 46.
Cardon d'Ardomprez, 44, 135.
Cardon du Bourg, 93.
Cardon de Rollancourt, 115, 127, 129, 152.
Caron, 23.
Carondelet (De), 144.
Carpentier, 65.
Castéele de la Briarde (De), 114.
Castellain de Benbrecq, de Vendeville, 17, 37, 38, 39, 40, 94, 116, 117, 150.
Castellinard (De), 109.
Castelnau de l'Etoile.
Castieckere, 127.
Cavé d'Haudicourt, 54.
Chabenat de Bonneuil, 84.
Même famille.
Chambge de Liessart (Du), 16, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 67, 119, 120, 133, 149, 150.
Chambge (Du), 16.
Chapureau de Beaugé (De), 147
Chasteau (Du), 61, 62, 118, 152.
Chastel de la Hovardries (Du), 47.
Chasteler (Du), 138.
Château (Du), 129.
Chauwin du Rocquet, de Grandval, 62, 84, 112, 150.
Chérin, 57.
Chesnon de Champmorin, 105.
Clary de Bouteville, 147, 148.
Cleenewerck, 111.
Clermont-Tonnerre de Toury, (De) 69.

Commines (De), 80.
Coppens, 33, 44.
Cerbie (De), 47.
CORDONNIER, 63, 86, 150.
Cornuel, 147.
Corte (De), 46.
COSTA, 42, 63, 64, 138, 149.
Coste (De la), 106.
Coupigny-Malet (De), 60, 101.
Courtalou, 107.
Courteville d'Hodicq (De), 45.
Couvreur d'Orifontaine (Le), 22
Crandal de la Tourre, 72.
CRESPEL DE SAINT-MARTIN, 64, 83, 145, 152.
Croix de Dadizeèle (De), 56.
CROIX (De), 31, 65, 100, 145, 147, 150.
Cruisse de Waziers (Van der), 76.
Cugnac (De), 31, 32.
Cuyclier, 4.

D

Damiens de Ranchicourt, 23.
Defaucompret, 32, 99.
Defontaine, 98.
Defrance, 126.
Dehau, 32.
Delinselle, 125.
Déliot de la Croix, 54, 55.
Demeuninck, 17.
Denyse, 36.
De la Derrière, 106.
Deschamps, 2:), 66.
DESCHAMPS DE HAUTPONT, 29, 66, 150.
Desfontaine de Preux, 123.
Desramaud, 102.
Diédeman de la Rianderie, 132, 133.
Donnell, Mac, 101.
Doria, 60.
Droullin de Menilglaise (De), 81.
Druez (De), 128.
Dubeau (98).
Duquesne de Surpare, 100.
DURANT, 66, 144, 152.
Durot, 100.

E

Eglise (De l'), 69, 72.
Elleboode, 128, 130.
Esclaibes (D'), 143.
Escosses (D'), 98.
Espagne de Vennevelles (D'), 135.
Espagnol de Grimbry (L'), 75, 91, 122.

F

Faider, 121.
FAREZ DE RAMEZ, D'OGIMONT, 45, 87, 120, 149.
Fargère, 102.
Farvacque (De), 104.
Faucompré, 99.
Febure de Schoovelde (Le), 120
Febvrier, 43.
Fenault, 35.
Flandre (De), adjonctions 2.
Flandres (De), 20, 137.
Florisone, 00.
Font (De la), 150.
FONTAINE (DE), 17, 2), 28, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 79, 96, 110, 115, 150, 152.
Forest de Quartdeville (De), 27, 28, 90, 93.

Forest (Du), 42.
Fourmestraulx d'Ostove, d'Hancardrie (De), 20, 38, 64, 71, 73, 74, 75, 76, 77, 91, 94, 96, 112, 129, 139, 151.
Fournier, 114.
Francqueville (De), 85, 86.
Francquet d'Hauchet, 97, 99.
Frans, 115.
Fromentin de Savy, 78, 146, 151.
Fruict, 42, 67, 77, 91.

G

Gaffarel, 128.
Gallean de Châteauneuf (De), 51.
Garda, 60.
Garibaldo, 116.
Garlette.
Garnier des Garetz, 82.
Gay de Nexon (De), 134.
Gay du Châtel (Le), 79, 86.
Gay d'Estucquelins (Le), 68, 78, 79, 152.
Ghesquières de Stradin, 34, 147.
Gillaboz (De).
Gillés, 87, 95.
Godefroot, 79, 80.
Godefroy, 25, 79, 80, 81, 82, 151.
Gœthals, 112.
Goubille (De), 138.
Goudart du Canville, 16, 65, 83, 152.
Goudeman de Tevel, 134.
Gracht (Van der), 140.
Grenet, 73.
Grenet de Marquette, 30, 83, 84, 85, 151.
Grimaldi (De), 51.
Gruloos, 67.
Guenet de Long, 34.
Guéroult de Boisclaireau (De), 85.
Guesvillers, 119.
Guillebon (De), 84.
Guld, 49, 50.

H

Hœnackere (Van), 31, 65.
Hamel de Bellenglise (De), 25, 27.
Hamayde (De la), 143, 144.
Hardencourt, 130.
Hautbourdin (D'), 61.
Haye (De la), 143.
Haynaut (De), adjonctions, 1re page.
Heinrick, 50.
Heldingue (De).
Hendrick, 66.
Herbais de Beaumarais (D'), 90.
Herbais de Houtoy (D'), 123.
Hercq de Portingal (De), 79, 85, 86, 114, 152.
Herreng, 63, 82, 86, 87, 116, 127, 150.
Herts des Mottes, 76.
Hespel, 22, 66, 77, 90, 139.
Hot de Molinghem (Du), 61, 68, 87, 150.
Houzeau de Milleville, 140.
Hôves (De), 84.
Hovines, 127.
Hulh, 39.
Huvino de Bourghelles, 114.

I

Imbert de Seneschal, de la Phalecque, 16, 67, 87, 88, 89, 90, 91, 115, 131, 149.
Imbert de Venehoute, 112.
Ingiliard des Wattines, 91, 92, 93, 114, 150.
Ingiliard de Fromelles, 93.

J

Jacops d'Aigremont, 55, 56, 133.
Jacquerie, 85.
Jardins (Des), 79.
Josne de Contay (De le), 52.
Jouenne d'Esgrigny (De), 25.
Julliot de la Rouvrelle, 73.

K

Kempe, 144.
Kesteloot, 48.

L

Lac de Fugères :Du:, 135.
Lafonteyne (De), 25, 26, 75, 77, 93, 94, 95, 96, 113, 149.
Lagache de Bourgies, 30, 74, 96, 97, 98, 99, 151.
Lagarde de Boutigny (De), 16, 65, 83, 99, 100, 101, 144, 150, 151.
Lallart de le Bucquières, 71.
Lambelin de Varavane, 98.
Lameth (De), 69.
Lenglart, 125.
Lannoy (De), 61.
Lassus (De), 97.
Lattre (De), 62, 118, 152.
Laurent de Villedeuil, 54.
Lebas de Sainte-Croix, 72.
Lecomte, 136.
Lefebvre, 37.
Lefebvre de Lattre du Clique-noy, 76.
Legillon de Montjoye, 17, 27, 103, 149.
Leinanger, 129.
Leleu de Levigne, 16, 103, 104, 146, 151.
Lemerchier de Gonnelieux, 110.
Lemieuvre, 115.
Lencquesaing (De), 21, 25, 80, 135.
Leperre, 32, 127.
Leroux du Châtelet, 40.
Leroy, 61.
Lescluse (De), 37, 146.
Lespaul (De), 24, 34.
Liégeois, 123.
Lieuvraye d'Omonville, 118.
Linde, 66, 82, 87, 104, 105, 106, 150, 151.
Lisle (De), 28, 78, 151.
Lobel (De), 143.
Lohier, 96.
Lombart, 147.
Louis de la Grange, 53.
Luytens de Bossut, 77.
Lyons (Des), 29, 30, 131.

M

Macquart de Terline, 23, 113, 128.
Madre (De), 135.
Maelcamp, 88.
Magny (De), 54.
Mayeux, 65.
Mahony (O'), 24.
Mailly-Mamez (De), 121.
Maire (Le), 134.
Mairesse de Pronville, 54, 55.
Maistre d'Anstaing (Le), 54, 56, 57, 133.
Malet de Coupigny (De), 60.
Maleingreau (De), 140.
Malotau de Guerne de Villerode, adjonctions 2.
Malus, 9, 17, 10, 81, 109, 151.
Marescaux, 33.
Marisal, 38, 68, 115, 117.
Marmet de Valcroissant (De), 36
Maronier du Sart, 17, 72, 109, 110, 111, 150.
Martin 98.
Masquelier, 123.
Massiet de la Bruyère, de Maugrez, 62, 94, 111, 112, 113, 147, 149, 150.
Mathieu, 33.
Mathieu d'Ablaincourt, 110.
Maulde de la Tourelle (De), 17, 90.
Mauraige (De), 113, 114, 152.
Mans, 91.
Melun (De), 121.
Menche, 65.
Merlin d'Estreux de Maingoval, 81, 145, 146.
Mesre du Bruisle (Le), 38, 39, 76.
Mesre du Châtel (Le), 38, 39, 76.
Mesre de Gruteghem, 38, 39, 76.
Merris (Van), 112.
Michelier, 87.
Milhaut de Saint-Paul, 118.
Miroul, 94.
Monart, 31, 32.
Mombrez, 102.
Montet (De), 43, 44.
Monti (De).
Morgan d'Espagny, 136.
Mortier (Du), 20, 74.
Montmonier (De, 91, 114, 115, 142, 143, 145, 150.
Mouque des Mazures, 69, 115, 130, 131, 152.
Mougé (De), 49.
Muérelle, 30.
Mullier, 99.
Muyssart (De), 122.

N

Narp (De), 134.
Naudot, 128.
Navigheer (De), 23.
Nédonchel (De), 140.
Neubeck (De), 49.
Niez, (Le) 107.

O

Obert de Gresvillers, 121.
Odemaer, 24.

P

Page d'Obiessart (Le), 38, 86, 116, 150.
Parmentier, 94.
Paulin de Chapureau de Beaugé 34.
Perdrix, 146.
Perriers de Fresnes (Des), 59.
Petit du Chatelain, d'Ostricourt, 37, 116, 117, 118, 120.
Phalempin, 110.
Picot d'Aligny, 39.
Plætevoet, 20.
Plaisant du Château, 129.
Play, 100.
Pollinchove (De), 86.
Ponsard, 110.
Poole, 70.
Portales, 38.
Porte de Vaulx (De la), 45.
Porte de Remaisnil (De la), 51, 52.
Potteau de la Chaussée, 21.
Pottier, 107.
Poucques (De), 61, 69, 119, 152.
Pouilly, 98.
Poulle d'Haugrenier, 74, 77, 95
Prévost, 124.
Prévost de Basserode (Le), 67, 117, 119, 120, 121, 122, 123, 149.
Priez-Cardon de Rollancourt 35, 36, 115, 129, 130.

Q

Quarré de Chelers, 40.
Quecq de Lacherye, d'Henripret, de Sevelingue, 16, 17, 30, 123, 124, 125, 132, 133, 151, 152.
Quellerie de Chanteraine (De), 36.
Quessy ou Caissi, 121.
Quiebe, 31.

R

Ramery, 35, 127, 143, 152.
Regnault, 16, 32, 33, 127, 128, 129, 141, 152.
Remacle 86.
Remy de Rombault, 90.
Renard d'Hamel, 35, 129, 130, 152.
Renaud de Boisrenaud, 55.
Renty (De), 107.
Retz (Du), 38, 119.
Même fam. Ricourt de Beaufremez, 16, 24, 29, 115, 127, 130, 150, 152.
Même fam. Ricourt de Lebecque, 115.
Rinquier, 130.
Rio y Aiala (Del), 140.
Robart, 130.
Robert, 102.
Robette de Dancoisne, 112.
Rotsart de Hertain, 141,
Roubaix (De), 78.
Roussel de Vagnonville, 117.
Rouvroy de Fournes, 25, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 152.

S

Sage (Le), 30, 31.
Saint-Amour (De), 117.
Saint-Exupéry (De), 85.
Saint-Hylaire (De), 102.
Saint-Leger (De), 126.
Saint-Martin (De), 146.
Saint-Paul de Mortier (De), 48.
Sainte-Aldegonde (De), 144.
Sainte-Marie (De), 50, 51.
Sallengre, 37, 146.
Sars de Braismes (De), 73.
Sart de Bouland, d'Escarne (Du), 16, 27, 137, 138, 139, 140, 141, 147, 149.
Savary (De), 124.
Savary du Gavre (De), 125, 126
Scellier de Vauxmesnil, (Le), 82
Scherer de Scherbourg, de Vendeville, 125.
Sculfort de Malainvaux, 17, 142, 147, 150.
Senneville (De), 109.
Sergeant d'Hendecourt (Le), 78
Seure de Bellin, 123.
Seymour de Constant de Rébecque, 46.
Simonneau (De), 123.
Sire, 122.
Somer (De), 102.
Soulier (Du), 25,
Sourdeau, 123.
Sparre (De), 52, 53,
Spilliart, 99.
Stappaert de la Haye, 62, 142, 143, 147, 150.
Stappens (De), 92, 140.
Stormont-Spreckley, 70.
Surmont (De), 20, 114, 120.

T

Taverne de Renescure, 33.
Taviel du Moulinel, 143, 144, 151.
Tenremonde (De), 46, 66.
Tesson, 19, 74, 132.
Thiébault, 111.
Thieffry de Rœux (De), 122.
Thierry (Le), 124.
Toict (Du), 31, 147, 148.
Toison de Roche Blanche (De la) 53.
Tourmont (De), 54.
Tramecourt (De), 51.
Tupigny de Cauvry, 128,
Turpin de la Prayelle, 53.

U

Urretia, 65.
Urwerker, 99, 143, 144, 151.
Utberghe (Van), 37, 104.

V

Vacher de Saint-Géran (Le), 59.
Valois (De), 80.
Venalekemade, 20,
Vanhove, 72.
Vanotberghe, 37.
Vantouroute, 97.
Valentin de Remiremont, 31.
Verghelle de Lambersart, 31, 114, 145, 150.
Vicq (De), 125, 126.

Vignoble, 22, 64, 66, 144, 152
Villers-au-Tertre (De) (Wavrin) 36, 37, 60.
Villette (De la), 109.
Virnot, 125, 126.
Vitry (De), 118.
Vogelsang (De), 95.

W

Wacrenier du Rosel, 94.
Wallers (De), 78, 144, 145, 146, 147, 151.
Warenghien (De), 64, 138.
Waresquiel (De), 62, 95, 134.
Watelet d'Assinghem, 112, 142, 145, 150.
Willem, 93.

Z

Zeller (Van), 22, 91.
Zonche de Lalande, 79.
Zuylen de Neyveld de Gasbeecke (Van), 48.

FIN DE LA TABLE.